

CADETS ROYAUX DE L'ARMÉE CANADIENNE

NORME DE QUALIFICATION ET PLAN DE L'ÉTOILE ROUGE

(FRANÇAIS)

(Remplace l'A-CR-CCP-702/PG-002 de 2007-06-18)

This publication is available in English as A-CR-CCP-702/PG-001.

Publiée avec l'autorisation du Chef d'état-major de la Défense





NOTICE

This documentation has been reviewed by the technical authority and does not contain controlled goods. Disclosure notices and handling instructions originally received with the document shall continue to apply.

AVIS

Cette documentation a été révisée par l'autorité technique et ne contient pas de marchandises contrôlées. Les avis de divulgation et les instructions de manutention reçues originalement doivent continuer de s'appliquer.



CADETS ROYAUX DE L'ARMÉE CANADIENNE

NORME DE QUALIFICATION ET PLAN DE L'ÉTOILE ROUGE

(FRANÇAIS)

(Remplace l'A-CR-CCP-702/PG-002 de 2007-06-18)

This publication is available in English as A-CR-CCP-702/PG-001.

Publiée avec l'autorisation du Chef d'état-major de la Défense

BPR: D Cad & RJC 4 - Instruction des cdt et RJC

2015-09-01





NOTICE

This documentation has been reviewed by the technical authority and does not contain controlled goods. Disclosure notices and handling instructions originally received with the document shall continue to apply.

AVIS

Cette documentation a été révisée par l'autorité technique et ne contient pas de marchandises contrôlées. Les avis de divulgation et les instructions de manutention reçues originalement doivent continuer de s'appliquer.

ÉTAT DES PAGES EN VIGUEUR

Insérer les pages le plus récemment modifiées et se défaire de celles qu'elles remplacent conformément aux instructions pertinentes.

NOTA

La partie du texte touchée par le plus récent modificatif est indiquée par une ligne verticale noire dans la marge de la page. Les modifications aux illustrations sont indiquées par des mains miniatures à l'index pointé ou des lignes verticales noires.

Les dates de publication des pages originales et modifiées sont :

Original0	2015-09-01	Mod	3
Mod 1		Mod	4
Mod2		Mod	5

Un zéro dans la colonne Numéro de modificatif indique une page originale. La présente publication comprend 289 pages réparties de la façon suivante :

Numéro de page	Numéro de modificatif	Numéro de page	Numéro de modificatif
Couverture	0	4-M203.06-1 à 4-M203.06-2	0
Titre	0	4-M203.07-1 à 4-M203.07-2	0
A à C	0	4-M203.08-1 à 4-M203.08-2	0
i à viii	0	4-C203.01-1 à 4-C203.01-2	0
1-1 à 1-4	0	4-C203.02-1 à 4-C203.02-2	0
2-1 à 2-4	0	4-C203.03-1 à 4-C203.03-2	0
2A-1 à 2A-8	0	4-C203.04-1 à 4-C203.04-2	0
2B-1 à 2B-2	0	4-C203.05-1 à 4-C203.05-2	0
2C-1 à 2C-2	0	4-C203.06-1 à 4-C203.06-2	0
2D-1 à 2D-10	0	4-X04-1 à 4-X04-2	0
3-1 à 3-4	0	4-X05-1 à 4-X05-2	0
3A-1 à 3A-2	0	4-206-1 à 4-206-2	_
3B-1 à 3B-2	0	4-M206.01-1 à 4-M206.01-4	0
3C-1 à 3C-2	0	4-C206.01-1 à 4-C206.01-4	0
3C1-1 à 3C1-4	0	4-C206.02-1 à 4-C206.02-4	0
3D-1 à 3D-2		4-C206.03-1 à 4-C206.03-2	
3D1-1 à 3D1-2	0	4-207-1 à 4-207-2	0
4-X01-1 à 4-X01-2	0	4-M207.01-1 à 4-M207.01-4	0
4-X02-1 à 4-X02-2	0	4-M207.02-1 à 4-M207.02-2	0
4-203-1 à 4-203-2		4-M207.03-1 à 4-M207.03-2	0
4-M203.01-1 à 4-M203.01-2	0	4-M207.04-1 à 4-M207.04-4	0
4-M203.02-1 à 4-M203.02-2	0	4-C207.01-1 à 4-C207.01-2	
4-M203.03-1 à 4-M203.03-2	0	4-C207.02-1 à 4-C207.02-2	0
4-M203.04-1 à 4-M203.04-2		4-208-1 à 4-208-2	
4-M203.05-1 à 4-M203.05-2	0	4-M208.01-1 à 4-M208.01-2	0

ÉTAT DES PAGES EN VIGUEUR (suite)

Numéro de page	Numéro de modificatif	Numéro de page	Numéro de modificatif
4-M208.02-1 à 4-M208.02-2	0	4-M222.01-1 à 4-M222.01-2	0
4-C208.01-1 à 4-C208.01-2	0	4-M222.02-1 à 4-M222.02-2	0
4-C208.02-1 à 4-C208.02-2	0	4-M222.03-1 à 4-M222.03-2	0
4-C211-1 à 4-C211-2	0	4-M222.04-1 à 4-M222.04-2	0
4-C211.01-1 à 4-C211.01-2	0	4-M222.05-1 à 4-M222.05-2	0
4-C211.02-1 à 4-C211.02-4	0	4-M222.06-1 à 4-M222.06-4	0
4-C211.03-1 à 4-C211.03-4	0	4-M222.CA/M223.CA-1	à 4-M222.CA/
4-C211.04-1 à 4-C211.04-4	0	M223.CA-2	
4-X20-1 à 4-X20-2	0	4-C222.01-1 à 4-C222.01-2	0
4-221-1 à 4-221-2	0	4-223-1 à 4-223-2	
4-M221.01-1 à 4-M221.01-4	0	4-M223.01-1 à 4-M223.01-4	-
4-M221.02-1 à 4-M221.02-6	0	4-M223.02-1 à 4-M223.02-4	
4-M221.03-1 à 4-M221.03-6	0	4-M223.03-1 à 4-M223.03-4	-
4-M221.04-1 à 4-M221.04-2	0	4-224-1 à 4-224-2	
4-M221.05-1 à 4-M221.05-4	0	4-M224.01-1 à 4-M224.01-2	***************************************
4-M221.06-1 à 4-M221.06-4	0	4-M224.02-1 à 4-M224.02-2	
4-M221.07-1 à 4-M221.07-4	0	4-M224.03-1 à 4-M224.03-2	-
4-M221.08-1 à 4-M221.08-4	0	4-M224.04-1 à 4-M224.04-4	•
4-M221.09-1 à 4-M221.09-4	0	4-M224.05-1 à 4-M224.05-6	
4-M221.CA/M224.CA-1 à	4-M221.CA/	4-M224.06-1 à 4-M224.06-4	
M224.CA-4	•	4-C224.01-1 à 4-C224.01-4	-
4-C221.01-1 à 4-C221.01-4	•	4-C224.02-1 à 4-C224.02-4	•
4-C221.02-1 à 4-C221.02-4		4A-1 à 4A-10	0
4-C221.03-1 à 4-C221.03-2			
4-222-1 à 4-222-2	0		

Personne responsable : D Cad & RJC 4-7-3 – Officier d'étatmajor au développement du programme des cadets de l'Armée

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

AVANT-PROPOS ET PRÉFACE

- 1. **Autorité compétente.** La présente norme de qualification et plan (NQP) A-CR-CCP-702/PG-002 a été élaborée sous l'autorité du Directeur Cadets et Rangers juniors canadiens (D Cad et RJC) conformément aux Ordonnances sur l'administration et l'instruction des cadets (OAIC) 11-03, *Mandat du Programme des cadets*, aux OAIC 11-04, *Aperçu du Programme des cadets*, et aux OAIC 40-01, *Aperçu du Programme des cadets de l'Armée*, et a été publiée avec l'autorisation du Chef d'état-major de la Défense.
- 2. **Élaboration.** Cette NQP a été élaborée conformément aux principes de l'instruction axée sur le rendement, qui sont décrits dans le *Manuel de l'instruction individuelle et du système d'éducation des Forces canadiennes*, série A-P9-050, avec des modifications pour satisfaire aux besoins de l'Organisation des cadets du Canada (OCC).
- 3. **But de la NQP.** Les corps de cadets royaux de l'Armée canadienne doivent utiliser cette NQP pour donner l'instruction de l'étoile rouge, tel qu'énoncé dans l'OAIC 11-04, *Aperçu du Programme des cadets* et l'OAIC 40-01, *Aperçu du Programme des cadets de l'Armée*.
- 4. **Suggestions de modifications.** Les suggestions de modifications au présent document peuvent être envoyées directement à <u>instructiondescadets@canada.ca</u>.

i

	702	

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

TABLE DES MATIÈRES

		PAGE
CHAPITRE 1	GÉNÉRALITÉS	1-1
	BUTS	1-1
	CONCEPTION DU PROGRAMME	1-1
	OBJECTIFS DE RENDEMENT	1-1
	QUALIFICATIONS PRÉALABLES À L'INSTRUCTION	1-3
	UTILISATION DE LA NQP	1-3
CHAPITRE 2	DÉTAILS DE GESTION DE L'INSTRUCTION	2-1
	ORGANISME RESPONSABLE ET ÉTABLISSEMENTS	_
	D'INSTRUCTION	2-1
	DÉTAILS DE L'INSTRUCTION	2-1
	ADMINISTRATION DE L'INSTRUCTION	2-3
	QUALIFICATION	2-4
	DOCUMENTS CONNEXES	2-4
	DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE	2-4
	Annexe A – RÉSUMÉ DE L'INSTRUCTION DU PROGRAMME DE L'ÉTOILE ROUGE ET RÉPARTITION DU TEMPS	2A-1
	Annexe B – LIGNES DIRECTRICES RELATIVES À LA	2A-1
	PLANIFICATION	2B-1
	Annexe C – RESSOURCES REQUISES	2G-1
	Annexe D – DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE	2C-1 2D-1
	Alliexe D – DOCUMENTS DE REFERENCE	ZD-1
CHAPITRE 3	ÉVALUATION DES CADETS	3-1
	OBJET	3-1
	ÉVALUATION DE L'APPRENANT	3-1
	CONCEPTION ET ÉLABORATION DE L'ÉVALUATION DES	
	CADETS	3-1
	PÉRIODES DE DÉVELOPPEMENT (PD) DU PC	3-1
	ÉVALUATION DE L'APPRENTISSAGE DU CADET	3-1
	CONTRÔLE DU PROGRÈS DES CADETS	3-2
	SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION	3-2
	ÉVALUATION SUPPLÉMENTAIRE DES ACTIVITÉS	
	D'APPRENTISSAGE	3-2
	NORME DE QUALIFICATION DE L'ÉTOILE ROUGE CADETS NE SATISFAISANT PAS À LA NORME DE	3-2
	QUALIFICATION	3-2
	DOSSIER ET RAPPORT DES RÉALISATIONS	3-3
	BREVET D'APTITUDE DE L'ÉTOILE ROUGE	3-3
	Annexe A – CARACTÉRISTIQUES DES PÉRIODES DE	
	DÉVELOPPEMENT DU PROGRAMME DES CADETS	3A-1
	Annexe B – DOSSIER DE QUALIFICATION DE L'ÉTOILE ROUGE	3B-1
	Annexe C – LIGNES DIRECTRICES D'UNE ENTREVUE DE	
	CADET	3C-1
	Appendice 1 – FORMULAIRE D'ENTREVUE DU CADET	3C1-1
	Annexe D – LIGNES DIRECTRICES POUR UNE SÉANCE DE	
	COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION	3D-1
	Appendice 1 – FORMULAIRE DE SÉANCE DE COUNSELLING	
	POUR L'INSTRUCTION	3D1-1

		PAGE
CHAPITRE 4	OBJECTIFS DE RENDEMENT	4-X01-1
SECTION 1	OREN X01 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS SUR LE CIVISME	4-X01-1
SECTION 2	OREN X02 – EFFECTUER UN SERVICE COMMUNAUTAIRE	4-X02-1
SECTION 3	OREN 203 – DÉMONTRER DES QUALITÉS DE LEADERSHIP DANS UN ENVIRONNEMENT ENTRE PAIRS	4-203-1
	OCOM M203.01 – DISCUTER DU LEADERSHIP ENTRE PAIRS	4-M203.01-1
	OCOM M203.02 – DISCUTER DES PRINCIPES DE LEADERSHIP OCOM M203.03 – DISCUTER DE LA COMMUNICATION	4-M203.02-1
	EFFICACE ENTRE PAIRS OCOM M203.04 – DÉMONTRER LA DYNAMIQUE DE GROUPE	4-M203.03-1
	POSITIVE OCOM M203.05 – DISCUTER DES COMPORTEMENTS	4-M203.04-1
	INFLUENTS	4-M203.05-1
	OCOM M203.06 – UTILISER LA RÉSOLUTION DE PROBLÈME OCOM M203.07 – DISCUTER DE L'INTÉGRITÉ PERSONNELLE	4-M203.06-1
	COMME QUALITÉ DE LEADERSHIP	4-M203.07-1
	OCOM M203.08 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS DE PROMOTION DU TRAVAIL D'ÉQUIPE	4-M203.08-1
	OCOM C203.01 – CONSIGNER DES ENTRÉES DANS UN JOURNAL RÉFLECTIF	4-C203.01-1
	OCOM C203.02 – UTILISER LA RÉSOLUTION DE PROBLÈME	4-C203.02-1
	OCOM C203.03 – DISCUTER DES CARACTÉRISTIQUES D'UN CHEF	4-C203.03-1
	OCOM C203.04 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN CHEF	4-C203.04-1
	OCOM C203.05 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS DE RENFORCEMENT DE LA CONFIANCE	4-C203.05-1
	OCOM C203.06 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS DE RÉSOLUTION DE PROBLÈME	4-C203.06-1
SECTION 4	OREN X04 – SUIVRE LA PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS PHYSIQUES	4-X04-1
SECTION 5	OREN X05 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS PHYSIQUES	4-X05-1
SECTION 6	OREN 206 – TIRER AVEC LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DURANT UN EXERCICE DE TIR DE PRÉCISION RÉCRÉATIF	4-206-1
	OCOM M206.01 – PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ RÉCRÉATIVE DE TIR DE PRÉCISION	4-M206.01-1
	OCOM C206.01 – PRATIQUER LES TECHNIQUES POUR TENIR LA CARABINE	4-C206.01-1
	OCOM C206.02 – PRATIQUER LES TECHNIQUES DE VISÉE	4-C206.02-1
	OCOM C206.03 – PRATIQUER LES TECHNIQUES DE TIR	4-C206.03-1

		PAGE
SECTION 7	OREN 207 – SERVIR DANS UN CORPS DE CADETS DE L'ARMÉE	4-207-1
	OCOM M207.01 – IDENTIFIER LES OCCASIONS D'INSTRUCTION DE L'ÉTOILE ROUGE	4-M207.01-1
	OCOM M207.02 – RECONNAÎTRE L'HISTOIRE DES CADETS ROYAUX DE L'ARMÉE CANADIENNE (CAD RAC)	4-M207.02-1
	OCOM M207.03 – RECONNAÎTRE LE RÔLE ET LES RESPONSABILITÉS DU RÉPONDANT LOCAL	4-M207.03-1
	OCOM M207.04 – IDENTIFIER LES OCCASIONS D'INSTRUCTION DE LA DEUXIÈME ANNÉE AU CIEC	4-M207.04-1
	OCOM C207.01 – IDENTIFIER LA STRUCTURE DES GRADES DES CADETS DE LA MARINE ROYALE CANADIENNE ET DE L'AVIATION ROYALE DU CANADA	4-C207.01-1
	OCOM C207.02 – VISITER UN CORPS DE CADETS OU UN ESCADRON LOCAL	4-C207.02-1
SECTION 8	OREN 208 – EXÉCUTER DE L'EXERCICE MILITAIRE EN TANT QUE MEMBRE D'UNE ESCOUADE	4-208-1
	OCOM M208.01 – TOURNER À GAUCHE ET À DROITE EN MARCHANT	4-M208.01-1
	OCOM M208.02 – FORMER UNE FILE INDIENNE DE LA HALTE	4-M208.02-1
	OCOM C208.01 – S'EXERCER À UNE CÉRÉMONIE MILITAIRE DANS LE CADRE D'UNE REVUE	4-C208.01-1
	OCOM C208.02 – EXÉCUTER DES EXERCICES MILITAIRES AVEC ARMES	4-C208.02-1
SECTION 9	OREN C211 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS COMPÉTITIVES DE BIATHLON D'ÉTÉ	4-C211-1
	OCOM C211.01 – RECONNAÎTRE LES OCCASIONS DE	
	BIATHLON CIVIL OCOM C211.02 – COURIR SUR UN TERRAIN À GÉOGRAPHIE	4-C211.01-1
	DIFFÉRENTE	4-C211.02-1
	OCOM C211.03 – TIRER AVEC LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DES CADETS EN SE SERVANT D'UNE BRETELLE, APRÈS UNE	
	ACTIVITÉ PHYSIQUE OCOM C211.04 – PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ COMPÉTITIVE	4-C211.03-1
	DE BIATHLON D'ÉTÉ	4-C211.04-1
SECTION 10	OREN X20 – PARTICIPER À LA FAMILIARISATION DES FAC	4-X20-1
SECTION 11	OREN 221 – EXÉCUTER LES TÂCHES D'UN MEMBRE D'UNE SECTION PENDANT UN EXERCICE D'ENTRAÎNEMENT EN CAMPAGNE DE PLUS DE 24 HEURES.	4-221-1
	OCOM M221.01 – EXÉCUTER LES TÂCHES D'UN MEMBRE	· — · ·
	D'UNE SECTION EN CAMPAGNE	4-M221.01-1
	OCOM M221.02 – IDENTIFIER L'ÉQUIPEMENT DE SECTION	4-M221.02-1
	OCOM M221.03 – IDENTIFIER LA FAUNE DES PROVINCES ET DES TERRITOIRES	4-M221.03-1

		PAGE
	OCOM M221.04 – DONNER LES PREMIERS SOINS DE BASE	4-M221.04-1
	OCOM M221.05 – FAIRE DES NŒUDS	4-M221.05-1
	OCOM M221.06 - CONSTRUIRE UN ABRI DE TYPE « HOUCHIE »	4-M221.06-1
	OCOM M221.07 – UTILISER L'ÉQUIPEMENT DE SECTION	4-M221.07-1
	OCOM M221.08 – PRÉPARER UNE RATION INDIVIDUELLE DE	
	CAMPAGNE (RIC)	4-M221.08-1
	OCOM M221.09 – ENTRETENIR L'ÉQUIPEMENT DE SECTION À LA SUITE D'UN EXERCICE D'ENTRAÎNEMENT EN CAMPAGNE	
	(EEC)	4-M221.09-1
	OCOM M221.CA/M224.CA – EEC – BIVOUAC ET DE SURVIE	4-M221.CA/
	PENDANT UNE FIN DE SEMAINE	M224.CA-1
	OCOM C221.01 – PARTICIPER À UNE DISCUSSION SUR LES EFFORTS DE CONSERVATION EN MILIEU SAUVAGE AU	
	CANADA	4-C221.01-1
	OCOM C221.02 – CONSTRUIRE DES COMMODITÉS DE	
	CAMPAGNE	4-C221.02-1
	OCOM C221.03 – IDENTIFIER LES ESPÈCES D'ARBRES	4-C221.03-1
SECTION 12	OREN 222 – NAVIGUER LE LONG D'UN ITINÉRAIRE EN	
	UTILISANT UNE CARTE ET UNE BOUSSOLE	4-222-1
	OCOM M222.01 – RÉVISER LA NAVIGATION DE L'ÉTOILE VERTE	4-M222.01-1
	OCOM M222.02 – DÉCRIRE DES AZIMUTS	4-M222.02-1
	OCOM M222.03 – IDENTIFIER LES PARTIES DE LA BOUSSOLE	4-M222.03-1
	OCOM M222.04 – DÉTERMINER LA DISTANCE LE LONG D'UN ITINÉRAIRE	4-M222.04-1
	OCOM M222.05 – ORIENTER UNE CARTE EN UTILISANT UNE BOUSSOLE	4-M222.05-1
	OCOM M222.06 – SUIVRE UN AZIMUT MAGNÉTIQUE DE POINT	1 111222.00 1
	À POINT	4-M222.06-1
	OCOM M222.CA/M223.CA – EXERCICE DE NAVIGATION ET	4-M222.CA/
	RANDONNÉE EN MONTAGNE	M223.CA-1
	OCOM C222.01 – PRATIQUER LA NAVIGATION À L'AIDE D'UNE CARTE ET D'UNE BOUSSOLE	4-C222.01-1
SECTION 13	OREN 223 – EFFECTUER UNE RANDONNÉE PÉDESTRE LE	
	LONG D'UN ITINÉRAIRE DANS LE CADRE D'UN EXERCICE INCLUANT UNE NUIT	4-223-1
	OCOM M223.01 – PRÉPARATION POUR UNE RANDONNÉE EN MONTAGNE	4-M223.01-1
	OCOM M223.02 - IDENTIFIER LES ASSOCIATIONS DE	
	RANDONNÉE PÉDESTRE ET DE MONTAGNE	4-M223.02-1
	OCOM M223.03 – PARTICIPER À UNE DISCUSSION SUR COMMENT FRANCHIR DES OBSTACLES AU COURS D'UNE	
	RANDONNÉE EN MONTAGNE	4-M223.03-1

		PAGE
SECTION 14	OREN 224 – DÉTERMINER LES MESURES IMMÉDIATES À PRENDRE LORSQU'ON EST PERDU	4-224-1
	OCOM M224.01 – DÉTERMINER LES MESURES IMMÉDIATES À PRENDRE LORSQU'ON EST PERDU	4-M224.01-1
	OCOM M224.02 – IDENTIFIER LES SEPT ENNEMIS DE LA SURVIE	4-M224.02-1
	OCOM M224.03 – PRÉDIRE LE TEMPS À L'AIDE DES	
	FORMATIONS DE NUAGES	4-M224.03-1
	OCOM M224.04 – IDENTIFIER LES ABRIS D'URGENCE	4-M224.04-1
	OCOM M224.05 – PRÉPARER, ALLUMER, ENTRETENIR ET ÉTEINDRE UN FEU	4-M224.05-1
	OCOM M224.06 – IDENTIFIER LES MÉTHODES DE	
	SIGNALISATION	4-M224.06-1
	OCOM C224.01 – LA CUISSON EN CAMPAGNE	4-C224.01-1
	OCOM C224.02 – PRÉPARER UN FEU DE SIGNALISATION	4-C224.02-1
	Annexe A – MÉTHODOLOGIES D'INSTRUCTION ET LEURS	
	UTILISATIONS	4A-1

Λ	 ď	-	\sim	\sim	D.	7	വ	/	0	G-	Λ	Λ	2	
\boldsymbol{H}	 ·r					• /		′ / I		\ - -	.,		_	

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

CHAPITRE 1 GÉNÉRALITÉS

BUTS

1. Le Programme de l'étoile rouge vise à fournir au cadet de l'Armée les connaissances théoriques de base et une expérience pratique dont il aura besoin pour participer aux activités du corps de cadets à titre de membre d'une équipe.

CONCEPTION DU PROGRAMME

- 2. Le Programme de l'étoile rouge a été conçu :
 - a. en présumant que la majorité des cadets qui entreprennent l'instruction de l'étoile rouge sont âgés de 13 ou 14 ans;
 - b. en présumant que la plupart des cadets ont réussi l'étoile verte;
 - c. en utilisant des stratégies d'apprentissage correspondant à l'âge;
 - d. en prévoyant un mélange de programmation consistant en une instruction obligatoire et une instruction complémentaire;
 - e. en mettant moins l'accent sur les connaissances théoriques pour inclure de l'instruction expérientielle fondée sur les compétences; et
 - f. en tenant pour acquis que l'apprentissage se réalisera par une combinaison de périodes d'instruction prévues, de discussions non structurées, de périodes propices à l'apprentissage et d'occasions d'encadrement ou de mentorat.
- 3. Chaque niveau d'étoile se divise en objectifs de rendement (OREN) qui sont subdivisés en objectifs de compétence (OCOM).

OBJECTIFS DE RENDEMENT

- 4. Les numéros d'OREN sont généralement composés de trois chiffres :
 - a. Le premier chiffre désigne le niveau d'étoile (p. ex. « X » représente l'étoile verte à l'étoile or, « 1 » représente l'étoile verte, « 2 » représente l'étoile rouge, etc.).
 - b. Le deuxième et le troisième chiffres désignent le sujet (p. ex. « 00 » représente les relations sociales positives pour les jeunes, « 01 » représente la citoyenneté, « 02 » représente le service communautaire, etc.).
- 5. Les numéros d'OCOM sont généralement composés de six chiffres (p. ex. OCOM M103.01) :
 - a. Le premier chiffre correspond généralement à un « M », qui désigne une instruction obligatoire ou à un « C », qui désigne une instruction complémentaire.
 - b. Le deuxième, le troisième et le quatrième chiffres désignent l'OREN conformément au paragraphe 4.
 - c. Le cinquième et le sixième chiffres désignent le numéro d'OCOM particulier (p. ex. OCOM M103.01 est le premier OCOM obligatoire en ce qui concerne le leadership de l'étoile verte).

- d. Certains OCOM comportent un septième chiffre, qui souligne l'existence de plusieurs OCOM (p. ex. les numéros d'OCOM MX01.01A, MX01.01B, MX01.01C, etc. indiquent que les corps peuvent choisir n'importe lequel de ces OCOM pour satisfaire aux exigences de l'instruction obligatoire sur le civisme).
- 6. Chaque OREN a été élaboré dans le but de contribuer directement au but du programme et aux résultats pour les participants tels que décrits dans l'OAIC 11-03, *Mandat du Programme des cadets*. Les résumés des OREN communs à tous les éléments du Programme des cadets (alloués aux OREN X01 à X20) et des OREN particuliers au Programme de l'étoile rouge (alloués aux OCOM 221 à 224) sont les suivants :
 - a. Civisme. OREN X01 Participer à des activités sur le civisme. Le but de cet OREN est de familiariser les cadets avec divers aspects d'être un bon citoyen canadien grâce à des activités amusantes, intéressantes et stimulantes.
 - b. **Service communautaire.** OREN X02 Effectuer un service communautaire. Le but de cet OREN est d'encourager les cadets à être des citoyens actifs en prenant part à des activités de service communautaire en tant que membre d'une équipe.
 - c. Leadership. OREN 203 Démontrer des qualités de leadership auprès des pairs. Le but de cet OREN est de familiariser les cadets avec les façons dont disposent les pairs leaders pour influencer le comportement de leur groupe.
 - d. Bonne forme physique et mode de vie sain. OREN X04 Suivre la participation à des activités physiques. Le but de cet OREN est d'encourager les cadets à adopter un mode de vie sain et actif en satisfaisant aux exigences énoncées dans les Directives canadiennes en matière d'activité physique et dans les Directives canadiennes en matière de comportement sédentaire pour les jeunes.
 - e. **Activités physiques.** OREN X05 Participer à des activités physiques. Le but de cet OREN est d'encourager les cadets à s'amuser en participant à des activités physiques.
 - f. **Tir de précision avec la carabine à air comprimé.** OREN 206 Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision. Le but de cet OREN est de développer les habiletés en tir de précision du cadet par sa participation à des activités récréatives de tir de précision.
 - g. Connaissances générales des cadets. OREN 207 Servir dans un corps de cadets de l'Armée. Le but de cet OREN est de fournir aux cadets des connaissances préalables sur les occasions inhérentes au programme des cadets de l'Armée et sur les compétences et les connaissances pour leur permettre de bien s'intégrer dans l'organisation des cadets.
 - h. **Exercice militaire et cérémonial.** OREN 208 Exécuter l'exercice militaire à titre de membre d'une escouade. Le but de cet OREN est d'enseigner aux cadets les mouvements d'exercice militaire visant à améliorer le rendement d'une escouade en marche.
 - i. **Biathlon.** OREN 211 Participer à des activités compétitives de biathlon d'été. Le but de cet OREN est de donner aux cadets une occasion de perfectionner les compétences individuelles en tir de précision et la forme physique, tout en initiant les cadets au biathlon.
 - j. Familiarisation des FAC. OREN X20 Participer à des activités de familiarisation des Forces armées canadiennes (FAC). Le but de cet OREN est de stimuler l'intérêt des cadets pour les activités maritimes, terrestres et aériennes des FAC.

- k. **Entraînement en campagne.** OREN 221 Exercer les fonctions de membre d'une équipe dans le cadre d'un exercice d'entraînement en campagne de nuit. Le but de cet OREN est d'initier les cadets aux fonctions de membre d'une équipe pendant un exercice d'entraînement en campagne de nuit.
- I. Navigation. OREN 222 Naviguer le long d'un itinéraire en utilisant une carte et une boussole. Le but de cet OREN est d'offrir aux cadets l'occasion de naviguer sur un itinéraire de point à point en utilisant une carte, une boussole et les techniques de comptage de pas.
- m. Randonnée de haute montagne. OREN 223 Effectuer une randonnée pédestre le long d'un itinéraire dans le cadre d'un exercice pendant la nuit. Le but de cet OREN est de fournir aux cadets l'occasion de participer à une randonnée pédestre où ils rencontreront des terrains de classe 2 (la grimpée simple, franchir des obstacles en utilisant les mains occasionnellement, nécessite les compétences pour s'orienter et trouver son chemin, il peut s'agir d'une région boisée de l'arrière-pays).
- n. **Survie en milieu sauvage.** OREN 224 Déterminer les mesures immédiates à prendre quand on est perdu. Le but de cet OREN est de présenter aux cadets les mesures immédiates à prendre quand on est perdu dans un milieu sauvage.

QUALIFICATIONS PRÉALABLES À L'INSTRUCTION

7. Pour participer au Programme de l'étoile rouge, les jeunes doivent être membres d'un corps de cadets, tel que précisé à l'article 4.01 du document A-CR-CCP-950/PT-00, *Ordres et règlements royaux des cadets du Canada*.

UTILISATION DE LA NQP

- 8. La présente NQP doit servir de source principale régissant l'élaboration, la mise en œuvre, la conduite et l'évaluation de l'instruction et des normes pour la qualification d'un cadet au niveau de l'étoile rouge. Le D Cad et RJC doit se servir de la présente NQP comme document de référence principal pour la validation de l'instruction de l'étoile rouge.
- 9. Le Programme de l'étoile rouge doit être enseigné en se servant de cette NQP comme document de contrôle de l'instruction conjointement avec le document A-CR-CCP-702/PF-002, *Cadets royaux de l'Armée canadienne Guides pédagogiques de l'étoile rouge*.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

CHAPITRE 2

DÉTAILS DE GESTION DE L'INSTRUCTION

ORGANISME RESPONSABLE ET ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION

- 1. L'autorité de gestion du Programme de niveau « étoile » des cadets de l'Armée est le Directeur Cadets et Rangers juniors canadiens (D Cad & RJC). Les Unités régionales de soutien aux cadets (URSC) sont responsables de l'instruction dudit programme par les établissements d'instruction (EI) autorisés. On compte parmi ces EI :
 - a. le Corps de cadets royaux de l'Armée canadienne (CCRAC); et
 - b. des El techniques tels que :
 - (1) des centres d'expédition; et
 - (2) d'autres zones, détachements ou El régionaux, autorisés par les commandants (cmdt) de l'URSC.

DÉTAILS DE L'INSTRUCTION

- 2. Conformément à l'OAIC 11-04, Aperçu du Programme des cadets, et à l'OAIC 40-01, Aperçu du Programme des cadets de l'Armée, le Programme de niveau « étoile » se déroule entre le 1^{er} septembre et le 30 juin de chaque année d'instruction par l'entremise d'une combinaison de 30 séances d'instruction et de 10 journées d'instruction assistée tel qu'indiqué à l'annexe A.
- 3. Le Programme de niveau « étoile » est divisé en deux éléments d'instruction obligatoires qui doivent être réalisés par tous les cadets. Ces éléments sont les suivants :
 - a. **Instruction obligatoire.** L'instruction obligatoire est un éventail d'activités que les corps de cadets et, dans certains cas, les El spécialisés doivent mener et auxquelles les cadets doivent participer afin de compléter le Programme de niveau « étoile »; et
 - b. **Instruction complémentaire.** L'instruction complémentaire est un éventail d'activités que les corps de cadets et, dans certains cas, les El spécialisés doivent mener et auxquelles les cadets doivent participer afin de compléter le Programme de niveau « étoile ». Ces activités viennent compléter les activités obligatoires et font partie intégrante du Programme de niveau « étoile ». Les cmdt peuvent choisir parmi un éventail d'activités, ce qui leur permet de modifier le Programme de niveau « étoile » selon les intérêts et les ressources du corps de cadets.
- 4. **Répartition des périodes d'instruction.** Les périodes sont de 30 minutes et certaines d'entre elles seront données pendant les journées et les fins de semaine d'instruction. L'annexe A contient une répartition détaillée des périodes d'instruction, y compris des précisions sur les journées et les fins de semaine d'instruction, et l'annexe B, les lignes directrices en matière de planification.
- 5. Journées et fins de semaine d'instruction.
 - a. Le corps de cadets est responsable de la planification et du déroulement des journées d'instruction. La journée d'instruction doit se dérouler au lieu de rassemblement du corps de cadets, ou dans la collectivité locale s'il n'y a pas d'installations appropriées sur le lieu de rassemblement.
 - b. Conformément à l'OAIC 11-04, *Aperçu du Programme des cadets*, l'instruction de fin de semaine doit généralement se dérouler dans un rayon de trois cents kilomètres du lieu de rassemblement du corps de cadets.

- c. Si un soutien pour les journées ou les fins de semaine d'instruction complémentaire ou obligatoire est nécessaire, une demande doit être acheminée à l'URSC pertinente. Se reporter à l'OAIC 40-01, Aperçu du Programme des cadets de l'Armée, et aux ordonnances régionales pour en savoir davantage sur le soutien offert par les URSC.
- d. Les journées et les fins de semaine d'instruction doivent être structurées de façon à inclure les cadets de tous les niveaux du programme, à moins d'indication contraire dans la NQP propre au programme d'étoile.
- 6. **Capacité d'instruction.** La capacité d'instruction se limite à la capacité du corps de cadets à satisfaire aux exigences de supervision conformément à l'OAIC 13-12, *Supervision des cadets*, et, dans certains cas, aux quotas établis.
- 7. Besoins en personnel d'instruction.
 - a. Officier d'instruction du corps de cadets (O Instr) :

GRADE	ID SGPM	NOMBRE	QUALIFICATION
Capt	00232-02	1	Minimale : Qualification de capitaine; ou Qualification intermédiaire d'officier du CIC. Préférable : Qualification d'officier d'instruction du CIC (corps ou escadron); et Qualification d'instructeur sénior en spécialisation professionnelle du CIC.

b. Officier de cours de l'étoile rouge (O Cours de l'étoile rouge) :

GRADE	ID SGPM	NOMBRE	QUALIFICATION
Slt / Lt	00232-02	1	Minimale : Qualification élémentaire d'officier; ou Qualification élémentaire d'officier militaire et qualification de base professionnelle du CIC. Préférable : Cours de développement professionnel (Armée); ou Qualification élémentaire d'officier militaire du CIC de l'élément Terre. Nota : Un Élof peut également occuper ce poste si les circonstances le justifient.

c. Instructeurs :

GRADE	ID SGPM	NOMBRE	QUALIFICATION
Cadet-Adj et grades supérieurs	S.O.	Un pour 10 cadets	Minimale : Avoir réussi le Programme de l'étoile d'or. Préférable : Des instructeurs spécialisés du CIEC qui satisfont aux exigences de chaque activité (p. ex., un instructeur de tir à la carabine à air comprimé pour donner le cours de tir de précision).

- 8. **Instructeurs spécialisés.** Le nombre d'instructeurs spécialisés requis dépend des documents de politiques propres à l'activité (p. ex., les OAIC, les ordonnances de sécurité nautique, les normes de sécurité de la formation par l'aventure, etc.) et des circonstances locales. Il est recommandé que les instructeurs de cadets spécialisés donnent l'instruction spécialisée dans la mesure du possible. Les instructeurs spécialisés qui pourraient soutenir l'instruction de l'étoile rouge sont :
 - a. Instructeurs spécialisés requis :
 - (1) un conseiller en gestion de conflits de l'unité de cadets (CGCUC) pour coordonner l'instruction et le renforcement de l'apprentissage de l'OREN 100;
 - (2) un officier de sécurité du champ de tir (OSCT) pour les OREN 206 et 211; et
 - (3) un instructeur d'entraînement par temps froid pour l'OREN 121.
 - b. Instructeurs cadets spécialisés disponibles :
 - un ou plusieurs instructeurs de conditionnement physique et de sports selon la disponibilité pour les OREN X04 et X05;
 - (2) un ou plusieurs instructeurs de tir à la carabine à air comprimé selon la disponibilité pour les OREN 206 et 211;
 - (3) un ou plusieurs instructeurs d'exercice militaire et du cérémonial selon la disponibilité pour l'OREN 208; et
 - (4) un ou plusieurs instructeurs d'expédition selon la disponibilité pour les OREN 221, 222, 223 et 224.
 - c. des conférenciers invités, selon les besoins.
- 9. **Ressources requises.** Les Cmdt des URSC doivent s'assurer que les fournitures et l'équipement requis sont disponibles. Une liste du matériel d'instruction nécessaire est présentée au chapitre 2, annexe C.

ADMINISTRATION DE L'INSTRUCTION

10. Évaluation des cadets. Les précisions sur l'évaluation des cadets sont présentées au chapitre 3.

11. **Rapports.** Un dossier d'instruction doit être tenu pour chaque cadet afin d'enregistrer leurs progrès pendant l'année d'instruction. Le dossier d'instruction doit comprendre au moins un dossier de qualification de l'étoile rouge (chapitre 3, annexe B). Les dossiers d'instruction sont des documents temporaires qu'on peut jeter lorsque le dossier de qualification de l'étoile rouge a été transféré au *Dossier personnel du cadet*, formulaire DND 2399.

QUALIFICATION

12. Les cadets recevront la qualification de l'étoile rouge lorsqu'ils auront satisfait à toutes les exigences précisées au chapitre 3.

DOCUMENTS CONNEXES

- 13. La présente NQP doit être utilisée conjointement avec les documents suivants :
 - a. les OAIC; et
 - b. la publication A-CR-CCP-702/PF-002, Cadets royaux de l'Armée canadienne Guides pédagogiques de l'étoile rouge.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

14. Une liste des documents de référence utilisés dans cette NQP est présentée au chapitre 2, annexe D.

ANNEXE A

RÉSUMÉ DE L'INSTRUCTION DU PROGRAMME DE L'ÉTOILE ROUGE ET RÉPARTITION DU TEMPS

RÉPARTITION DES PÉRIODES D'INSTRUCTION

OREN	Objectif de rendement	ОСОМ	Objectif de compétence	Nombre de périodes
X01	Participer à des activités sur le civisme	MX01.01A	Participer à une visite reliée au civisme	-
		MX01.01B	Assister à une présentation donnée par un organisme communautaire	-
		MX01.01C	Assister à une présentation donnée par un citoyen d'intérêt	-
		MX01.01D	Participer au défi de la citoyenneté canadienne	-
		MX01.01E	Organiser une cérémonie de citoyenneté	-
		MX01.01F	Participer à une élection	-
		MX01.01G	Participer à des activités relatives aux vidéos sur les Minutes du Patrimoine	-
		MX01.01H	Participer à des ateliers d'apprentissage sur le civisme	-
		CX01.01	Participer à des activités sur le civisme	18
		OREN	X01 – Total des périodes d'instruction obligatoires	3
		OREN	X01 – Total des périodes d'instruction complémentaires	18
X02	Effectuer un service	MX02.01	Effectuer un service communautaire	9
	communautaire	CX02.01	Effectuer un service communautaire	18
			X02 – Total des périodes d'instruction obligatoires	9
		OREN	X02 – Total des périodes d'instruction complémentaires	18
203	Démontrer des qualités de	M203.01	Discuter du leadership entre pairs	1
	leadership auprès des pairs	M203.02	Discuter des principes de leadership	1
		M203.03	Discuter de la communication efficace entre pairs	1
		M203.04	Démontrer la dynamique de groupe positive	2
		M203.05	Discuter des comportements influents	1
		M203.06	Utiliser la résolution de problème	2
		M203.07	Discuter de l'intégrité personnelle comme qualité de leadership	1
		M203.08	Participer à des activités de promotion du travail d'équipe	1
		C203.01	Consigner des entrées dans un journal réflectif	3
		C203.02	Utiliser la résolution de problème	2

OREN	Objectif de rendement	осом	Objectif de compétence	Nombre de périodes
		C203.03	Discuter des caractéristiques d'un chef	2
		C203.04	Participer à une présentation donnée par un chef	2
		C203.05	Participer à des activités de renforcement de la confiance	1
		C203.06	Participer à des activités de résolution de problème	2
		OREN	N 203 – Total des périodes d'instruction obligatoires	10
		OREN	V 203 – Total des périodes d'instruction complémentaires	12
X04	Suivre la participation à des activités physiques	MX04.01	Participer à 60 minutes d'activités physiques d'intensité modérée à élevée (APIME) et suivre la participation à des activités physiques	3
		MX04.02	Identifier des stratégies en vue d'accroître la participation à des activités physiques et participer à l'évaluation de la condition physique des cadets	3
		MX04.03	Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets et identifier des stratégies en vue d'accroître la bonne forme physique	3
		CX04.01	Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets et identifier des stratégies en vue d'accroître la bonne forme physique	3
		CX04.02	Participer à des activités qui renforcent les trois éléments de la bonne forme physique	3
		CX04.03	Participer à une classe de cuisine	3
		CX04.04	Assister à une présentation sur la bonne forme physique et le mode de vie sain	3
		CX04.05	Assister à un événement sportif amateur local	3
		OREN	X04 – Total des périodes d'instruction	9
		OREN	obligatoires I X04 – Total des périodes d'instruction complémentaires	15
X05	Participer à des activités	MX05.01	Participer à des activités physiques	9
	physiques	CX05.01	Participer à des activités physiques	9
		CX05.02	Participer à un tournoi	9
		OREN	l X05 – Total des périodes d'instruction obligatoires	9

OREN	Objectif de rendement	ОСОМ	Objectif de compétence	Nombre de périodes
		OREN	X05 – Total des périodes d'instruction complémentaires	18
206	Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant	M206.01	Participer à une activité récréative de tir de précision	3
	une activité récréative de tir de précision	C206.01	Pratiquer les techniques de tenue de la carabine	1
		C206.02	Pratiquer les techniques de visée	2
		C206.03	Pratiquer les techniques de tir	1
		C106.01	Participer à une activité récréative de tir de précision avec la carabine à air comprimé	6
		OREN	206 – Total des périodes d'instruction obligatoires	3
		OREN	l 206 – Total des périodes d'instruction complémentaires	10
207	Servir dans un corps de cadets de l'Armée	M207.01	Identifier les occasions d'instruction de l'étoile rouge	1
		M207.02	Reconnaître l'histoire des cadets royaux de l'Armée canadienne (Cad RAC)	1
		M207.03	Reconnaître les rôles et responsabilités du répondant local	1
		M207.04	Identifier les occasions d'instruction de deuxième année du CIEC	1
		C207.01	Identifier la structure des grades des cadets de la Marine royale canadienne et de l'Aviation royale du Canada	1
		C207.02	Visiter un corps ou un escadron de cadets local	3
		C107.03	Participer à une activité sur l'histoire du corps de cadets	2
			l 207 – Total des périodes d'instruction obligatoires	4
		OREN	207 – Total des périodes d'instruction complémentaires	6
208	Exécuter l'exercice militaire en tant que membre d'une	M208.01	Tourner à gauche et à droite en marchant	2
	escouade	M208.02	Former une file indienne à partir de la halte	1
		C208.01	S'exercer à la prise d'armes dans le cadre d'une revue	2
		C208.02	Exécuter l'exercice militaire avec des armes	8
		C108.01	Exécuter des mouvements d'exercice militaire supplémentaires	6

OREN	Objectif de rendement	ОСОМ	Objectif de compétence	Nombre de périodes
		OREN	208 – Total des périodes d'instruction	3
		OREN	obligatoires 208 – Total des périodes d'instruction complémentaires	16
211	Participer à des activités récréatives de biathlon d'été	C211.01	Identifier les occasions de pratiquer le biathlon civil	1
		C211.02	Courir sur un terrain accidenté	1
		C211.03	Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets en se servant d'une bretelle, après une activité physique	1
		C211.04	Participer à une activité compétitive de biathlon d'été	6
		OREN	211 - Total des périodes d'instruction	9
\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\	B ::	14)/00 044	complémentaires	
X20	Participer à des activités de familiarisation des Forces armées canadiennes (FAC)	MX20.01A MX20.01B	Participer à une activité des FAC Participer à une visite de familiarisation des FAC	-
		MX20.01C	Tirer avec le fusil C7	_
		MX20.01D	Participer à un dîner régimentaire	-
		MX20.01E	Assister à une présentation des FAC	-
		MX20.01F	Assister à une cérémonie commémorative des FAC	-
		MX20.01G	Participer à des activités vidéo des FAC	-
		MX20.01H	Participer à des ateliers d'apprentissage des FAC	-
		CX20.01	Participer à des activités de familiarisation des FAC	18
		OREN	X20 – Total des périodes d'instruction obligatoires	6
		OREN	X20 – Total des périodes d'instruction complémentaires	18
221	Exécuter les fonctions de membre d'une équipe pendant	M221.01	Exécuter les fonctions de membre d'une section en campagne	1
	un exercice d'entraînement en	M221.02	Identifier l'équipement de section	2
	campagne de nuit	M221.03	Identifier la faune des provinces et des territoires	2
		M221.04	Donner les premiers soins de base	1
		M221.05	Faire des nœuds	3
		M221.06	Construire un houchie	3
		M221.07	Utiliser l'équipement de section	2
		M221.08	Préparer une ration individuelle de campagne (RIC)	1
		M221.09	Entretenir l'équipement de section à la suite d'un exercice d'entraînement en campagne (EEC)	2

OREN	Objectif de rendement	ОСОМ	Objectif de compétence	Nombre de périodes
		C221.01	Participer à une discussion sur les efforts de protection de la vie sauvage au Canada	2
		C221.02	Construire des commodités en campagne	6
		C221.03	Identifier les espèces d'arbres	2
		C121.02	Participer à une discussion sur l'exposition au climat froid	1
		C121.03	Choisir les vêtements pour temps froid	1
		C121.04	Reconnaître les effets du froid	2
		C121.05	Participer à l'entraînement par temps froid	18
		OREN	l 221 – Total des périodes d'instruction obligatoires	17
		OREN	l 221 – Total des périodes d'instruction complémentaires	32
222	Naviguer le long d'un itinéraire	M222.01	Réviser la navigation de l'étoile verte	2
	en utilisant une carte et une	M222.02	Décrire les relèvements	2
	boussole	M222.03	Identifier les parties d'une boussole	1
		M222.04	Calculer une distance le long d'un itinéraire	3
		M222.05	Orienter une carte en utilisant une boussole	1
		M222.06	Suivre un relèvement magnétique de point à point	2
		C222.01	Pratiquer la navigation à l'aide d'une carte et d'une boussole	9
		OREN	222 – Total des périodes d'instruction obligatoires	11
		OREN	l 222 – Total des périodes d'instruction complémentaires	9
223	Effectuer une randonnée pédestre le long d'un itinéraire	M223.01	Se préparer pour une randonnée en haute montagne	2
	dans le cadre d'un exercice pendant la nuit	M223.02	Identifier les associations de randonnée pédestre et de randonnée en haute montagne	1
		M223.03	Participer à une discussion sur le franchissement d'obstacles au cours d'une randonnée en haute montagne	2
		C123.01	Participer un entraînement par l'aventure	18
		C123.02	Se conformer à la discipline de marche en raquettes	1
		C123.03	Participer à une randonnée en raquettes	9

OREN	Objectif de rendement	ОСОМ	Objectif de compétence	Nombre de périodes
		OREN	223 – Total des périodes d'instruction obligatoires	
		OREN	223 – Total des périodes d'instruction complémentaires	/ 5
224	Identifier les mesures immédiates à prendre quand	M224.01	Décrire les mesures immédiates à prendre quand on est perdu	2
	on est perdu	M224.02	Identifier les sept ennemis de la survie	1
		M224.03	Prédire le temps à l'aide des formations de nuages	1
		M224.04	Identifier les abris d'urgence	2
		M224.05	Préparer, allumer, entretenir et éteindre un feu	3
		M224.06	Identifier les méthodes de signalisation	2
		C224.01	Faire la cuisine en campagne	2
		C224.02	Préparer un feu de signalisation	2
			224 – Total des périodes d'instruction obligatoires	
		OREN	224 – Total des périodes d'instruction complémentaires	21
S.O.	Participer à la prise d'armes de la	a revue annuel	e (CRA)	3

RÉPARTITION DE LA JOURNÉE ET DE LA FIN DE SEMAINE D'INSTRUCTION

OBLIGATOIRE

Activité	Description	Durée
Périodes d'instruction obligatoire	Dix-huit périodes d'instruction (neuf par jour) choisies parmi les OCOM obligatoires et devant se dérouler pendant une journée d'instruction entière. Dans certains cas, les périodes sont regroupées en journées de 9 périodes logiques dans les descriptions de leçon (p. ex., OREN X02 [Service communautaire], OREN X05 [Activités physiques] ou OREN 206 [Tir de précision avec la carabine à air comprimé]). Toutefois, les corps de cadets ont le choix d'enseigner les OCOM qui répondent à leurs propres besoins durant ces journées.	2 jours
EEC en bivouac de survie	Une fin de semaine d'instruction assistée obligatoire est offerte pour permettre au corps de cadets de participer à un EEC en bivouac de fin de semaine comprenant deux journées d'expérience pratique pour appuyer l'OREN 221 (Entraînement en campagne) et l'OREN 224 (Survie en milieu sauvage).	1 fin de semaine
Exercice d'expédition (navigation et randonnée en montagne)	Une fin de semaine d'instruction assistée obligatoire est offerte pour permettre au corps de cadets de participer à un EEC de navigation et de randonnée de haute montagne comprenant deux journées d'expérience pratique pour appuyer l'OREN 222 (Navigation) et l'OREN 223 (Randonnée de haute montagne).	1 fin de semaine
	6 jours	

COMPLÉMENTAIRE

Activité	Activité Description	
Périodes d'instruction complémentaire	Dix-huit périodes d'instruction (neuf par jour) choisies parmi les OCOM complémentaires et devant se dérouler pendant une journée d'instruction entière. Dans certains cas, les périodes sont regroupées en journées de 9 périodes logiques dans les descriptions de leçon (p. ex., OREN X02 [Service communautaire], OREN X05 [Activités physiques] ou OREN 223 [Randonnée de haute montagne]). Toutefois, les corps de cadets ont le choix d'enseigner les OCOM complémentaires qui répondent à leurs propres besoins durant ces journées.	2 jours
EEC – Activités d'entraînement par l'aventure des cadets de l'Armée	 Une fin de semaine d'instruction assistée complémentaire sera offerte pour permettre aux corps de cadets de participer à : a. un EEC d'entraînement par l'aventure de fin de semaine (OCOM C123.01 Participer à un entraînement par l'aventure) qui sera dirigé conformément à la publication A-CR-CCP-951/PT-002, Cadets royaux de l'Armée canadienne - Normes de sécurité de l'entraînement par l'aventure; ou b. un EEC par temps froid de fin de semaine (OCOM C121.05 Participer à un entraînement par temps froid) qui sera dirigé conformément à la publication A-CR-CCP-951/PT-003, Cadets royaux de l'Armée canadienne, Plan de cours - Programme d'instruction Initiation pratique à l'entraînement d'hiver. 	1 fin de semaine
	4 jours	

Nota : Les journées et les fins de semaine d'instruction assistée doivent être planifiées et mises en oeuvre de façon à inclure la participation des cadets de tous les niveaux d'étoile, à moins que la présente NQP indique le contraire.

ANNEXE B

LIGNES DIRECTRICES RELATIVES À LA PLANIFICATION

- 1. Planifier les activités qui ont lieu à date fixe (p. ex., les activités dans le cadre du Jour du souvenir, les activités dirigées à l'échelle régionale, les activités en El [p. ex., la voile], les vacances d'hiver).
- 2. Planifier les principales activités et les activités récurrentes (p. ex., l'OREN X05 [Activités physiques], les parades des commandants, la revue annuelle).
- 3. Planifier les activités d'instruction suivantes au début de l'année d'instruction :
 - a. OREN 100 (Relations sociales positives pour les jeunes),
 - b. OREN 107, 207, 307, 407 et 507 (Connaissances générales des cadets),
 - c. OREN 303, 403 et 503 (Leadership) et
 - d. OREN 309 et 409 (Techniques d'instruction).
- 4. Tenir compte de facteurs particuliers comme :
 - a. Planifier l'OCOM MX04.02 (Identifier des stratégies en vue d'accroître la participation à des activités physiques et participer à l'évaluation de la condition physique des cadets) quatre semaines après l'OCOM MX04.01 (Participer à 60 minutes d'activité physique d'intensité modérée à élevée et suivre la participation à des activités physiques);
 - b. Planifier les leçons nécessaires des OREN 221, 222, 223 et 224 avant l'exercice en bivouac de fin de semaine;
 - c. Pour favoriser la réussite des OREN 303, 403 et 503 (Leadership), envisager d'affecter les cadets de niveau étoile d'argent et étoile d'or et les cadets-maîtres à des tâches de leadership, les cadets de niveau étoile d'or et les cadets-maîtres à des postes de leadership et les cadets-maîtres à des projets de leadership; et
 - d. Inscrire chaque cadet de niveau étoile d'or aux calendriers d'instruction de l'étoile verte et de l'étoile rouge pour leur permettre d'atteindre l'OCOM M409.05 (Enseigner une leçon de 30 minutes).
- 5. Planifier les autres cours d'instruction obligatoires (les précisions sont fournies dans les descriptions des leçons au chapitre 4).
- 6. Planifier l'instruction complémentaire choisie.
- 7. D'autres facteurs dont il faut tenir compte lors de l'élaboration du calendrier d'instruction annuel comprennent :
 - a. l'environnement d'instruction nécessaire à chaque activité :
 - (1) certaines activités auront lieu à l'extérieur auquel cas il faudra tenir compte du climat saisonnier; et
 - (2) d'autres activités nécessiteront l'utilisation d'une installation spécialisée comme un gymnase ou un terrain de sport; et
 - b. la disponibilité d'un instructeur spécialisé, si nécessaire, pour diriger l'activité;

- 8. Facteurs dont il faut tenir compte lors de la mise en œuvre du programme d'instruction :
 - a. Un peu de théorie est nécessaire pour des raisons de sécurité et pour présenter la nouvelle matière. Par contre, la plus grande partie de la matière peut être enseignée à l'aide de méthodes pratiques.
 - b. Les séances d'instruction doivent être planifiées à l'avance pour donner aux instructeurs assez de temps pour se préparer à la prestation et à la conduite de l'instruction. Cela inclut la révision des descriptions de leçon et des guides pédagogiques et l'élaboration du matériel d'instruction s'il y a lieu.
 - c. Accorder suffisamment de temps aux cadets pour réfléchir et pour recevoir une rétroaction sur les activités d'instruction expérientielles, y compris des applications futures de l'expérience.

ANNEXE C RESSOURCES REQUISES

Les quantités sont en fonction d'un groupe de 30 cadets.

Les ressources qui sont nécessaires à la conduite de l'instruction complémentaire et à la réussite des OREN X01, X02, X04, X05 et X20 dépendent des activités sélectionnées par le corps de cadets. Se reporter à la publication A-CR-CCP-702/PF-002, *Cadets royaux de l'Armée canadienne – Guides pédagogiques de l'étoile rouge* afin d'obtenir des listes détaillées de ressources pour chaque activité sélectionnée.

Voici une liste d'articles clés auxquels tous les corps de cadets devraient avoir accès pour la conduite de l'instruction.

Article	Quantité	OREN / OCOM
Lecteur DVD	1	X01/X05
Téléviseur	1	X01/X05
Lecteur de disques compacts	1	X04
CD de course-navette de 20 m du test Léger	1	X04
Ruban à mesurer	1	X04
Ruban masque	1	X04
Ruban à mesurer de 12 cm	15	X04
Cônes	30	X04
Tapis d'exercice	15	X04
Boîte en carton ou en bois - environ 30 cm de hauteur	15	X04
Règle d'un mètre	15	X04
Trousse de premiers soins	1	X05
Écran solaire - FPS 30 (minimum)	1	X05
Insectifuge	1	X05
Carabine à air comprimé des cadets - Chargeur à cinq coups	45	206
Carabine à air comprimé des cadets - Carabine	15	206
Carabine à air comprimé des cadets - Tige de sécurité	15	206
Carabine à air comprimé des cadets - Adaptateur à plomb unique	15	206
Matelas de tir	15	206
Plombs - Carabine à air comprimé de calibre .177 (paquet de 250)	6	206
Plombs - Tampons de nettoyage de calibre .177 (paquet de 80)	1	206
Contenant pour les plombs	15	206
Lunettes de sécurité	15	206
Cible - Cible de groupement CCT2000GRTD	150	206
Cadre de cible	15	206
Matelas pneumatique	30	221
Hache	1	221
Sac - Plastique orange - Boîte	1	221
Sac à dos avec armature externe	1	221
Sac à dos avec armature interne	1	221
Couverture de secours	4	221
Combustible de camping - 3.87 L	9	221
Réchaud de camping à deux brûleurs au naphte	3	221
Bougie chauffe-plat	1	221
Batterie de cuisine de camping	3	221

<u>Article</u>	Quantité	OREN / OCOM
Sac à dos d'expédition	30	221
Petit extincteur à poudre chimique	3	221
Trousse de premiers soins (individuelle)	3	221
Ligne à pêche - bobine de 10 livres	1	221
Lampe de poche - petite	1	221
Pierre à feu et pièce de métal	1	221
Entonnoir - 6 pouces	1	221
Hameçon	1	221
Fanal à deux générateurs au naphte	3	221
Loupe	1	221
Boîte d'allumettes imperméables	1	221
Miroir de 3 pouces sur 5 pouces	1	221
Emballage de 20 aiguilles à coudre (taille 14 à 18)	1	221
Radios portatives	6	221
Corde dynamique d'alpinisme de 10.5 mm, 183 m	1	221
Scie flexible	1	221
Sac de couchage	30	221
Trousse d'intervention en cas de déversement	1	221
Civière médicale	1	221
Tente en dôme pour 4 personnes	10	221
Bobine de fil	1	221
Cuvettes	15	221
Pichet à eau de 20 litres	1	221
Comprimés de purification d'eau	1	221
Rouleau de fil de laiton de calibre 24, 100 pieds	1	221
Carte topographique	5	222
Équerre à report	5	222
Rose des vents	15	222
Boussole	5	222
Ruban à mesurer	1	222

ANNEXE D

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Documents disponibles auprès du corps de cadets

A-AD-265-000/AG-001 DHP 3-2 (2003). *Instructions sur la tenue des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-DH-201-000/PT-000 DHP 3-2 (2001). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Défense nationale.

A-CR-CCP-177/PT-002 D Cad 3. (2001). *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-CR-CCP-951/PT-003 D Cad (2006). Cadets royaux de l'Armée canadienne – Normes de sécurité de la formation par l'aventure. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-CR-CCP-030/PT-002 Cadets Canada (2003). *Ordonnances de sécurité nautique*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Documents supplémentaires auxquels il est fait référence pendant le développement

OREN X01

Citoyenneté et Immigration Canada. (2012). *Découvrir le Canada : Les droits et responsabilités liés à la citoyenneté*. Extrait le 26 mars 2013 du site http://www.cic.gc.ca/francais/resources/publications/decouvrir/index.asp.

Citoyenneté et Immigration Canada. (2011). *Organiser une cérémonie de citoyenneté*. Extrait le 26 mars 2013 du site http://www.cic.gc.ca/francais/celebrer/ceremonie.asp.

www.elections.ca > un enseignant > Aux urnes, Canada! (Élections Canada. (2010). Aux urnes, Canada! Extrait le 13 mars 2013 du site http://elections.ca/content.aspx?section=vot&dir=yth/stu/gui&document=index&lang=f.)

Institut Historica-Dominion. (2013). *Défi de la citoyenneté canadienne*. Extrait le 26 mars 2013 du site http://www.citizenshipchallenge.ca/.

Institut Historica-Dominion. (2013). *Vidéos Minutes du patrimoine*. Extrait le 13 mars 2013 du site https://www.historicacanada.ca/fr/content/video.

OREN X02

C0-522 Kaye, Cathryn B. (2010). *The complete guide to service learning: Proven, practical ways to engage students in civic responsibility, academic curriculum*, & social action. Minneapolis, MN: Free Spirit Publishing Inc.

OREN 203

ISBN 0-02864-207-4 Cole, Kris (2002). *The Complete Idiots Guide to Clear Communication*. USA: Pearson Education, Inc.

ISBN 0-7852-7440-5) Maxwell, J. (1999). The *21 indispensable qualities of a leader: Becoming the person others will want to follow.* Nashville, TN: Thomas Nelson Publishers.

ISBN 0-8407-6744-7 Maxwell, J. C. (1993). *Developing the leader within you*. Nashville, Tennessee: Thomas Nelson, Inc. Publishers.

A-CR-CCP-702/PG-002 Chapitre 2, Annexe D

ISBN 1-882664-12-4 Karnes, F. A. & Bean, S. M. (1995). Leadership for students: A practical guide for ages 8-18. Waco, Texas: Prufrock Press.

Enfants Entraide. (2007). Biographie de Craig Kielburger. Extrait le 13 mars 2007 du site http://www.freethechildren.com/aboutus/craigmarc/craigkielburger.htm.

Kidz World. (2007). *Teen protects white bear*. Extrait le 13 mars 2007 du site http://www.kidzworld.com/article/1065-teen-protects-white-bear

ISBN 0-7879-4059-3 Van Linden, J. A. & Fertman, C. I. (1998). *Youth leadership*. San Francisco, California: Jossey-Bass Inc.

Colver, E. & Reid, M. (2001). Peacebuilders 2: Peer helping. Ottawa, Ontario, YouCAN.

ISBN 0-07-046513-4 Newstrom, J. & Scannell, E. (1998). *The big book of team building games*. USA: McGraw-Hill Companies.

ISBN 0-02-863656-2 Pell, A. R. (1999). The complete idiot's guide to team building. USA: Alpha Books.

A-PA-005-000/AP-004 MDN. (2005). *Le leadership dans les Forces canadiennes* : (Fondements conceptuels). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-PA-005-000/AP-003 MDN. (2005). *Le leadership dans les Forces canadiennes*: (Doctrine). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-CR-CCP-004/PT-001 D Cad (3). (2003). Livre de référence des Cadets royaux de l'Armée canadienne. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

ISBN 0-7645-5176-0 Loeb, M. & Kindel, S. (1999). *Leadership for dummies*. Indianapolis, Indiana: Wiley Publishing. Inc.

Wilderdom. (2007). *Index to group activities, games, exercises and initiatives: Trust-building activities*. Extrait le 26 avril 2007 du site http://wilderdom.com/games/descriptions/SliceNDice.html.

ISBN 0-8403-5682-X Ronhke, C. (1984). Silver *bullets: A guide to initiative problems, adventures games and trust activities*. USA: Kendall/Hunt Publishing Company.

OREN X04

Société canadienne de physiologie de l'exercice. (2011). *Directives*. Extrait le 1^{er} mai 2011 du site http://www.csep.ca

OAIC 14-18, Directeur - Cadets 3. (2010). *Programme d'évaluation de la condition physique et de motivation des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

L'Institut Cooper (sans date). Fitnessgram / activitygram test administration kit: Fitnessgram 8.0 stand-alone test kit. Windsor, ON: Human Kinetics.

ISBN 0-662-44467-1 Santé Canada. (2007). *Guide alimentaire canadien*. Ottawa, Ontario, Sa Majesté la Reine du chef du Canada.

Santé Canada. (2011). *Trousse éducative mangez bien et soyez actif.* Extrait le 29 septembre 2011 du site http://hc-sc.gc.ca/fn-an/food-guide-aliment/educ-comm/toolkit-trousse/plan-3a-fra.php

Santé Canada. (2011). *Activité physique*. Extrait le 1^{er} mai 2011 du site http://www.phac-aspc.gc.ca/hp-ps/hl-mvs/pa-ap/index-fra.php

Meredith, M., & Welk, G. (Eds.). (2005). *Fitnessgram / activitygram: Test administration manual* (3rd ed.). Windsor, ON: Human Kinetics.

Eaton, J. (2008). Achieving fitness: An adventure activity guide. Beverly, MA: Project Adventure, Inc.

ParticipACTION. (2011). *Bougez*. Extrait le 28 novembre 2011 du site www.participaction.com/fr-us/Get-Moving/Easy-Ways-To-Start.aspx

ISBN 978-0-316-11350-2 Ratey, J. MD. (2008). *Spark: The revolutionary new science of exercise and the brain.* New York, NY: Little, Brown and Company.

OREN X05

A-CR-CCP-150/PT-001 Chapman, J.R. Major, M.B.E. (1968). *Orienteering: An aid to training*. London, England: Hillside Printing & Publishing Co.

A-CR-CCP-151/PT-001 Fédération canadienne de course d'orientation (1983). *Manuel de certification des entraîneurs Niveau 1*. Ottawa, Ontario, Fédération canadienne de course d'orientation.

A-PD-050-015/PT-002 Direction de l'éducation physique et des loisirs et des commodités. (1989). *Entraînement et conditionnement physique des Forces canadiennes (vol. 2)*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

About ultimate. (2006). Extrait le 27 avril 2006 du site www.upa.org/ultimate

ISBN 0-936070-22-6 Anderson, B. (2000). *Le stretching : 20^e anniversaire* (éd. rév.). Bolinas, Californie, Shelter Publications, Inc.

0-3955-2808-9 Alter, J (1986). Stretch and strengthen. US: Judith Alter.

Body Bar. (2010). *Programs & education*. Extrait le 5 octobre 2011 du site http://www.bodybar.com/Programs-Education

Fédération canadienne de course d'orientation (1985). *Manuel de certification des entraîneurs Niveau deux*. Ottawa, Ontario, Fédération canadienne de course d'orientation.

City of Saskatoon, Community Services Department. (2006). *Stretch your limits: A smart guide to stretching for fitness*. Extrait le 26 octobre 2006 du site http://www.in-motion.ca/walkingworkout/plan/flexibility/

0-7360-4602-X Clark, N (2003). Nancy Clark's sports nutrition guidebook. US: Nancy Clark.

ISBN 978-0-7360-6675-4 Corbin, C., & Lindsey, R. (2007). *Fitness for life: Updated fifth edition*. Windsor, ON: Human Kinetics.

ISBN 0-88011-807-5 Hanlon, Thomas (1998). *The sports rules book: essential rules for 54 sports*. USA: Human Kinetics Publishers.

The HealthCentral Network. (2007). *MyDietExcercise.com: Winds sprint your way to fitness*. Extrait le 17 avril 2007 du site http://www.healthcentral.com/diet-exercise/fitness-survival-guides-81076-137.html

Hansen, B. (1999). Moving on the spot: Fun and physical activity: A collection of 5 minute stretch and movement sessions. Extrait le 26 octobre 2006 du site http://lin.ca/resource/html/dn3.htm#l1

ISBN 0-02-029265-1 Kjellstrom, Bjorn (1994). *Be expert with map & compass: The complete orienteering handbook*. New York, NY: Hungry Minds, Inc.

ISBN 0-88962-630-8 LeBlanc, Janet et Louise Dickson (1997). *Parlons franchement des enfants et du sport : Conseils à l'intention des parents, des entraîneurs, et des enseignants.* Oakville, Ontario et Buffalo, New York, Mosaic Press.

Livestrong.com. (2011). Beginner's *pilates exercises*. Extrait le 4 octobre 2011 du site http://www.livestrong.com/article/452265-beginner-pilates-exercises/

A-CR-CCP-702/PG-002 Chapitre 2, Annexe D

Men's Health. (2011). *The 5-minute six-pack abs.* Extrait le 5 octobre 2011 du site http://www.menshealth.com.sg/fitness/5-minute-six-pack-abs

ISBN 0-88011-463-0 Nideffer, R. PhD. (1992). *Psyched to win: How to master mental skills to improve your physical performance*. Champaign, IL: Leisure Press.

Norris, G. (Ed.). (1998). Fédération nationale de football : Touch-football – Livre des règlements 2004. Ottawa, Ontario, Fédération nationale de football.

Course d'orientation. (2006). Extrait le 25 mai 2006 du site www.orienteering.org

Eaton, J. (2008). Achieving fitness: An adventure activity guide. Beverly, MA: Project Adventure, Inc.

Popovic, Srdjan. (2011). 10 skipping rope exercises for a better body. Extrait le 6 octobre 2011 du site http://www.bloomtofit.com/10-skipping-rope-exercises-for-a-better-body

Ringette Canada. (2006). Extrait le 27 avril 2006 du site www.ringette.ca

Roadcycling.com - Cycling info as it should be. (2006). Extrait le 25 avril 2006 du site www.roadcycling.com

Shelter Online. (2006). Extrait le 25 avril 2006 du site www.shelterpub.com

Sports Fitness Advisor. (sans date). *Medicine ball exercises*. Extrait le 5 octobre 2011 du site http://www.sport-fitness-advisor.com/medicine-ball-exercises.html

Stott, Winifred (1987). *Armchair ORIENTEEring II: A practical guide to route planning*. Winnipeg, MB: Manitoba Orienteering Association.

Waehner, P. (sans date). Resistance band workout for beginners. Extrait le 5 octobre 2011 du site http://exercise.about.com/library/bltotalresistancebeginners.htm

A walking club - Walkablock club of america. (2006). Extrait le 25 avril 2006 du site www.walkablock.com

What is ultimate frisbee? (2006). Extrait le 27 avril 2006 du site www.whatisultimate.com

OREN 206

OAIC 14-41, Directeur - Cadets 4. (2007). *Tir de précision, carabines et munitions*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

OREN 207

OAIC 40-01 D Cad (3). (2003). *Grandes lignes du programme des cadets de l'Armée*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

OAIC 41-05 D Cad (4). (2006). *Programme des expéditions des cadets de l'Armée*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

0787224596 Henton, M. (1996). Adventure in the classroom: Using adventure to strengthen learning and build a community of life-long learners. Dubuque, IA, Kendall Hunt Publishing.

A-CR-CCP-030/PT-002 D Cad 3 (2000). Livre de référence des Cadets de l'armée Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Cadets Canada. (2007). À propos des cadets - L'histoire. Extrait le 19 février 2007 du site http://www.cadets.ca/about-nous/histo_e.asp.

Ligue des cadets de l'Armée du Canada. (2007). Ligue des cadets de l'Armée du Canada. Extrait le 9 mars 2007 du site http://www.armycadetleague.ca.

A0-040 2005-113124 D Cad. (2005). *Protocole d'entente entre le MDN et les ligues*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Scott, M (Ed.). (2003). Précisions sur les rôles dans les corps et escadrons de cadets. *Cadence : La Revue du Leadership du Mouvement des cadets du Canada*, Numéro 11, 30–32.

D Cad 4. (2005). OAIC 42-01, *Directives d'entraînement estival – Cadets royaux de l'Armée canadienne*. Dans l'OAIC, Vol. 4. Les cadets de l'Armée. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-CR-005-001/AG-001 D Cad. (Ébauche). *Instructions sur la tenue des Cadets de la Marine royale canadienne*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

OAIC 55-04 D Cad 4. (2007). *Instructions sur la tenue des cadets de l'Air*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

OREN 211

Unité régionale de soutien aux cadets (Centre) (2007). *Programme de sécurité pour le tir de précision et les armes à feu à l'intention des cadets*. Extrait le 18 avril 2007 du site http://www.central.cadets.ca/events/biath_cadetmarksman_e.html

Biathlon Canada. (2007). Biathlon Canada. Extrait le 12 février 2007 du site http://www.biathloncanada.ca

Union Internationale de Biathlon. (2007). Union Internationale de Biathlon. Extrait le 18 avril 2007 du site http://www.biathlonworld.com

Biathlon Canada. (2005). Les Ours du Biathlon : Programme d'entraînement communautaire. Ottawa, Ontario, Biathlon Canada.

Bibliothèque et Archives Canada. (2000). *Myriam Bédard*. Extrait le 30 avril 2007 du site http://www.collectionscanada.ca/women/002026-223-f.html

Cool Running. (2007). *Fitness and performance*. Extrait le 12 février 2007 du site http://www.coolrunning.com/engine/2/2 3/181.shtml

Will-Weber, M. (2006). *Runner's world: Beginner's: Training: First steps*. Extrait le 18 avril 2007 du site http://www.runnersworld.com/article/printer/1,7124,s6-380-381-386-678-0,00.html

Daisy Outdoor Products. (2006). AVANTI competition pellet rifle: operation manual: AVANTI legend model 853. Rogers, AR: Daisy Outdoor Products.

Cadets Canada. (2002). Règlements des compétitions de biathlon et règlements disciplinaires de l'UIB concernant les cadets. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Cadets Canada. (sans date). *Mouvement des cadets du Canada : Série de championnats de biathlon*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

OREN X20

A-AD-200-000/AG-000 Directeur – Distinctions honorifiques et reconnaissances. (1999). *Les décorations, drapeaux et la structure du patrimoine des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-AD-262-000/AG-000 Directeur - Éducation physique, loisirs et commodités. (1984). *Administration des mess*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-CR-050-801/PH-001 Direction - Cadets 6. (2009). *Plan d'instruction EP1 - Cadres des instructeurs de cadets (CIC) Cours élémentaire de formation d'officier*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-CR-CCP-702/PG-002 Chapitre 2, Annexe D

B-GL-317-018/PT-001 Forces canadiennes. (1987). *Armes : Le fusil C7 et la carabine C8 de 5.56 mm (vol. 18)*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

MCAFC 1-900 Commandement aérien. (2007). *Procédures de dîner régimentaire du commandement aérien*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

DVD Video Chadderton, H. C. (Producer) (2005). *The boys of Kelvin High: Canadians in Bomber Command*. Ontario: The War Amps of Canada.

DVD vidéo Chadderton, H. C. (réalisateur) (2000). *UNE GUERRE SINGULIÈRE : Les Canadiens en Sicile et en Italie* Ontario, Les Amputés de guerre du Canada.

DVD vidéo (2010). Revues navales internationales dans le cadre du Centenaire de la Marine canadienne de 2010. Canada, Ministère de la Défense nationale.

DVD Video Gimblett, R. H. (Author) (2004). *Opération Apollo - l'âge d'or de la Marine canadienne dans la guerre au terrorisme – 2001-2003*. Canada: Magic Light Publishing.

DVD Video Guilmain, C. (Director) (2012). Le 22e Régiment en Afghanistan. National Film Board of Canada.

HMCS Queen Regina's Naval Reserve Division. (2009). *Chief Petty Officers & Petty Officers mess dinner naval customs*. Extrait le 28 avril 2009 du site http://www.hmcsqueen.ca/cpomessdinner.pdf.

Love, D.W. (1990). *Manual of Canadian naval etiquette*. Victoria, BC: VENTURE, The Naval Officer Training Centre.

ReadyAyeReady (2009). *Naval Toasts of the day – customs and traditions: Naval toasts of the day.* Extrait le 1^{er} avril 2009 du site: http://www.readyayeready.com/tradition/naval-toasts-of-theday.htm.

OREN 221

A-CR-CCP-004/PT-001 D Cad (3). (2000). *Livre de référence des Cadets royaux de l'Armée canadienne*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

ISBN 978-0-9740820-2-3 Tawrell, P. (2006). *Camping and wilderness survival: The ultimate outdoors book.* (2nd ed.). Lebanon, NH: Leonard Paul Tawrell.

ISBN 0-517-88783-5 Curtis, R. (1998). The backpackers field manual: A comprehensive guide to mastering backcountry skills. New York, NY: Three Rivers Press.

Service canadien de la faune et Fédération canadienne de la faune. (2007). Faune et flore du pays - Espèces. Extrait le 26 février 2007 du site http://www.hww.ca/hww.asp?id=1&pid0.

ISBN 0-618-15313-6 Bowers, Nora, Bowers, Rick et Kaufman, Kenn. (2004). *Kaufman Focus Guides: Mammals of north america*. New York, NY: Houghton Mifflin Company.

Parcs Canada. (2007). Les ours et les gens : Un guide sur la sécurité et la conservation sur les sentiers. Extrait le 5 mars 2007 du site http://www.pc.gc.ca/pn-np/inc/PM-MP/visit/visit12a_f.pdf.

International Wolf Center. (2003). Wolves and Humans – Are Wolves Dangerous to Humans? Extrait le 5 mars 2007 du site http://www.wolf.org/wolves/learn/basic/pdf/wh_are_wolves_dangerous.pdf.

Waterton Park Information Services. (2007). Reference *information section*. Extrait le 5 mars 2007 du site http://www.watertoninfo.com/r/pred.html.

International Wolf Center. (2002). *Living with wolves: Tips for avoiding conflicts*. Extrait le 5 mars 2007 du site http://www.wolf.org/wolves/learn/basic/pdf/wh_avoiding%20_conflict.pdf.

Minnesota Trappers Association. (2007). *Canadian Lynx*. Extrait le 12 mars 2007 du site http://www.mntrappers.com/lynx.html.

Manitoba Conservation. (2007). *Living with wildlife in Manitoba*. Extrait le 25 avril 2007 du site http://www.gov.mb.ca/conservation/wildlife/problem_wildlife/pdf.coyote.html.

The Hunting Outfitters. (2007). *The hunting outfitters*. Extrait le 9 février 2007 du site http://www.huntingoutfitters.com.

ISBN 1-894070-56-9 Ambulance St-Jean. (2006). *Cours de secourisme : Premier sur les lieux : guide de référence des* étudiants. Ottawa, Ontario, Ambulance St-Jean

St. John Ambulance Canada. (2004). Seasonal *safety tips: September 2004 be casual, not a casualty*. Extrait le 27 février 2007 du site http://www.sja.ca/English/safety_tips/safety_tips/September.asp.

ISBN 0-7858-1446-9 Pawson, D. (2001). Pocket guide to knots and splices. Edison, NJ: Chartwell Books, Inc.

ISBN 0-688-01226-4 Bigon, M. and Regazzoni, G. (1982). The *morrow guide to knots*. New York, Quill/William Morrow.

ISBN 0-00-265314-7 Wiseman, J. (1999). *The SAS survival handbook*. Hammersmith, London: HarperCollins Publishers.

B-GG-302-002/FP-001 FMC (1982). Entraînement fondamental aux opérations par temps froid : Opérations particulières, volume 2, Opérations dans l'arctique et la zone subarctique. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A2-042 A-85-269-001/FP-003 Forces canadiennes. (1986). *Manuel des services d'alimentation : Alimentation en campagne (vol. 1)*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Parcs Canada. (2007). Parcs Canada. Extrait le 22 février 2007 du site http://www.pc.gc.ca/agen/index_F.asp.

Service canadien de la faune et Fédération canadienne de la faune. (2007). Faune et flore du pays - Réseau d'aires protégées d'Environnement Canada. Extrait le 22 février 2007 du site http://www.hww.ca/hww2.asp?cid=4&id=231.

Bureau du vérificateur général du Canada. (2007). *Bureau du vérificateur général du Canada*. Extrait le 22 février 2007 du site http://www.oaq-bvq.qc.ca/domino/oaq-bvq.nsf/html/menue.html.

Environnement Canada. (2007). *Loi canadienne sur la qualité de l'air*. Extrait le 21 mars 2007 du site http://www.ec.gc.ca/cleanair-airpur/default.asp?lang=Fr&n=6EBBF05D-1.

Ressources naturelles Canada. (2007). À propos de nous. Extrait le 21 mars 2007 du site http://www.nrcan-rncan.gc.ca/inter/aboutus f.html.

Environnement Canada. (2004). Service canadien de la faune : Pleins feux sur le Service canadien de la faune. Extrait le 23 mars 2007 du site http://www.cws-scf.ec.gc.ca/focus_f.cfm#targ1.

Environnement Canada. (2002). *Présence de la moule zébrée dans le Saint-Laurent*. Extrait le 23 mars 2007 du site http://www.qc.ec.gc.ca/csl/pub/pub004_e.html.

PioneeringProjects.org (2004). *PioneeringProjects.org*. Extrait le 20 février 2007 du site http://www.pioneeringprojects.org/projects/index.htm

ISBN 1-58238-092-9 Brockman F. C. (2001). *Trees of North America: A guide to field identification*. New York, USA: St. Martin's Press.

A-CR-CCP-702/PG-002 Chapitre 2, Annexe D

Ressources naturelles Canada. (2002). Les arbres provinciaux. Extrait le 22 mars 2007 du site http://cfl.scf.rncan.gc.ca/imfec-idecf/hosttrees.html

ISBN 0-425-10572-5 Brown T. et Morgan B. (1993). *Tom Brown field guide: Wilderness survival*. New York, NY: The Bertley Publishing Group.

OREN 222

B-GL-382-005/PT-002 Forces canadiennes. (2006). *Cartes, dessins topographiques, boussoles et le système mondial de positionnement*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-CR-CCP-004/PT-001 D Cad (2003). *Livre de référence des Cadets royaux de l'Armée canadienne*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Fédération canadienne de course d'orientation. (1985). *Manuel de certification des entraîneurs Niveau deux*. Ottawa, Ontario, Fédération canadienne de course d'orientation.

ISBN 0-07-136110-3 Seidman, D. and Cleveland, P. (1995). *The essential wilderness navigator*. Camden, ME: Ragged Mountain Press.

ISBN 1-4018-0961-8 Ford, H. L. (2003). Landscape surveying. Florence, KY: Thomson Delmar Learning.

OREN 223

(ISBN 0-936070-22-6) Anderson, B. (2000). Stretching 20th Anniversary. (Rev. Ed.). Bolinas, CA: Shelter Publications Inc.

ISBN 0-517-8878-5 Curtis, R. (1998). *The backpacker's field manual: A comprehensive guide to mastering backcountry skills*. New York, NY: Three Rivers Press.

ISBN 0-7627-0476-4 Roberts, H. (1999). Basic essentials, backpacking. Guilford, CT: The Globe Pequot Press.

ISBN 0-7566-0946-1 Berger, K. (2005). Backpacking & hiking. New York, NY: DK Publishing, Inc.

ISBN 978-0-7153-2254-3 Bagshaw, C. (Ed.). (2006). *The ultimate hiking skills manual*. Cincinnati, OH: David & Charles.

Mountain Equipment Co-op. (2007). Connect. Extrait le 28 février 2007 du site http://www.mec.ca.

Parcs Canada. (2007). Les parcs nationaux du Canada. Extrait le 28 février 2007 du site http://www.pc.gc.ca.

Club Alpin du Canada. (2007). *Le Club Alpin du Canada est un organisme national en alpinisme*. Extrait le 28 février 2007 du site http://www.alpineclubofcanada.ca/index.html.

Sentiers Canada. (2007). Sentiers Canada. Extrait le 28 février 2007 du site http://www.trailscanada.com.

Le Sentier transcanadien. (2007). *Bienvenue au sentier transcanadien*. Extrait le 28 février 2007 du site http://www.tctrail.ca.

Hike Ontario. (2007). Hike Ontario. Extrait le 28 février 2007 du site http://www.hikeontario.com.

Mountain Equipment Co-op. (2007). Learn packs and poles. Extrait le 28 février 2007 du site http://www.mec.ca.

OutdoorPlaces.com. (2004). *Buying guides, trekking poles*. Extrait le 17 avril 2007 du site http://www.outdoorplaces.com/gear/buying_guide.htm.

OREN 224

ISBN 1-896713-00-9 Tawrell, P. (1996). *Camping and wilderness survival: The ultimate outdoors book*. Green Valley, ON: Paul Tawrell.

ISBN 0-517-88783-50 Curtis, R. (1998). The backpacker's field manual: A comprehensive guide to mastering backcountry skills. New York, NY: Three Rivers Press.

B-GA-217-001/PT-001, La survie sous tous les climats. (sans date). Ottawa, Ontario, Défense nationale.

ISBN 0-425-10572-5 Brown, T & Morgan, B. (1983). *Tom Brown's field guide to wilderness survival*. New York, NY: The Berkley Publishing Group.

Ferri, G. (2000). The psychology of wilderness survival. Hanover, ON: Skyway Printing.

A-CR-CCP-030/PT-002 D Cad 3 (2000). *Livre de référence des Cadets royaux de l'Armée canadienne*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-CR-CCP-263/PT-001 / ISBN 0-9680390-5-7 MacDonald, A.F. et Peppler, I.L. (2000). *Entre ciel et terre*. Édition du millénaire. Ottawa, Ontario, Aviation Publishers Co. Limited.

ISBN 0-517-88783-5 Curtis, R. (1998). *The backpackers field manual: A comprehensive guide to mastering backcountry skills*. New York, NY: Three Rivers Press.

ISBN 1-57990-468-8 Brotak, E. (2004). *Wild about weather*. New York, NY: Lark Books, A Division of Sterling Publishing Co., Inc.

ISBN 0-7566-0946-1 Berger, K. (2005). Backpacking & hiking. New York, NY: DK Publishing, Inc.

ISBN 0-00-265314-7 0-00-653140-7 Wiseman, J. (1999). SAS survival handbook. London: HarperCollins Publishers.

A-CR-CCP-107/PT-001 Ministère de la Défense nationale (1978). *Cadets royaux de l'Armée canadienne, plan de cours - formation par l'aventure*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

ISBN 978-0-9740820-2-8 Tawrell, P. (2006). Camping and wilderness survival: The ultimate outdoors book. (2nd ed.). Lebanon, NH: Leonard Paul Tawrell.

Ministère des transports. (2007). *Signaux sol à air*. Extrait le 9 février 2007 du site http://www.tc.gc.ca/CivilAviation/publications/tp14371/SAS/4-0.htm.

CHAPITRE 3 ÉVALUATION DES CADETS

OBJET

1. Le présent chapitre donne un aperçu des exigences d'évaluation spécifiques pour obtenir la qualification de l'étoile rouge.

ÉVALUATION DE L'APPRENANT

2. La publication A-P9-050-000/PT-Z01, *Manuel de l'instruction individuelle et de l'éducation*, volume 1, définit l'évaluation de l'apprenant comme étant « l'évaluation du progrès du participant pendant un programme d'instruction (évaluation formative) et de ses réalisations à la fin du programme (évaluation sommative) ».

CONCEPTION ET ÉLABORATION DE L'ÉVALUATION DES CADETS

- 3. L'évaluation des cadets est conçue et élaborée en intégrant les pratiques professionnelles actuelles du monde de l'éducation et du développement des jeunes et tient compte des meilleures pratiques en usage au sein de l'Organisation des cadets du Canada (OCC).
- 4. L'évaluation des cadets a été conçue et élaborée de façon à ce que tous les cadets soient en mesure d'atteindre tous les OREN et les OCOM correspondants. Afin de motiver les cadets à apprendre, l'évaluation des cadets mise sur le succès et la confiance en soi plutôt que de démotiver les cadets par des échecs et des défaites.

PÉRIODES DE DÉVELOPPEMENT (PD) DU PC

- 5. Le PC s'applique aux périodes de développement des adolescents et est adapté pour convenir à sa clientèle cible. Chaque PD énonce les philosophies et les approches particulières de l'apprentissage et de l'évaluation qui ont une incidence sur la conception, l'élaboration et la conduite de l'instruction et de l'évaluation des cadets.
- 6. Une PD est une période, pendant la progression du cadet dans le PC, durant laquelle il participe à des instructions et saisit des occasions de perfectionner les connaissances, les compétences et les attitudes requises qui appuient les objectifs du PC et contribuent à la réalisation des résultats du PC.
- 7. Chaque PD se distingue par des niveaux d'instruction progressifs et des objectifs d'apprentissage correspondants qui font en sorte que l'instruction est pertinente, atteignable et axée sur l'âge de la clientèle cible. Les PD et les niveaux d'instruction correspondants doivent être complétés d'une manière séquentielle et sans effort qui permet au cadet de passer au niveau d'instruction suivant ou à la PD suivante, tout en réalisant les objectifs d'apprentissage du niveau précédent ou de la PD précédente.
- 8. La conception et l'élaboration de l'instruction et de l'évaluation du cadet sont fondées sur l'aperçu général des caractéristiques des PD qui se trouve au chapitre 3, annexe A.

ÉVALUATION DE L'APPRENTISSAGE DU CADET

9. Le but de l'évaluation des cadets pour la qualification de l'étoile rouge est de mesurer l'étendue de la participation du cadet à l'instruction obligatoire et à l'instruction complémentaire prévues, et de faire une évaluation en comparant le niveau de participation à la norme minimale de qualification.

CONTRÔLE DU PROGRÈS DES CADETS

- 10. Les cadets doivent satisfaire aux normes de comportement et de conduite prédéterminées. L'officier du cours doit adopter une approche proactive en ce qui a trait aux difficultés durant les entrevues ou le counselling personnel avec les cadets.
- 11. L'officier du cours est encouragé à rencontrer le cadet de façon formelle et informelle durant l'année d'instruction pour discuter de son progrès en vue de l'obtention de sa qualification de l'étoile rouge et pour lui donner une rétroaction sur son rendement général. Il est attendu que l'officier du cours rencontrera chaque cadet au moins une fois à la fin de l'année d'instruction pour réviser avec lui le document rempli du chapitre 3, annexe B, Dossier de qualification de l'étoile rouge. Les lignes directrices pour la conduite des entrevues se trouvent au chapitre 3, annexe C.
- 12. Les absences fréquentes à l'instruction obligatoire et à l'instruction complémentaire, qui feraient en sorte que le cadet ne satisfasse pas à la norme minimale de qualification de l'étoile rouge, doivent être traitées conformément aux ordonnances de l'OAIC 15-22, *Conduite et discipline Cadets*.

SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION

13. Une séance de counselling pour l'instruction a lieu lorsqu'un cadet a de la difficulté à progresser et qu'une intervention est nécessaire en vue d'établir des objectifs pour la mesure corrective ou l'instruction corrective. L'O Instr est responsable de la tenue des séances de counselling pour l'instruction, sauf dans le cas des promotions des cadets, où le Cmdt est responsable. Les lignes directrices sur la tenue des séances de counselling pour l'instruction se trouvent à l'annexe E, et le Formulaire de séance de counselling pour l'instruction se trouve à l'annexe E, appendice 1.

ÉVALUATION SUPPLÉMENTAIRE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

14. Aucune évaluation supplémentaire des cadets (p. ex., tests théoriques, contrôles de rendement, etc.) ne doit être utilisée pour déterminer l'admissibilité à la qualification de l'étoile rouge. Ces normes nationales ne doivent donc pas être complétées par des normes régionales ou locales.

NORME DE QUALIFICATION DE L'ÉTOILE ROUGE

- 15. La norme minimale de qualification de l'étoile rouge est :
 - a. La présence à soixante pour cent du programme d'instruction obligatoire et complémentaire une fois membre du corps de cadets, telle que calculée par le corps de cadets.
 - b. La réussite de chaque OREN telle qu'énoncée dans le dossier de qualification de l'étoile rouge qui se trouve au chapitre 3, annexe B.

CADETS NE SATISFAISANT PAS À LA NORME DE QUALIFICATION

- 16. Les cadets qui ne satisfont pas à la norme de qualification minimale doivent avoir une occasion raisonnable de compléter l'instruction manquée. Si, à la fin de l'année d'instruction, le cadet n'a pas complété avec succès un OREN, le Cmdt du corps de cadets peut déroger à la norme de qualification minimale. Lorsqu'il déroge à toute exigence d'OREN, le Cmdt du corps de cadets doit tenir compte :
 - a. de la légitimité de la raison du cadet pour avoir échoué à atteindre l'OREN;
 - b. de la présence du cadet à l'instruction obligatoire et à l'instruction complémentaire; et
 - c. du comportement et du rendement généraux du cadet.

- 17. Tout cadet pour qui une dérogation a été émise ne se verra pas accorder la qualification de l'étoile rouge. Cependant, le cadet passera à la qualification de l'étoile d'argent lors de sa troisième année de participation au corps de cadets. Si le Cmdt a décidé de ne pas accorder une dérogation en raison de l'assiduité ou du comportement, le cadet pourrait devoir recommencer la qualification de l'étoile rouge.
- 18. Les cadets auxquels on a accordé une dérogation à la norme de qualification minimale de l'étoile rouge et qui ont progressé à l'étoile d'argent à leur troisième année de participation au corps de cadets doivent atteindre les exigences manquantes des OREN de l'étoile rouge. Pour faciliter cette progression, les cadets peuvent recevoir simultanément des crédits pour des activités réalisées dans le cadre de la qualification de l'étoile rouge qui font aussi partie de la qualification de l'étoile d'argent.

DOSSIER ET RAPPORT DES RÉALISATIONS

19. Le progrès de chaque cadet doit faire l'objet d'un rapport en utilisant le dossier de qualification de l'étoile rouge, qui se trouve à l'annexe B, qui sert également à déterminer la réussite de la qualification de l'étoile rouge. Les résultats doivent être inscrits et classés sur le formulaire MDN 2399, Dossier personnel du cadet.

BREVET D'APTITUDE DE L'ÉTOILE ROUGE

20. Chaque cadet recevra le Brevet d'aptitude de cadet, CF 558 (NNO 7530-21-870-7685) après avoir réussi la qualification de l'étoile rouge.

ANNEXE A

CARACTÉRISTIQUES DES PÉRIODES DE DÉVELOPPEMENT DU PROGRAMME DES CADETS

Période de développement (PD)	Période de développement 1 (PD1)			Période de développement 2 (PD2)			Période de développement 3 (PD3)	
Âges	12 à	14		15 à	16		17 à 18	
Années	A1	A2		A3	A4		A5+	
Aperçu de la PD	émotionnel et social d'un cadet est pris en co		nction de trois périodes de développement (PD) pro considération pour ces PD axées sur l'âge. Le cad (raisonnement, réflexion, résolution de problèmes)		et dév	et développe et, ultimement, perfectionne sa		
Apprentissage axé sur l'âge	Fondé sur l'	expérience	Fondé sur le développement			Fondé sur les compétences		
Description de la PD	Le cadet a des réflexes bien développés, mais la partie du cerveau qui fait appel au raisonnement de niveau supérieur n'a pas encore atteint la maturité. Un apprentissage efficace est actif et interactif et permet beaucoup d'expériences pratiques.		Le cadet commence à développer une capacité de raisonnement de niveau supérieur, comme l'aptitude à résoudre des problèmes. Un apprentissage efficace est interactif et pratique, et permet aux cadets d'intégrer la prise de décisions dans leur processus d'apprentissage.		Le cadet perfectionne sa capacité de raisonnement de niveau supérieur. Un apprentissage efficace est interactif et met l'accent sur la responsabilité individuelle et l'apprentissage autonome.			
Attente liée à l'évaluation	Participation		Compétence de base		Compétence améliorée			
But de l'évaluation	Stimulation et maint pour le PC NOTA: L'initiation du ca d'activités d'instruction e d'apprentissage, dont l'a l'évaluation est axée sur à atteindre cet objectif. Initiation à une vaste connaissances et à compétences NOTA: Les cours du de initieront les cadets à ce spécialisation particuliers de découvrir des domain particuliers.	t d'occasions ttente liée à la participation, aidera e base de un ensemble de uxième été au CIEC rtains domaines de s qui leur permettront	•	liée au raisonnemer Détermination et per constants des doma particuliers et des ap	un ensemble de itation à la compétence et rfectionnement et spécialisation potitudes et maîtrise améliorée te et maintien d'un	•	Développement d'une connaissance accrue, d'un raisonnement ou d'une compétence dans un domaine de spécialisation ciblé lié aux intérêts, à la capacité et aux exigences du PC Développement continu d'une vaste base de connaissances, d'un ensemble de compétences et d'une capacité de raisonnement Reconnaissance continue de la maîtrise améliorée de la compétence Stimulation constante et maintien d'un intérêt marqué pour le PC.	

A-CR-CCP-702/PG-002 Chapitre 3, Annexe A

ANNEXE B DOSSIER DE QUALIFICATION DE L'ÉTOILE ROUGE

Nom du cadet :			Corps de cadets :		
	Les OREN dont la mention	est « Non	n réalisée » ou « Réalisée » :	Évaluation	des OREN
	Sujet	N° de l'OREN	Énoncé de rendement	Non réalisée	Réalisée
	Civisme	X01	Participer à des activités sur le civisme		
	Service communautaire	X02	Effectuer un service communautaire		
	Leadership	203	Démontrer des qualités de leadership auprès des pairs		

	IOILI		
Civisme	X01	Participer à des activités sur le civisme	
Service communautaire	X02	Effectuer un service communautaire	
Leadership	203	Démontrer des qualités de leadership auprès des pairs	
Bonne forme physique et mode de vie sain	X04	Suivre la participation à des activités physiques	
Activités physiques	X05	Participer à des activités physiques	
Tir de précision avec la carabine à air comprimé	206	Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision	
Connaissances générales des cadets	207	Servir dans un corps de cadets de l'Armée	
Exercice militaire et cérémonial	208	Exécuter l'exercice militaire en tant que membre d'une escouade	
Familiarisation des FAC	X20	Participer à des activités de familiarisation des FAC	
Entraînement en campagne	221	Exécuter les fonctions de membre d'une équipe pendant un exercice d'entraînement en campagne de nuit	
Navigation	222	Naviguer le long d'un itinéraire en utilisant une carte et une boussole	
Randonnée de haute montagne	223	Effectuer une randonnée pédestre le long d'un itinéraire dans le cadre d'un exercice pendant la nuit	
Survie en milieu sauvage	224	Identifier les mesures immédiates à prendre quand on est perdu	

			Officier d'instruction	
Qualification	Oui	Non		
réussie			Signature :	Date :

A-CR-CCP-702/PG-002
Chapitre 3, Annexe B

ANNEXE C LIGNES DIRECTRICES D'UNE ENTREVUE DE CADET

GÉNÉRALITÉS

L'objet de la conduite d'une entrevue est de discuter des attentes, des objectifs personnels et du progrès de l'apprentissage du cadet (évaluation de l'apprentissage), et de lui donner de la rétroaction sur son rendement global.

Rencontrer le cadet durant l'année d'instruction pour discuter de son progrès en vue de l'obtention de sa qualification et pour réviser son plan d'action.

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L'ENTREVUE

Rassembler les ressources requises, comme le formulaire d'entrevue du cadet (appendice 1), les calendriers d'instruction, des stylos, du papier, etc.

Demander au cadet de réviser les documents d'accompagnement de sorte qu'il soit prêt, lors de l'entrevue, à discuter des domaines spécifiques ainsi que de ses attentes et de ses objectifs personnels.

Prévoir des entrevues de façon à allouer environ 10 à 15 minutes par cadet.

CONDUITE D'UNE ENTREVUE



Conseils pour une entrevue réussie :

- Poser des questions qui incitent à la réflexion, en d'autres mots, éviter les questions à répondre par oui ou par non).
- Gérer le temps en s'assurant que le cadet ne s'écarte pas du sujet.
- Écouter et répondre de façon à exprimer que le cadet a été entendu et compris. Par exemple, paraphraser les idées des candidats.
- Accorder suffisamment de temps aux cadets pour répondre aux questions.
- 1. Souhaiter la bienvenue au cadet.
- 2. Remplir le formulaire d'entrevue du cadet.
- 3. Demander au cadet de signer le formulaire d'entrevue du cadet.
- 4. Signer le formulaire d'entrevue du cadet.

INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ENTREVUE

Mettre une copie du formulaire d'entrevue du cadet au dossier d'instruction du cadet.

A-CR-CCP-702/PG-002
Chapitre 3, Annexe C

ANNEXE C, APPENDICE 1 FORMULAIRE D'ENTREVUE DU CADET

Nom:		Grade :			
Niveau d'étoile :		Peloton :			
SEC	TION 1 – ENTREVUE INITIALE				
1. 2. 3. 4. 5.	Quelles sont vos attentes par rapport à ce niveau d'étoile? Avez-vous des questions par rapport à l'instruction, au calendrier et/ou à l'évaluation? Quelles activités vous emballent le plus? Quels sont vos points forts? Quels sont les points que vous aimeriez améliorer? Quels buts personnels aimeriez-vous atteindre? Quelles mesures prendrez-vous pour atteindre ces buts?				
7.	Y a-t-il quelque chose que nous devrions savoir expérience d'apprentissage soit des plus agréal				
NOTA	Α				
Signa	ature du cadet :				
Signa	ature de l'officier :		Date :		

SECTION 2 – ENTREVUE DE RENDEMENT

- 1. Jusqu'à présent, ce niveau d'étoile répond-t-il à vos attentes? Dans la négative, que pouvons-nous faire pour répondre à ces attentes?
- 2. Y a-t-il des domaines qui suscitent votre enthousiasme ou qui vous préoccupent et que vous voudriez souligner?
- 3. Comment percevez-vous votre progrès? *
- 4. Quels sont les points que vous aimeriez améliorer?

5. Quels buts personnels aimeriez-vous établir?	
* Donner au cadet une rétroaction sur son progrès et son rendement global en m écarts qui peuvent ressortir entre l'auto-évaluation du cadet et vos observations. peuvent comprendre les présences, la participation, etc.	
PLAN D'ACTION	
Travailler avec le cadet pour élaborer un plan d'action qui tient compte de ses bu matière d'instruction. Le plan d'action est un ensemble de mesures mutuellement s'engage à réaliser pour atteindre ses objectifs. Il doit être réaliste et réalisable, e	convenues que le cadet
NOTA	
Signature du cadet :	
Signature de l'officier :	Date :

SECTION 3 – ENTREVUE FINALE

- 1. Comment avez-vous aimé ce niveau d'étoile?
- 2. Quels éléments vous ont plu ou déplu en ce qui a trait à l'instruction? Comment pourrait-on l'améliorer?
- 3. Comment pouvez-vous appliquer ce que vous avez appris à l'intérieur et à l'extérieur du corps de cadets?
- 4. Quels sont les nouveaux buts personnels que vous souhaitez établir?
- 5. Quelles occasions d'instruction futures vous intéressent?

Remettre au cadet une copie de son dossier de qualification dûment rempli et discuter de ses progrès d'apprentissage relativement aux objectifs du cours. Lorsqu'une dérogation a été accordée, expliquer au cadet ce que cela signifie et ce qu'il aura à accomplir l'année suivante pour satisfaire aux exigences de la qualification courante.

NOTA	
Signature du cadet :	
Signature de l'officier :	Data :
Signature de l'officier :	Date :

A-CR-CCP-702/PG-002 Chapitre 3, Annexe C, A	2 Appendice 1
	CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

ANNEXE D

LIGNES DIRECTRICES POUR UNE SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION

GÉNÉRALITÉS

L'objet de la séance de counselling pour l'instruction est de rencontrer officiellement le cadet qui éprouve des difficultés à obtenir ou à maintenir des résultats conformes aux normes de la qualification et à élaborer un plan d'action pour l'aider.

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA SÉANCE DE COUNSELLING

Rassembler les ressources requises, comme le formulaire de la SCI, le dossier d'instruction du cadet, des stylos, du papier, etc.

Réviser le dossier d'instruction du cadet et discuter de son rendement avec les autres membres du personnel au besoin.

Remplir la section 1 du formulaire de la SCI.

CONDUITE D'UNE SÉANCE DE COUNSELLING

Conseils pour une entrevue réussie :

- Poser des questions qui incitent à la réflexion, en d'autres mots, éviter les questions à répondre par oui ou par non).
- Gérer le temps en s'assurant que le cadet ne s'écarte pas du sujet.
- Écouter et répondre de façon à exprimer que le cadet a été entendu et compris. Par exemple, paraphraser les idées des cadets.
- Accorder suffisamment de temps aux cadets pour répondre à vos questions.
- 1. Souhaiter la bienvenue au cadet.
- 2. Remplir les sections 2 et 3 du formulaire de la SCI.
- 3. Demander au cadet de signer le formulaire de la SCI.
- 4. Signer le formulaire de la SCI.

INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À LA SÉANCE DE COUNSELLING

L'objectif d'une séance de counselling pour l'instruction est de guider un cadet vers la réussite dans le programme des cadets. Après la séance de counselling pour l'instruction, l'officier d'instruction doit rencontrer le Cmdt pour discuter des résultats de la séance et de toute autre mesure requise.

Le commandant doit communiquer avec le tuteur pour ouvrir un dialogue et l'inclure dans le plan d'action.

A-CR-CCP-702/PG-002 Chapitre 3, Annexe D

ANNEXE D, APPENDICE 1 FORMULAIRE DE SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION

SECTION 1 – RENSEIGNEMENTS DE BASE					
Nom	:	Grade :			
Nivea	au d'étoile :	Peloton :			
Circo	nstances justifiant une SCI :				
toute	Le progrès global de l'instruction (p. ex. gravité de l'échec, rendement par rapport aux OREN connexes, toute difficulté précédente et mesure prise, rendement ou comportement, etc.) :				
	TION 2 – CONCLUSIONS DE LA SÉANCE				
1.	supplémentaire a été donné)				

SECTION 3 – RECOMMANDATIONS DE LA SÉANCE (PLAN D'ACTION)				
Avec le cadet, élaborer un plan d'action qui fait ressortir les mesures à prendre po	our réussir.			
Informer le cadet des conséquences qu'il subira s'il ne s'améliore pas.				
Signature du cadet :				
Signature de l'officier d'instruction :	Date :			
SECTION 4 – RÉVISION DU COMMANDANT				
Inscrire toutes les discussions avec les parents concernant les progrès du cadet.				
Signature du commandant :	Date :			

CHAPITRE 4 OBJECTIFS DE RENDEMENT

CIVISME

1. OREN X01 – Participer à des activités sur le civisme

Le présent OREN et les OCOM connexes se trouvent dans la publication A-CR-CCP-701/PG-002, Cadets royaux de l'Armée canadienne - Norme de qualification et plan de l'étoile verte.

SERVICE COMMUNAUTAIRE

1. OREN X02 – Effectuer un service communautaire

Le présent OREN et les OCOM connexes se trouvent dans la publication A-CR-CCP-701/PG-002, Cadets royaux de l'Armée canadienne - Norme de qualification et plan de l'étoile verte.

OREN 203

- 1. Rendement : Démontrer des qualités de leadership dans un environnement entre pairs
- 2. Conditions:
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales: Toutes les conditions.
- 3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit démontrer des qualités de leadership auprès des pairs en :
 - a. contribuant positivement à un groupe;
 - b. affichant une attitude positive en regard à l'apprentissage; et
 - c. étant responsable de ses actes et de ses choix.
- 4. **Remarques**: S.O.
- 5. Matière complémentaire :
 - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 203 est conçue pour améliorer l'aptitude du cadet à démontrer des qualités de leadership :
 - (1) OCOM C203.01 (Consigner des entrées dans un journal réflectif);
 - (2) OCOM C203.02 (Utiliser la résolution de problème);
 - (3) OCOM C203.03 (Discuter des caractéristiques d'un chef);
 - (4) OCOM C203.04 (Participer à une présentation donnée par un chef);
 - (5) OCOM C203.05 (Participer à des activités de renforcement de la confiance); et
 - (6) OCOM C203.06 (Participer à des activités de résolution de problème).
 - b. L'instruction complémentaire liée à l'OREN 203 se limite à un total de 11 périodes qui peuvent se dérouler pendant les séances ou pendant une journée d'instruction assistée. Les corps de cadets ne sont pas tenus d'utiliser toutes les 11 périodes.

OCOM M203.01

1. Rendement : Discuter du leadership entre pairs

2. Conditions:

- a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
- b. Éléments non permis : S.O.
- c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
- 3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit discuter du leadership entre pairs.

4. Points d'enseignement :

PE	Description		Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer I	e leadership entre pairs, incluant :	Exposé	15 min	C0-134
	a. les responsabilités d'un cadet de l'étoile rouge, incluant :		interactif		
	(1)	suivre la voie hiérarchique;			
	(2)	donner l'exemple;			
	(3)	être ferme, juste et amical;			
	(4)	témoigner du respect aux supérieurs et aux subordonnés;			
	(5)	être conscient des risques d'accident;			
	(6)	prendre des initiatives;			
	(7)	se fixer des buts; et			
		esponsabilités d'un cadet de l'étoile e spécifiques au corps de cadets.			
PE2	Diriger une activité sur l'établissement des buts en demandant aux cadets de prendre en note : a. les buts à court terme réalisable au corps, comme :		Activité en classe	10 min	C0-022 (p. 39 à 42)
	(1)	améliorer le port de l'uniforme;			
	(2)	améliorer l'exercice militaire;			
	(3)	assister à toutes les soirées d'instruction, etc.;			

PE	Description		Méthode	Durée	Réf	
		, ,	outs à long terme pour l'année struction comme :			
		(a)	obtenir une promotion;			
		(b)	obtenir le prix de présence parfaite; et			
		(c)	participer à l'instruction d'été, etc.; et			
	b. les étapes que les cadets doivent suivre pour atteindre ces buts.					

5. **Durée** :

a. Introduction/Conclusion: 5 min
b. Exposé interactif: 15 min
c. Activité en classe: 10 min
d. Total: 30 min

6. Justification:

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 afin d'initier les cadets au leadership de subalterne, de stimuler leur intérêt et de leur présenter la matière de base.
- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE2, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et de stimuler l'intérêt des cadets, et de présenter le leadership entre pairs.

7. Documents de référence :

- a. C0-022 (ISBN 0-02864-207-4) Cole, K. (2002). *The Complete Idiot's Guide to Clear Communication*. Indianapolis, IN, Alpha Books.
- b. C0-134 (ISBN 0-7852-7440-5) Maxwell, J. (1999). *The 21 Indispensable Qualities of a Leader: Becoming the Person Others Will Want to Follow.* Nashville, TN, Thomas Nelson Publishers.
- 8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
- 9. **Matériel d'apprentissage** : Un modèle d'établissement des buts se trouve dans l'A-CR-CCP-702/PF-002, chapitre 3, annexe A.
- 10. Modalités de contrôle : S.O.
- 11. **Remarques** : La liste des responsabilités du PE1 n'est pas exhaustive. Les responsabilités des cadets de l'étoile rouge de chaque corps de cadets peuvent varier.

OCOM M203.02

1. Rendement : Discuter des principes de leadership

2. Conditions:

- a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
- b. Éléments non permis : S.O.
- c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
- 3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit discuter des principes de leadership.

4. Points d'enseignement :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des principes de leadership, y compris : a. le leadership est une influence; b. l'influence peut être positive ou négative; et c. le leadership peut créer des occasions dans la vie.	Exposé interactif	5 min	C0-112 (p. 1 à 5)
PE2	Partager de brèves histoires de jeunes qui ont influencé leur environnement ou leur communauté de façon positive et qui ont créé des occasions pour leur futur ou celui des autres.	Exposé interactif	10 min	C0-113 (p. 103 et 107) C0-131 C0-132
PE3	Discuter d'un pair leader qui a eu une influence positive sur l'environnement ou la communauté.	Discussion de groupe	10 min	

5. **Durée** :

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	15 min
C.	Discussion de groupe :	10 min
d.	Total :	30 min

6. Justification:

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE1 et PE2 afin d'initier les cadets aux principes de leadership, de stimuler leur intérêt et de présenter la matière de base.
- b. La discussion de groupe a été choisie pour le PE3, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur les chefs qui ont une influence positive.

7. Documents de référence :

- a. A0-010 OAIC 11-03 D Cad 2. (2006). *Mandat du programme des cadets*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- b. C0-112 (ISBN 0-8407-6744-7) Maxwell, J. C. (1993). *Developing the Leader Within You*. Nashville, Tennessee, Thomas Nelson Inc. Publishers.
- c. C0-113 (ISBN 1-882664-12-4) Karnes, F. A. et Bean, S. M. (1995). *Leadership for Students: A Practical Guide for Ages 8-18*. Waco, Texas, Prufrock Press.
- d. C0-131 Enfants Entraide. (2007). *Biographie de Craig Kielburger*. Extrait le 13 mars 2007 du site http://www.freethechildren.com/aboutus/craigmarc/craigkielburger.htm.
- e. C0-132 Kidz World. (2007). *Teen Protects White Bear*. Extrait le 13 mars 2007 du site http://www.kidzworld.com/article/1065-teen-protects-white-bear.
- 8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
- 9. **Matériel d'apprentissage** : Des exposés sur des jeunes qui ont influencé de façon positive leur environnement ou leur communauté.
- 10. Modalités de contrôle : S.O.
- 11. **Remarques** : On encourage les instructeurs à faire des recherches pour trouver des articles récents concernant des jeunes de leur région qui ont eu une influence positive sur l'environnement ou sur leur communauté, afin de les présenter en classe.

OCOM M203.03

4		D: 1			cc.		
1	Randamant	· I)ieciitar	מו בח	communication	Atticaca	antra	naire
1.	INCHACHICH .	Discutoi	uc ia	Communication	CHICACC	CHILIC	pans

- 2. Conditions:
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
- 3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit discuter de la communication efficace entre pairs.

4. Points d'enseignement :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter de l'importance fondamentale de la communication pour influencer les autres, incluant :	Exposé interactif	10 min	C0-115 (p. 43 et 44) C0-144 (p. 18)
	 la communication efficace à titre de compétences; 			(1 1)
	 aspects de la communication non verbale; et 			
	 envoyer et recevoir des messages et y répondre. 			
PE2	Expliquer les trois styles de communication, incluant :	Exposé interactif	5 min	C0-022 (p. 211 et 212)
	a. la communication agressive;			
	b. la communication passive; et			
	c. la communication affirmative.			
PE3	Discuter de la communication affirmative, y compris :	Exposé interactif	10 min	C0-022 (p. 230 à 234)
	a. l'utilisation de la communication fondée sur le « Je »; et			C0-144 (p. 13)
	b. les compétences d'écoute active.			

5. **Durée** :

a.	Introduction/Conclusion:	5 min
b.	Exposé interactif :	25 min
C.	Total:	30 min

6. **Justification** : L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon, afin d'initier les cadets à une communication efficace entre pairs, de stimuler leur intérêt et de présenter la matière de base.

7. Documents de référence :

- a. C0-022 (ISBN 0-02864-207-4) Cole, K. (2002). *The Complete Idiots Guide to Clear Communications*. É.-U., Pearson Education, Inc.
- b. C0-115 (ISBN 0-7879-4059-3) Van Linden, J.A. et Fertman, C.I. (1998). *Youth Leadership*. San Francisco, Californie, Jossey-Bass Inc.
- c. C0-144 ISBN TBA Colver, E. et Reid, M. (2001). *Peacebuilders 2: Peer Helping*. Ottawa, ON, YouCAN.
- 8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
- 9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.
- 10. Modalités de contrôle : S.O.
- 11. **Remarques**: S.O.

OCOM M203.04

- 1. **Rendement** : Démontrer la dynamique de groupe positive
- 2. Conditions:
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
- 3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit démontrer la dynamique de groupe positive dans un environnement de pairs, incluant :
 - a. contribuer aux objectifs de groupe;
 - b. témoigner sa confiance à l'égard du groupe;
 - c. créer un environnement sécuritaire pour inciter les autres à partager leurs opinions;
 - d. suivre le chef;
 - e. finir les tâches;
 - f. afficher un esprit de corps; et
 - g. apprécier les autres membres du groupe.

4. Points d'enseignement :

PE		Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Disc	uter de la dynamique de groupe positive.	Discussion de groupe	10 min	
PE2	groupe positive en : a. contribuant aux discussions de groupe en		Exposé interactif	25 min	C0-028 C0-114 (p. 12) C0-115
	b. c.	formulant des commentaires; se motivant; s'assurant que les objectifs de groupe sont			
	d.	conformes aux buts du MCC; essayant de nouvelles choses;			
	e. f.	étant sensible à d'autres points de vue; connaissant les forces et les faiblesses des membres de l'équipe;			
	g.	augmentant la confiance en soi à l'aide du dialogue interne;			
	h.	coopérant;			

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	 résolvant les conflits aussi rapidement que possible, au niveau le plus bas et le plus pertinent possible; et célébrant les succès. 			
	j. Celebrant les succes.			
PE3	Démontrer la dynamique de groupe positive.	Activité en classe	15 min	

5. **Durée**:

a.	Introduction/Conclusion:	10 min
b.	Discussion de groupe :	10 min
C.	Exposé interactif :	25 min
d.	Activité en classe :	15 min
e.	Total :	60 min

6. **Justification**:

- a. La discussion de groupe a été choisie pour le PE1, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur la dynamique de groupe positive.
- b. L'exposé interactif a été choisi pour le PE2 pour initier les cadets à la dynamique de groupe positive, de stimuler leur intérêt et de présenter la matière de base.
- c. Une activité en classe a été choisie pour le PE3, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et de stimuler l'intérêt des cadets.

7. Documents de référence :

- a. C0-028 (ISBN 0-07-046513-4) Newstrom, J. et Scannell, E. (1998). *The Big Book of Team-Building Games*. É.-U., McGraw-Hill Companies.
- b. C0-114 (ISBN 0-02-863656-2) Pell, A. R. (1999). *The Complete Idiot's Guide to Team-Building*. É.-U., Alpha Books.
- c. C0-115 (ISBN 0-7879-4059-3) Van Linden, J.A. et Fertman, C.I. (1998). *Youth Leadership*. San Francisco, Californie, Jossey-Bass Inc.
- 8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
- 9. Matériel d'apprentissage : S.O.
- 10. Modalités de contrôle : S.O.
- 11. **Remarques** : L'instructeur doit présenter un environnement d'apprentissage et de travail de groupe sécuritaire, dans lequel les cadets afficheront et démontreront la dynamique de groupe positive.

OCOM M203.05

- 1. **Rendement**: Discuter des comportements influents
- 2. Conditions:
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
- 3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit discuter des comportements influents, y compris :
 - a. l'approche directive;
 - b. l'approche persuasive; et
 - c. l'approche participative.

4. Points d'enseignement :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Faire un jeu de rôles pour démontrer le comportement influent directif.	Activité en classe	5 min	A0-047 A0-048
PE2	Faire un jeu de rôles pour démontrer le comportement influent persuasif.	Activité en classe	5 min	A0-047 A0-048
PE3	Faire un jeu de rôles pour démontrer le comportement influent participatif.	Activité en classe	5 min	A0-047 A0-048
PE4	Discuter des situations dans lesquelles les cadets pourraient utiliser les divers comportements influents entre pairs, y compris : a. aux cadets; et b. à l'école, etc.	Discussion de groupe	10 min	C0-113 (p. 88 à 91 et 164) C0-115

5. **Durée**:

a.	Introduction/Conclusion:	5 min
b.	Activité en classe :	15 min
C.	Discussion de groupe :	10 min
d	Total ·	30 min

6. **Justification**:

- a. Une activité en classe a été choisie pour les PE1 à PE3, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et de stimuler l'intérêt des cadets.
- b. La discussion de groupe a été choisie pour le PE4, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur les comportements influents.

7. Documents de référence :

- a. A0-047 A-PA-005-000/AP-004 MDN. (2005). *Le leadership dans les Forces canadiennes (Fondements conceptuels)*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- b. A0-048 A-PA-005-000/AP-003 MDN. (2005). *Le leadership dans les Forces canadiennes (Doctrine)*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- c. C0-113 (ISBN 1-882664-12-4) Karnes, F.A. et Bean, S.M. (1995). *Leadership for Students: A Practical Guide for Ages 8-18*. Waco, Texas, Prufrock Press.
- d. C0-115 (ISBN 0-7879-4059) Van Linden, J.A. et Fertman, C.I. (1998). *Youth Leadership*. San Francisco, Californie, Jossey-Bass Inc.
- 8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
- 9. **Matériel d'apprentissage** : Des jeux de rôles se trouvant dans l'A-CR-CCP-702/PF-002, chapitre 3, annexes B, C et D.
- 10. Modalités de contrôle : S.O.
- 11. **Remarques**: S.O.

OCOM M203.06

1. Rendement : Utiliser la résolution de problème

2. Conditions:

- a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
- b. Éléments non permis : S.O.
- c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
- 3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit utiliser la résolution de problème.

4. Points d'enseignement :

PE			Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	a.	Explicomp	quer la résolution de problèmes, y oris : l'analyse par essai et erreur; et	Exposé interactif	20 min	A2-036 C0-115 (p. 45 et 46)
	b.	(2) les é	la méthode par analyse logique; et tapes du processus de résolution de lème, incluant :			C0-135 (p. 221 à 223)
		(1) (2) (3) (4) (5) (6) (7) (8)	confirmer la tâche; identifier le problème; définir le facteur critique; élaborer des solutions de rechange; comparer les solutions de rechange; trouver la meilleure solution possible; mettre la solution en œuvre; et évaluer le plan et la mise en œuvre.			
PE2	laque	er une	activité d'écriture dans le cadre de scadets résolvent des problèmes à	Activité en classe	10 min	C0-115 (p. 45 et 46)
PE3	l'aide de la technique du PE1. Diriger une discussion dans laquelle les cadets expliquent les choix qu'ils ont faits dans l'exercice de résolution de problème.		Discussion de groupe	20 min	C0-115 (p. 45 et 46)	

5. **Durée**:

a. Introduction/Conclusion: 10 min
b. Exposé interactif: 20 min
c. Activité en classe: 10 min
d. Discussion de groupe: 20 min
e. Total: 60 min

6. Justification:

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 afin d'initier les cadets à la résolution de problème.
- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE2, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et de stimuler l'intérêt des cadets, et de présenter la résolution de problème.
- c. La discussion de groupe a été choisie pour le PE3, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences et leurs opinions sur la résolution de problème.

7. Documents de référence :

- a. A2-036 A-CR-CCP-121/PT-001 D Cad 3. (2003). *Livre de référence des cadets royaux de l'Armée canadienne*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- b. C0-115 (ISBN 0-7879-4059-3) Van Linden, J.A. et Fertman, C.I. (1998). *Youth Leadership*. San Francisco, Californie, Jossey-Bass Inc.
- c. C0-135 (ISBN 0-7645-5176-0) Loeb, M. et Kindel, S. (1999). *Leadership for Dummies*. Indianapolis, IN, Wiley Publishing, Inc.

8. Matériel d'instruction :

- a. Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
- b. Des mises en situations de problème.
- 9. **Matériel d'apprentissage** : Des mises en situations de problème.
- 10. Modalités de contrôle : S.O.
- 11. **Remarques**: S.O.

OCOM M203.07

- 1. **Rendement** : Discuter de l'intégrité personnelle comme qualité de leadership
- 2. Conditions:
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
- 3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit discuter de l'intégrité personnelle comme qualité de leadership.

4. Points d'enseignement :

PE		Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expli	quer l'intégrité personnelle, y compris :	Exposé	5 min	C0-112 (p. 35 à
	a.	la définition de l'intégrité;	interactif		47)
	b.	que l'intégrité personnelle est le fondement du leadership;			
	C.	que l'intégrité personnelle fait en sorte que le chef est cohérent puisque ses actions refléteront ses croyances; et			
	d.	qu'afin de gagner la confiance des autres, le chef doit montrer l'exemple parce que ses paroles doivent correspondre à ses actions.			
PE2	Diriger une activité dans le cadre de laquelle les cadets réfléchissent à des situations où ils ont observé l'intégrité dans leur groupe de pairs, y compris :		Activité en classe	5 min	
	a.	l'honnêteté;			
	b.	l'honneur;			
	C.	la bonne personnalité;			
	d.	la décence;			
	e.	l'équité;			
	f.	la sincérité; et			
	g.	la fiabilité; etc.			

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Diriger une activité dans le cadre de laquelle les cadets créent une affiche qui illustre un exemple d'intégrité. L'affiche peut être un dessin, une carte, une phrase, etc.	Activité en classe	15 min	

5. **Durée**:

a. Introduction/Conclusion: 5 min
b. Exposé interactif: 5 min
c. Activité en classe: 20 min
d. Total: 30 min

6. Justification:

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE1, pour initier les cadets à l'intégrité personnelle comme qualité de leadership.
- b. Une activité en classe a été choisie pour les PE2 et PE3, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et de stimuler l'intérêt des cadets, et de présenter l'intégrité personnelle comme qualité de leadership.
- 7. **Documents de référence** : C0-112 (ISBN 0-8407-6744-7) Maxwell, J.C. (1993). *Developing the Leader Within You*. Nashville, Tennessee, Thomas Nelson Inc. Publishers.
- 8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
- 9. Matériel d'apprentissage :
 - a. Stylos ou marqueurs à pointe de feutre; et
 - b. Papier de format 8.5 x 14 po.
- 10. Modalités de contrôle : S.O.
- 11. **Remarques**: S.O.

OCOM M203.08

1. Rendement : Participer à des activités de promotion du travail d'équipe

- 2. Conditions:
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
- 3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit participer à des activités de promotion du travail d'équipe.
- 4. Points d'enseignement :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Diriger des activités de promotion du travail d'équipe au moyen de jeux de confiance.	Activité en classe	25 min	C0-152 C1-006 (p. 79 à 95)

5. **Durée**:

a. Introduction/Conclusion: 5 min
b. Activité en classe: 25 min
c. Total: 30 min

- 6. **Justification**: Une activité en classe a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon amusante et stimulante qui permet aux cadets d'acquérir davantage de connaissances dans les activités de promotion du travail d'équipe, et qui renforce leur appréciation des principes fondamentaux de leadership.
- 7. Documents de référence :
 - a. C0-152 Wilderdom. (2007). *Index to Group Activities, Games, Exercises and Initiatives: Trust-Building Activities*. Extrait le 26 avril 2007 du site http://www.wilderdom.com/games/descriptions/SliceNDice.html.
 - b. C1-006 (ISBN 0-8403-5682-X) Ronhke, C. (1984). Silver Bullets: A Guide to Initiative Problems, Adventures Games and Trust Activities. É.-U., Kendall/Hunt Publishing Company.
- 8. Matériel d'instruction : S.O.
- 9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.
- Modalités de contrôle : S.O.
- 11. **Remarques**: S.O.

OCOM C203.01

1. Rendement : Consigner des entrées dans un journal réflectif

- 2. Conditions:
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales :Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
- 3. **Norme**: Conformément à l'ouvrage de Karnes, F.A. et Bean, S.M., *Leadership for Students: A Practical Guide for Ages 8-18*, Prufrock Press, le cadet doit consigner des entrées dans un journal réflectif après une activité d'instruction spécifique par l'écriture, le dessin d'une carte ou un dessin.
- 4. Points d'enseignement :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Diriger une activité durant laquelle les cadets consigneront leurs pensées sur le leadership dont ils ont fait preuve et qu'ils ont observé lors d'une activité d'instruction spécifique.	Activité en classe	25 min	C0-113 (p. 122 à 131)

5. **Durée** :

a. Introduction/Conclusion: 5 min
b. Activité en classe: 25 min
c. Total: 3 x 30 min

- 6. **Justification**: Une activité en classe a été choisie pour cette leçon en vue de renforcer les principes et les caractéristiques de leadership, et de stimuler l'esprit. L'activité permet également aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments relativement à une activité récente de promotion du travail d'équipe ou de formation.
- 7. **Documents de référence**: C0-113 (ISBN 1-882664-12-4) Karnes, F.A. et Bean, S.M. (1995). *Leadership for Students: A Practical Guide for Ages 8-18*. Waco, Texas, Prufrock Press.
- 8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
- 9. **Matériel d'apprentissage** : Des modèles sur lesquels figurent des questions de réflexion.
- Modalités de contrôle : S.O.

11. Remarques:

- a. Le présent OCOM devrait être enseigné après une activité pratique importante, comme une visite, un exercice en campagne ou l'OCOM M203.08 (Participer à des activités de promotion du travail d'équipe).
- b. On alloue 3 périodes à cet OCOM. Les corps peuvent conduire cette instruction plus d'une fois par année.

OCOM C203.02

- 1. Rendement : Utiliser la résolution de problème
- 2. Conditions:
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales :Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
- 3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet, en tant que membre d'un groupe d'au plus quatre personnes, doit employer la résolution de problème en :
 - a. complétant les activités, les mises en situation ou les simulations fournies; et
 - b. partageant avec les pairs :
 - (1) la décision prise; et
 - (2) la raison de la décision.
- 4. Points d'enseignement :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Diriger une activité dans le cadre de laquelle les cadets résolvent des problèmes en utilisant une analyse logique, en : a. confirmant la tâche; b. identifiant le problème; c. définissant le facteur critique; d. élaborant une solution de rechange; e. comparant les solutions de rechange; f. trouvant la meilleure solution possible; g. mettant la solution en œuvre; et h. évaluant le plan et la mise en œuvre.	Activité en classe	25 min	C0-115 (p. 45 et 46) A2-036
PE2	Diriger une discussion de groupe dans laquelle les cadets expliquent les choix qu'ils ont faits dans l'exercice de résolution de problème.	Discussion de groupe	25 min	

5. **Durée**:

a. Introduction/Conclusion:
b. Activité en classe:
c. Discussion de groupe:
d. Total:
10 min
25 min
60 min

6. Justification:

- a. Une activité en classe a été choisie pour le PE1, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et de stimuler l'intérêt des cadets.
- b. La discussion de groupe a été choisie pour le PE2 parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur la résolution de problème.

7. Documents de référence :

- a. A2-036 A-CR-CCP-121/PT-001 D Cad 3. (2003). *Livre de référence des cadets royaux de l'Armée canadienne*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- b. C0-115 (ISBN 0-7879-4059-3) Van Linden, J.A. et Fertman, C.I. (1998). *Youth Leadership*. San Francisco, Californie, Jossey-Bass Inc.
- c. C0-135 (ISBN 0-7645-5176-0) Loeb, M. et Kindel, S. (1999). *Leadership for Dummies*. Indianapolis, IN, Wiley Publishing, Inc.

8. Matériel d'instruction :

- a. Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement; et
- b. Des mises en situations de problème.
- 9. **Matériel d'apprentissage** : Des mises en situations de problème.
- Modalités de contrôle : S.O.
- 11. **Remarques**: S.O.

OCOM C203.03

1. Rendement : Discuter des caractéristiques d'un chef

2. Conditions:

- a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
- b. Éléments non permis : S.O.
- c. Conditions environnementales :Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
- 3. **Norme**: Conformément à l'ouvrage de Karnes, F.A. et Bean, S.M., *Leadership for Students: A Practical Guide for Ages 8-18*, Prufrock Press, le cadet doit discuter des caractéristiques d'un chef, y compris :
 - a. choisir un chef spécifique; et
 - b. partager les caractéristiques de leur chef.

4. Points d'enseignement :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	En groupe d'au plus quatre, les cadets discutent l'étude d'un chef choisi.	Activité en classe	30 min	C0-113 (p. 162 à 166)
PE2	Diriger une discussion de groupe dans le cadre de laquelle les cadets se portent volontaires pour partager avec l'ensemble du groupe les recherches qu'ils ont menées au sujet d'un chef choisi.	Discussion de groupe	20 min	C0-113 (p. 162 à 166)

5. **Durée** :

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Activité en classe :	30 min
C.	Discussion de groupe :	20 min
d.	Total:	60 min

6. Justification:

- a. Une activité en classe a été choisie pour le PE1, parce que c'est une façon de renforcer les principes de leadership pour stimuler l'esprit.
- b. La discussion de groupe a été choisie pour le PE2 parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur les caractéristiques d'un chef.
- 7. **Documents de référence**: C0-113 (ISBN 1-882664-12-4) Karnes, F.A. et Bean, S.M. (1995). *Leadership for Students: A Practical Guide for Ages 8-18*. Waco, Texas, Prufrock Press.

- 8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
- 9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.
- 10. Modalités de contrôle : S.O.
- 11. **Remarques**: Les cadets feront des recherches sur un chef de leur choix (un membre du personnel militaire, un chef politique, un pasteur, un enseignant, etc.) à l'avance et apporteront cette information et leurs connaissances sur cette personne en classe.

OCOM C203.04

- 1. **Rendement** : Participer à une présentation donnée par un chef
- 2. Conditions:
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales :Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour tout le groupe.
- 3. **Norme** : Le cadet doit assister à une présentation donnée par un chef.
- 4. **Points d'enseignement** : On demande au conférencier en leadership de :
 - a. décrire les caractéristiques de leur leadership, y compris :
 - (1) leurs principes de leadership; et
 - (2) leurs qualités à titre de chef; et
 - b. animer une période de questions et réponses.
- Durée :

a. Introduction/Conclusion: 10 minb. Exposé interactif: 50 minc. Total: 60 min

- 6. **Justification**: Un exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de réviser, clarifier, faire ressortir et résumer les points d'enseignement.
- 7. **Documents de référence** : S.O.
- 8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
- 9. Matériel d'apprentissage : S.O.
- 10. Modalités de contrôle : S.O.
- 11. Remarques:
 - a. Afin de présenter d'autres chefs aux cadets, le personnel du corps de cadets ne doit pas enseigner cet OCOM.
 - b. On peut répéter cet OCOM avec d'autres chefs issus de divers milieux, en utilisant les périodes optionnelles de l'horaire d'instruction.
 - c. Il faut déterminer le matériel d'instruction requis en communiquant avec le conférencier avant la présentation.
 - d. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cette leçon.

OCOM C203.05

- 1. **Rendement** : Participer à des activités de renforcement de la confiance
- 2. Conditions:
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un bandeau pour les yeux;
 - (2) de la supervision; et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales :Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
- 3. **Norme** : Conformément à l'ouvrage de Ronhke, C., *Silver Bullets: A Guide to Initiative Problems, Adventures Games and Trust Activities*, Kendall/Hunt Publishing Company, le cadet doit participer à des activités de promotion du travail d'équipe en utilisant les techniques de résolution de problème et les aptitudes au réfléchissement.
- 4. Points d'enseignement :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Diriger des activités de promotion du travail d'équipe au moyen de jeux de confiance.	Expérientielle	25 min	C0-077 (p. 79 à 95)

Durée :

a. Introduction/Conclusion: 5 min
b. Activité en classe: 25 min
c. Total: 30 min

- 6. **Justification**: Une approche expérientielle a été choisie pour cette leçon parce qu'elle permet aux cadets d'acquérir des nouvelles compétences dans le cadre d'une expérience directe. Cette approche permet aux cadets de faire l'expérience des activités de renforcement de la confiance et de redéfinir cette expérience de façon personnelle.
- 7. **Documents de référence** : C0-077 (ISBN 0-8403-5682-X) Ronhke, C. (1984). *Silver Bullets: A Guide to Initiative Problems, Adventures Games and Trust Activities.* É.-U., Kendall/Hunt Publishing Company.
- 8. **Matériel d'instruction** : Un bandeau pour les yeux.
- 9. Matériel d'apprentissage : S.O.
- 10. Modalités de contrôle : S.O.
- 11. **Remarques**: S.O.

OCOM C203.06

- 1. **Rendement** : Participer à des activités de résolution de problème
- 2. Conditions:
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un chronomètre;
 - (2) de la supervision; et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales :Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
- 3. **Norme** : Conformément à l'ouvrage de Ronhke, C., *Silver Bullets: A Guide to Initiative Problems, Adventures Games and Trust Activities*, Kendall/Hunt Publishing Company, le cadet doit participer à des activités de promotion du travail d'équipe en utilisant les techniques de résolution de problème et les aptitudes au réfléchissement.
- 4. Points d'enseignement :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Diriger des activités de promotion du travail d'équipe au moyen de jeux de résolution de problème.	Expérientielle	25 min	C0-077 (p. 110 à 123)

5. **Durée** :

a.	Introduction/Conclusion:	10 min
b.	Activité en classe :	50 min
C.	Total:	60 min

- 6. Justification : Une approche expérientielle a été choisie pour cette leçon parce qu'elle permet aux cadets d'acquérir des nouvelles compétences dans le cadre d'une expérience directe. Cette approche permet aux cadets de faire l'expérience des activités de renforcement de la confiance et de redéfinir cette expérience de façon personnelle.
- 7. **Documents de référence** : C0-077 (ISBN 0-8403-5682-X) Ronhke, C. (1984). *Silver Bullets: A Guide to Initiative Problems, Adventures Games and Trust Activities*. É.-U., Kendall/Hunt Publishing Company.
- 8. **Matériel d'instruction** : Un chronomètre.
- 9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.
- 10. Modalités de contrôle : S.O.
- 11. **Remarques**: S.O.

BONNE FORME PHYSIQUE ET MODE DE VIE SAIN

1. OREN X04 – Suivre la participation à des activités physiques

Le présent OREN et les OCOM connexes se trouvent dans la publication A-CR-CCP-701/PG-002, Cadets royaux de l'Armée canadienne - Norme de qualification et plan de l'étoile verte.

ACTIVITÉS PHYSIQUES

1. OREN X05 - Participer à des activités physiques

Le présent OREN et les OCOM connexes se trouvent dans la publication A-CR-CCP-701/PG-002, Cadets royaux de l'Armée canadienne - Norme de qualification et plan de l'étoile verte.

OREN 206

- Rendement : Tirer avec la carabine à air comprimé durant un exercice de tir de précision récréatif
- 2. Conditions:
 - a. Éléments fournis :
 - une carabine à air comprimé des cadets;
 - (2) une tige de sécurité pour carabine à air comprimé des cadets;
 - (3) des lunettes de sécurité;
 - (4) des plombs approuvés pour la carabine à air comprimé;
 - (5) un cadre de cible:
 - (6) une cible appropriée;
 - (7) les ordres permanents du champ de tir local;
 - (8) de la supervision; et
 - (9) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un champ de tir pour carabine à air comprimé conçu conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence Programme de tir de précision des cadets*, chapitre 1, section 8.
- 3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit tirer avec la carabine à air comprimé des cadets lors de sa participation à une activité récréative de tir de précision en :
 - a. effectuant un contrôle de sécurité;
 - b. se servant des techniques de tir de précision; et
 - c. suivant les règles et les ordres donnés sur le champ de tir.
- 4. **Remarques** : Toutes les pratiques du champ de tir doivent être effectuées par un officier de sécurité du champ de tir (O Sécur Tir).
- 5. Matière complémentaire :
 - a. L'instruction complémentaire associée à l'OREN 206 est conçue pour améliorer l'expérience de tir de précision avec la carabine à air comprimé des cadets, y compris :
 - (1) I'OCOM C206.01 (Pratiquer les techniques pour tenir la carabine);
 - (2) l'OCOM C206.02 (Pratiquer les techniques de visée); et
 - (3) I'OCOM C206.03 (Pratiquer les techniques de tir).
 - b. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire de l'étoile verte comme instruction complémentaire à l'étoile rouge, plus précisément l'OCOM C106.01 (Participer à une activité récréative de tir de précision avec la carabine à air comprimé).
 - c. Lorsqu'il choisit le matériel complémentaire de l'étoile verte, le personnel d'instruction doit réviser l'objectif de rendement, la description de la leçon et le guide pédagogique appropriés.

- d. L'instruction complémentaire liée à l'OREN 206 se limite à un total de dix périodes tenues pendant des séances ou pendant une journée d'instruction avec support. On doit utiliser un maximum de quatre périodes pour appuyer les OCOM C206.01 à C206.03, techniques de tir de précision. Les corps ne sont pas tenus d'utiliser toutes les dix périodes.
- e. Il n'est pas nécessaire de diriger ces OCOM en ordre; par contre, le corps qui choisit de se concentrer sur l'instruction de tir de précision doit compléter les OCOM C206.01 à C206.03, techniques de tir de précision, avant de conduire l'OCOM C106.01 (Participer à une activité récréative de tir de précision avec la carabine à air comprimé).

OCOM M206.01

1. **Rendement** : Participer à une activité récréative de tir de précision

2. Conditions:

- a. Éléments fournis :
 - (1) une carabine à air comprimé des cadets;
 - (2) une tige de sécurité pour carabine à air comprimé des cadets;
 - (3) des lunettes de sécurité;
 - (4) des plombs approuvés pour la carabine à air comprimé;
 - (5) un cadre de cible;
 - (6) une cible appropriée;
 - (7) un tapis de tir;
 - (8) les Ordres permanents du champ de tir local;
 - (9) de la supervision; et
 - (10) de l'aide au besoin.
- b. Éléments non permis : S.O.
- c. Conditions environnementales : Un champ de tir pour la carabine à air comprimé conçu conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, chapitre 1, section 8.
- 3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit participer à une activité récréative de tir de précision.

4. Points d'enseignement :

PE		Description	Méthode	Durée	Réf
PE1		ner une séance d'information sur le champ r, y compris :	Exposé interactif	10 min	A0-027 (p. 1-3- 4 et 1-8-1 à 1-
	a.	expliquer les sections pertinentes des ordres permanents du champ de tir;			8-4)
	b.	réviser les règles générales observées sur tous les champs de tir;			
	C.	réviser les commandements utilisés sur un champ de tir pour carabine à air comprimé;			
	d.	décrire la disposition du champ de tir; et			
	e.	réviser les procédures pour se laver les mains à la fin du tir.			

PE		Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	The state of the s		Activité pratique	70 min	
	a.	le classement;			
	b.	les activités amusantes;			
	c.	les activités chronométrées; ou			
	d.	les activités compétitives en équipe ou individuelles.			

5. **Durée**:

a. Introduction/Conclusion: 10 min
b. Exposé interactif: 10 min
c. Activité pratique: 70 min
d. Total: 90 min

6. Justification:

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 et servira à présenter des renseignements importants au sujet de l'activité de tir de précision.
- b. Une activité pratique a été choisie pour le PE2 parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de faire l'expérience du tir de précision récréatif dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances relatives au tir de précision récréatif dans un environnement amusant et stimulant.

7. Documents de référence :

- a. A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 D Cad 3. (2001). Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence Programme de tir de précision des cadets. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- b. A0-041 OAIC 14-41 D Cad 4. (2005). *Classification de tir de précision.* Ottawa ON, Ministère de la Défense nationale.
- c. C0-103 Free Fever. (aucune date). *Free Space Shuttle Clip Art.* Extrait le 21 février 2007 du site http://www.freefever.com/freeclipart/spaceshuttle.html.
- d. C0-109 Eight Planets. (aucune date). *Moon*. Extrait le 21 février 2007 du site http://www.luna.eightplanets.net/.
- e. C0-110 H2O University. (aucune date). *Moon*. Extrait le 21 février 2007 du site http://www.h2ouniversity.org/html/K2_facts_earth.html.

8. Matériel d'instruction :

- a. Une carabine à air comprimé des cadets;
- b. Une tige de sécurité pour carabine à air comprimé des cadets;
- c. Des lunettes de sécurité;

- d. Des plombs approuvés pour la carabine à air comprimé;
- e. Un cadre de cible;
- f. Une cible appropriée;
- g. Un tapis de tir;
- h. Des drapeaux (rouge et vert); et
- i. Les Ordres permanents du champ de tir local.

9. Matériel d'apprentissage :

- a. Une carabine à air comprimé des cadets;
- b. Une tige de sécurité pour carabine à air comprimé des cadets;
- c. Des lunettes de sécurité;
- d. Des plombs approuvés pour la carabine à air comprimé;
- e. Un cadre de cible;
- f. Des cibles appropriées; et
- g. Un tapis de tir.
- 10. Modalités de contrôle : S.O.
- 11. **Remarques** : Les cadets doivent avoir passé le test de maniement de la carabine à air comprimé des cadets (qui se trouve dans l'A-CR-CCP-701/PG-002, chapitre 3, annexe C).

OCOM C206.01

1. **Rendement**: Pratiquer les techniques pour tenir la carabine

2. Conditions:

- a. Éléments fournis :
 - une carabine à air comprimé des cadets;
 - (2) une bretelle de carabine à air comprimé des cadets;
 - (3) de la supervision; et
 - (4) de l'aide au besoin.
- b. Éléments non permis : S.O.
- c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées et/ou un champ de tir pour la carabine à air comprimé conçu conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, chapitre 1, section 8.
- 3. **Norme** : Conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, le cadet doit pratiquer les techniques pour tenir la carabine, y compris :
 - a. adopter la position de tir couchée; et
 - b. tenir la carabine à air comprimé des cadets, en se servant de la bretelle de la carabine à air comprimé des cadets comme support.

4. Points d'enseignement :

PE		Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer et démontrer comment adopter la position de tir couchée en s'assurant que :		Démonstration	5 min	A0-027 (p. 2-7)
	a.	le poids du corps est réparti uniformément;			
	b.	la position est stable tout le long du tir;			
	C.	le corps forme un angle de 5 à 20 degrés avec la ligne de visée;			
	d.	le corps est allongé et la colonne vertébrale est droite;			
	e.	la jambe gauche est parallèle avec la colonne vertébrale;			
	f.	le pied droit est en ligne droite ou tourné vers la droite;			
	g.	le pied gauche est allongé en ligne droite jusqu'à la pointe du pied, ou il pointe vers la droite; et			
	h.	le genou droit est remonté, afin que la cuisse forme un angle de 30 à 45 degrés par rapport à la jambe gauche.			

PE		Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	Expliquer et démontrer la façon de tenir la carabine à air comprimé des cadets en utilisant la bretelle, y compris :		Démonstration	10 min	A0-027 (p. 2-7 et 2-8)
	a.	assembler la bretelle;			
	b.	mettre la bretelle sur le bras;			
	C.	ajuster la boucle pour le bras;			
	d.	attacher la bretelle à la carabine à air comprimé des cadets; et			
	e.	ajuster la boucle pour le bras.			
PE3	Diriger une activité de technique pour tenir la carabine, y compris :		Exécution	10 min	
	a.	la position couchée; et			
	b.	l'utilisation d'une bretelle.			

5. **Durée**:

a. Introduction/Conclusion: 5 min
b. Démonstration: 15 min
c. Exécution: 10 min
d. Total: 30 min

6. **Justification**:

- a. La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour les PE1 et PE2, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer les techniques pour tenir la carabine que le cadet doit acquérir.
- b. La méthode d'instruction par exécution a été choisie pour le PE3, parce qu'elle permet aux cadets de pratiquer les techniques pour tenir la carabine sous supervision.
- 7. **Documents de référence** : A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 D Cad 3. (2001). *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

8. Matériel d'instruction :

- a. Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement;
- b. Une carabine à air comprimé des cadets;
- c. Une bretelle de carabine à air comprimé des cadets; et
- d. Des tapis de tir (si disponible).

9. Matériel d'apprentissage :

- a. Une carabine à air comprimé des cadets;
- b. Une bretelle de carabine à air comprimé des cadets; et
- c. Des tapis de tir (si disponible).
- 10. Modalités de contrôle : S.O.

11. Remarques:

- a. Les instructions peuvent être modifiées pour les cadets gauchers (p. ex. indiquer la main gauche ou le pied gauche lorsque les instructions font appel à la main droite ou au pied droit).
- b. Le présent OCOM vise à améliorer et à développer davantage les techniques enseignées à l'OCOM M106.03 (Appliquer les techniques d'instruction du tir de précision).

OCOM C206.02

- 1. **Rendement** : Pratiquer les techniques de visée
- 2. Conditions:
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carabine à air comprimé des cadets;
 - (2) une cible appropriée;
 - (3) de la supervision; et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées et/ou un champ de tir pour la carabine à air comprimé conçu conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, chapitre 1, section 8.
- 3. **Norme** : Conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, le cadet doit pratiquer les techniques de visée avec la carabine, y compris :
 - a. déterminer la bonne utilisation de la vision;
 - b. cerner les aspects de la visée; et
 - c. mettre en pratique les techniques de respiration.

4. Points d'enseignement :

PE	Description		Méthode	Durée	Réf
PE1	et la fa	b. tirer avec les deux yeux ouverts; et		15 min	A0-027 (p. 2- 10)
PE2	incluar a. I	ier et expliquer les aspects de la visée, nt : le système de visée de la carabine à air comprimé des cadets, incluant : (1) la mire avant; et (2) la mire arrière, incluant : (a) le dioptre de la mire; (b) l'élévation; et (c) la dérive; la position naturelle de la tête; et la distance entre l'œil et la mire arrière.	Exposé interactif	25 min	A0-027 (p. 2- 11)

PE	Description		Méthode	Durée	Réf
	mouv repré arriè	: Expliquer que la hausse représente le vement de bas en haut et que la dérive ésente celui de gauche à droite dans la mire re. On ne traitera pas de l'ajustement des s pour l'instant.			
PE3	Expliquer et démontrer la technique de respiration liée au tir de précision et la faire pratiquer par les cadets, incluant :		Démonstration et exécution	15 min	A0-027 (p. 2- 12)
	a.	discuter de l'importance d'une respiration contrôlée pour le tir de précision; et			
	b.	effectuer une séquence de respiration contrôlée.			

5. **Durée** :

a. Introduction/Conclusion: 5 min
b. Démonstration et exécution: 30 min
c. Exposé interactif: 25 min
d. Total: 60 min

6. Justification:

- a. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE1 et PE3, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer les compétences liées aux techniques de visée, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer ces compétences sous supervision.
- b. L'exposé interactif a été choisi pour le PE2 pour présenter les méthodes de visée.
- 7. **Documents de référence** : A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 D Cad 3. (2001). *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

8. Matériel d'instruction :

- a. Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement;
- b. Une carabine à air comprimé des cadets;
- c. Une bretelle de carabine à air comprimé des cadets;
- d. Des cibles appropriées; et
- e. Des tapis de tir (si disponibles).

9. Matériel d'apprentissage :

- a. Une carabine à air comprimé des cadets;
- b. Une bretelle de carabine à air comprimé des cadets;

- c. Des cibles appropriées; et
- d. Des tapis de tir (si disponibles).
- 10. Modalités de contrôle : S.O.
- 11. Remarques : S.O.

OCOM C206.03

1. **Rendement**: Pratiquer les techniques de tir

- 2. Conditions:
 - a. Éléments fournis :
 - une carabine à air comprimé des cadets;
 - (2) de la supervision; et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées et/ou un champ de tir pour la carabine à air comprimé conçu conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, chapitre 1, section 8.
- 3. **Norme** : Conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, le cadet doit pratiquer les techniques de tir avec la carabine à air comprimé des cadets, dans la position de tir couchée, y compris :
 - a. pratiquer l'alignement naturel;
 - b. démontrer le contrôle de la détente; et
 - c. définir le maintien de la visée.
- 4. Points d'enseignement :

PE	Description		Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer et démontrer l'alignement naturel et demander aux cadets de le pratiquer :		Démonstration et exécution	15 min	A0-027 (p. 1-5-7)
	a.	prendre une position couchée confortable;			
	b.	obtenir une image de visée;			
	C.	fermer les deux yeux;			
	d.	prendre des respirations normales afin de relâcher les muscles;			
	e.	regarder au travers des mires une fois à l'aise;			
	f.	ajuster la position du corps afin d'obtenir une image de visée appropriée; et			
	g.	effectuer le tir.			
PE2	Démontrer et expliquer le contrôle de la détente, y compris :		Démonstration	5 min	A0-027 (p. 1-5- 9 et 1-5-10)
	a.	la position de la main sur la carabine;			
	b.	la position du doigt sur la détente; et			
	C.	pression sur la détente.			

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Définir le suivi du coup comme l'action de maintenir une position couchée stable pour deux secondes et de retrouver une image de visée après avoir tirer avec la carabine à air comprimé.	Exposé interactif	5 min	A0-027 (p. 1-5- 10)

5. **Durée**:

a. Introduction/Conclusion: 5 min
b. Démonstration et exécution: 15 min
c. Démonstration: 5 min
d. Exposé interactif: 5 min
e. Total: 30 min

6. Justification:

- a. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE1, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer les compétences liées aux techniques de tir, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer ces compétences sous supervision.
- b. La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour le PE2, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer le contrôle de la détente.
- c. Un exposé interactif a été choisi pour le PE3 afin de présenter la matière de base concernant le maintien de la visée.
- 7. **Documents de référence** : A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 D Cad 3. (2001). *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

8. Matériel d'instruction :

- a. Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement;
- b. Une carabine à air comprimé des cadets;
- c. Une bretelle de carabine à air comprimé des cadets;
- d. Des cibles appropriées; et
- e. Des tapis de tir (si disponibles).

9. Matériel d'apprentissage :

- a. Une carabine à air comprimé des cadets;
- b. Une bretelle de carabine à air comprimé des cadets;
- c. Des cibles appropriées; et
- d. Des tapis de tir (si disponibles).
- 10. Modalités de contrôle : S.O.
- 11. **Remarques**: S.O.

OREN 207

1. **Rendement** : Servir dans un corps de cadets de l'Armée

2. Conditions:

- a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
- b. Éléments non permis : S.O.
- c. Conditions environnementales: Toutes les conditions.
- 3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit participer à une discussion sur le service dans un corps de cadets royaux de l'Armée canadienne, y compris :
 - a. identifier les occasions d'instruction disponibles la deuxième année;
 - b. reconnaître les aspects marquants de l'histoire des cadets royaux de l'Armée canadienne;
 - c. reconnaître le rôle du répondant local; et
 - d. identifier les occasions d'instruction de deuxième année du CIEC.

4. Remarques:

- a. L'OCOM M207.01 (Identifier les occasions d'instruction de l'étoile rouge) doit se dérouler au début de l'année d'instruction.
- b. L'OCOM M207.04 (Identifier les occasions d'instruction de la deuxième année au CIEC) doit se dérouler avant les dates limites de présentation des demandes au CIEC.

5. Matière complémentaire :

- a. La matière complémentaire de l'OREN 207 vise à améliorer les connaissances des cadets pour servir dans un corps de cadets de l'Armée :
 - (1) OCOM C207.01 (Identifier la structure des grades des cadets de la Marine Royale canadienne et de l'Aviation royale du Canada).
 - (2) OCOM C207.02 (Visiter un corps de cadets ou un escadron local).
- b. Certains éléments d'instruction complémentaire du programme de l'étoile verte peuvent être choisis comme instruction complémentaire du programme de l'étoile rouge, notamment l'OCOM C107.03 (Participer à une activité relative à l'histoire du corps de cadets).
- c. La matière complémentaire fournie dans l'OREN 207 se limite au total de cinq périodes qui auront lieu pendant les séances ou pendant une journée d'instruction assistée. Les corps de cadets ne sont pas obligés d'utiliser toutes les cinq périodes.

OCOM M207.01

- 1. **Rendement** : Identifier les occasions d'instruction de l'étoile rouge
- 2. Conditions:
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un document de cours sur les objectifs de rendement (OREN) et les objectifs de compétence (OCOM) du programme de l'étoile rouge;
 - (2) de la supervision; et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
- 3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit identifier l'instruction de l'étoile rouge, y compris :
 - a. l'instruction obligatoire;
 - b. l'instruction complémentaire.
- 4. Points d'enseignement :

PE		Description		Méthode	Durée	Réf
PE1			Exposé	5 min	A0-010	
	rouge			interactif		A2-031
	a.		ruction commune à tous les éléments OCC, y compris :			A2-035
		(1)	le civisme;			
		(2)	le service communautaire;			
		(3)	le leadership;			
		(4)	la forme physique et le mode de vie sain;			
		(5)	les sports récréatifs;			
		(6)	le tir de précision avec la carabine à air comprimé;			
		(7)	la connaissance générale des cadets; et			
		(8)	l'exercice militaire; et			
	b.	l'insti	ruction propre à l'Armée, y compris :			
		(1)	la familiarisation avec les Forces canadiennes;			
		(2)	l'entraînement en campagne;			
		(3)	la navigation;			

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	(4) la randonnée en montagne; et(5) la survie en milieu sauvage.			
PE2	Discuter des occasions d'instruction complémentaire de l'étoile rouge.	Exposé interactif	5 min	Voir les Remarques au para 11.
PE3	Aborder les éléments nécessaires pour établir un contrat d'engagement communautaire, y compris :	Exposé interactif	15 min	C2-038
	a. être présent;			
	b. être sécuritaire;			
	c. établir des objectifs;			
	d. être honnête;			
	e. accepter et continuer.			
	Nota : Initier les cadets au contrat d'engagement communautaire déjà existant au corps de cadets. Si aucun contrat d'engagement communautaire n'existe, l'instructeur aura besoin d'une période supplémentaire pour élaborer un contrat.			

5. **Durée** :

a. Introduction/Conclusion: 5 minb. Exposé interactif: 25 minc. Total: 30 min

6. **Justification**: L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour présenter l'instruction de deuxième année aux cadets et pour stimuler leur intérêt.

7. Documents de référence :

- a. A0-010 OAIC 11-03, D Cad 2. (2006). *Mandat du programme des cadets*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- b. A2-031 OAIC 40-01, D Cad 3. (2003). *Aperçu du programme des cadets de l'Armée*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- c. A2-035 OAIC 41-05, D Cad 4. (2006). *Aperçu du Programme d'expéditions des cadets de l'Armée*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- d. C2-038 (ISBN 0-78722-4596) Henton, M. (1996). *Adventure in the Classroom: Using Adventure to Strengthen Learning and Build a Community of Life-long Learners*. Dubuque, IA, Kendall Hunt Publishing.
- 8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (c.-à-d. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
- 9. **Matériel d'apprentissage** : Les documents de cours des OREN et des OCOM pour l'instruction de l'étoile rouge.

10. Modalités de contrôle : S.O.

11. Remarques:

- a. Pour les occasions d'instruction complémentaire de l'étoile rouge dans le PE2, se référer au plan d'instruction annuel du corps de cadets.
- b. Du temps supplémentaire peut être nécessaire pour compléter un contrat d'engagement communautaire.

OCOM M207.02

1. **Rendement** : Reconnaître l'histoire des cadets royaux de l'Armée canadienne (Cad RAC)

2. Conditions:

- a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
- b. Éléments non permis : S.O.
- c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
- 3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit reconnaître l'historique des Cad RAC, y compris :
 - a. les événements marquants du programme des cadets de l'Armée; et
 - b. la Ligue des cadets de l'Armée du Canada.

4. Points d'enseignement :

PE		Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	programme des cadets de l'Armée, y compris : in		Exposé interactif	15 min	A0-036 (p. 2-20 à 2-24 et p. 2- 27)
	a.	la formation d'associations d'exercice militaire;			A0-045
	b.	les premiers officiers commissionnés;			C2-063
	C.	les contributions de Lord Strathcona;			
	d.	les effets de la Première Guerre mondiale;			
	e.	les effets de la Deuxième Guerre mondiale;			
	f.	l'attribution du titre « Royal »;			
	g.	la réorganisation importante suivante;			
	h.	l'introduction de l'écusson des Cad RAC;			
	i.	l'unification des Forces canadiennes (FC);			
	j.	l'inclusion des femmes;			
	k.	le nouvel uniforme;			
	I.	la présentation des bannières des cadets de l'Armée;			
	m.	le changement de l'âge de l'enrôlement;			
	n.	le Cadre des instructeurs de cadets (CIC);			
	Ο.	le 125° anniversaire; et			
	p.	les mises à jour à une forme moderne.			

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	Présenter les dates marquantes de la Ligue des cadets de l'Armée, y compris :	Exposé interactif	5 min	C2-063
	a. l'histoire; et			
	b. les objectifs.			
PE3	Diriger une discussion de groupe sur :	Discussion de	5 min	
	a. les sujets qui ont été intéressants; et	groupe		
	 la raison pour laquelle les sujets ont été intéressants. 			

5. **Durée**:

a. Introduction/Conclusion: 5 min
b. Exposé interactif: 20 min
c. Discussion de groupe: 5 min
d. Total: 30 min

6. Justification:

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 et le PE2 pour initier les cadets à l'histoire des Cad RAC et de présenter la matière de base.
- b. La discussion de groupe a été choisie pour le PE3 parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur l'histoire des Cad RAC.

7. Documents de référence :

- a. A0-036 A-CR-CCP-121/PT-001 D Cad 3 (2000). *Livre de référence des cadets royaux de l'Armée canadienne*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- b. A0-045 Cadets Canada. (2007). *Au sujet des cadets Histoire*. Extrait le 19 février 2007 du site http://www.cadets.ca/about-nous/histo_e.asp.
- c. C2-063 Ligue des cadets de l'Armée du Canada. (2007). *Ligue des cadets de l'Armée du Canada*. Extrait le 9 mars 2007 du site http://www.armycadetleague.ca.
- 8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (c.-à-d. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
- 9. **Matériel d'apprentissage** : Les documents de cours des événements importants.
- 10. Modalités de contrôle : S.O.
- 11. **Remarques**: S.O.

OCOM M207.03

1. **Rendement** : Reconnaître le rôle et les responsabilités du répondant local

2. Conditions:

- a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
- b. Éléments non permis : S.O.
- c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
- 3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit reconnaître le rôle et les responsabilités du répondant local.

4. Points d'enseignement :

PE		Description	Méthode	Durée	Réf
PE1		nir les termes répondant et comité ndant.	Exposé interactif	5 min	A0-040 (p. 6/40)
PE2	Disci	uter de l'historique du comité répondant.	Exposé interactif	5 min	A0-046
PE3	· · ·		Exposé interactif	15 min	A0-040 (p. 10/40,
	a.	financer;			15/40–16/40, 18/40–19/40,
	b.	recruter des cadets;			26/40–27/40, et
	C.	attirer des officiers au corps de cadets;			32/40)
	d.	vérifier les bénévoles;			C2-063
	e.	fournir des bureaux et des installations d'instruction adéquats;			
	f.	participer aux nominations des grades de cadets séniors;			
	g.	participer aux sélections pour le CIEC et les échanges; et			
	h.	participer aux sélections pour l'attribution des décorations et des récompenses.			

5. **Durée**:

a.	introduction/Conclusion:	5 Min
b.	Exposé interactif :	25 min
C.	Total:	30 min

6. **Justification**: L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour initier les cadets aux rôles et responsabilités du répondant local et présenter la matière de base.

7. Documents de référence :

- a. A0-040 2005-113124 D Cad. (2005). *Protocole d'entente entre le MDN et les ligues*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- b. A0-046 Scott, M. (Ed.). (2003). Précisions sur le rôle des civils dans les corps et escadrons de cadets. Cadence : La Revue du Leadership du Mouvement des cadets du Canada, Numéro 11, 30–32.
- c. C2-063 Ligue des cadets de l'Armée du Canada. (2007). *Ligue des cadets de l'Armée du Canada*. Extrait le 9 mars 2007 du site http://www.armycadetleague.ca.
- 8. Matériel d'instruction : S.O.
- 9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.
- 10. Modalités de contrôle : S.O.
- 11. **Remarques** : Cet OCOM peut être enseigné par un membre du répondant ou du comité répondant. Le conférencier doit être informé des objectifs avant la leçon.

OCOM M207.04

- 1. Rendement : Identifier les occasions d'instruction de la deuxième année au CIEC
- 2. Conditions:
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
- 3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit identifier les occasions d'instruction de la deuxième année au CIEC, dont :
 - a. les domaines d'intérêt;
 - b. les cours donnés dans chaque série de cours,
 - c. les éléments des cours; et
 - d. les conditions d'admissibilité.

4. Points d'enseignement :

PE			Description	Méthode	Durée	Réf
PE1			Discussion de groupe	10 min	A0-010 A2-031	
	a.		adership dans l'exercice militaire et le monial;			
	b.	le co	nditionnement physique et les sports;			
	C.	la mu	usique, y compris :			
		(1)	la musique militaire; et			
		(2)	le corps de cornemuses;			
	d.	le tir	de précision; et			
	e.	l'exp	édition.			
PE2			cours de la deuxième année au mpris :	Exposé interactif	15 min	A0-010
	a.	-	ours communs sont entre autres :			A2-027 A2-031
		(1)	sur le conditionnement physique et les sports – élémentaire;			A2-001
		(2)	de musicien élémentaire de musique militaire; et			
		(3)	de musicien élémentaire de corps de cornemuses et de tambours;			

PE		Description	Méthode	Durée	Réf
	b.	les cours propres à l'élément sont entre autres :			
		(1) le leadership élémentaire;			
		(2) le tir élémentaire; et			
		(3) l'expédition élémentaire; et			
	C.	les qualifications préalables pour chaque cours de trois semaines.			

5. **Durée**:

a. Introduction/Conclusion: 5 min
b. Discussion de groupe: 10 min
c. Exposé interactif: 15 min
d. Total: 30 min

6. Justification:

- a. La discussion de groupe a été choisie pour le PE1, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur les occasions d'instruction de la deuxième année au CIEC.
- b. L'exposé interactif a été choisi pour le PE2 afin d'initier les cadets aux occasions d'instruction de la deuxième année au CIEC et de stimuler leur intérêt.

7. Documents de référence :

- a. A0-010 D Cad 2. (2006). OAIC 11-03, *Mandat du programme des cadets*. Dans *OAIC vol 1. Administration*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- b. A2-027 D Cad 4. (2005). OAIC 42-01, *Directives d'entraînement estival Cadets royaux de l'Armée canadienne*. Dans *OAIC vol 4. Les cadets de l'Armée*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- c. A2-031 D Cad. (2003). OAIC 40-01, *Aperçu du programme des cadets de l'Armée*. Dans *OAIC vol. 4. Les cadets de l'Armée*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

8. Matériel d'instruction :

- a. Matériel de présentation (c.-à-d., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement; et
- b. OAIC 40-01, Aperçu du programme des cadets de l'Armée.
- 9. Matériel d'apprentissage : S.O.
- 10. Modalités de contrôle : S.O.

11. Remarques:

- a. Cet OCOM doit être conduit avant la date d'échéance des demandes d'instruction d'été fixée par le détachement de cadets applicable.
- b. Il est fortement recommandé de remplir les formulaires de demande d'instruction d'été pendant une séance d'instruction facultative après le déroulement de cet OCOM.
- c. Le corps de cadets peut choisir d'accorder des périodes supplémentaires d'instruction complémentaire afin de prolonger cette séance à une qui comprend un séminaire d'information pour les parents, etc.

OCOM C207.01

1. **Rendement** : Identifier la structure des grades des cadets de la Marine royale canadienne et de l'Aviation royale du Canada

2. Conditions:

- a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
- b. Éléments non permis : S.O.
- c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
- 3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit identifier la structure des grades :
 - a. des cadets de la Marine royale du Canada; et
 - b. des cadets de l'Aviation royale du Canada.

4. Points d'enseignement :

PE			Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	, ,		Exposé interactif	10 min	A1-003 A3-004 (p. 1/9 à 9/9 et A-1/1)	
		(1)	matelot de 3 ^e classe (mat 3);			
	(2) matelot de 2 ^e classe (mat 2);					
		(3)	matelot de 1 ^{re} classe (mat 1);			
		(4)	matelot-chef (matc);			
		(5)	maître de 2 ^e classe (m 2);			
		(6)	maître de 1 ^{re} classe (m 1);			
		(7)	premier maître de 2 ^e classe (pm 2); et			
		(8)	premier maître de 1 ^{re} classe (pm 1).			
	b. les grades des cadets de l'Air, dont les suivants :					
		(1)	cadet de l'Air (Cdt);			
		(2)	cadet de l'Air de première classe (cad 1);			
		(3)	caporal (cpl);			
		(4)	caporal de section (cpl s);			
		(5)	sergent (sgt);			

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	 (6) sergent de section (sgt s); (7) adjudant de deuxième classe (adj 2); et (8) adjudant de première classe (adj 1). 			
PE2	Diriger une activité pour familiariser les cadets avec la structure des grades de cadets de la Marine et de l'Air, choisi des éléments suivants : a. l'activité-tornade de grade; b. Qui suis-je?; et c. Jeu de mémoire.	Activité en classe	15 min	

5. **Durée**:

a. Introduction/Conclusion: 5 min
b. Exposé interactif: 10 min
c. Activité en classe: 15 min
d. Total: 30 min

6. Justification:

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 pour initier les cadets à la structure des grades des cadets de la Marine et de l'Air, stimuler leur intérêt et présenter la matière de base.
- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE2, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets.

7. Documents de référence :

- a. A1-003 A-CR-005-001/AG-001 D Cad. (Ébauche). *Instructions sur la tenue des cadets de la Marine royale du Canada*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- b. A3-004 OAIC 55-04 D Cad 4. (2007). *Instructions sur la tenue des cadets de l'Air*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- 8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (c.-à-d., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
- 9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.
- 10. Modalités de contrôle : S.O.
- 11. **Remarques** : Les instructeurs doivent choisir une des trois activités données pour compléter le PE2 avant le début de cette leçon.

OCOM C207.02

 Rendement : Visiter un corps de cadets ou un escadron lo 	1.	Rendement: \	√isiter un	corps de cadets	ou un escadro	n local
--	----	--------------	------------	-----------------	---------------	---------

- 2. Conditions:
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Le commandant du corps de cadets désignera les conditions appropriées pour cette instruction.
- 3. **Norme** : Le cadet doit visiter un corps de cadets ou un escadron pour se familiariser avec les différences au sein des éléments et entre les éléments en matière d'instruction des cadets.
- 4. **Points d'enseignement** : Organiser une visite des installations d'un corps de cadets ou d'un escadron, en soulignant les points suivants :
 - a. déterminer le nombre de membres du personnel et de cadets; et
 - b. décrire les points suivants :
 - (1) l'instruction obligatoire propre à l'élément;
 - (2) les choix de l'instruction complémentaire du corps de cadets ou de l'escadron;
 - (3) l'histoire et les traditions :
 - (a) de l'élément;
 - (b) du corps de cadets ou de l'escadron; et
 - (c) de l'unité d'affiliation; et
 - (4) certains voyages et échanges auxquels le corps de cadets ou l'escadron ont participé.
- 5. **Durée** :

a. Introduction/Conclusion: 10 minb. Sorties éducatives: 80 minc. Total: 90 min

- 6. **Justification**: Une sortie éducative a été choisie pour cette leçon afin de renforcer les connaissances de la matière déjà enseignée dans l'OCOM C207.01 (Identifier la structure des grades des cadets de l'Aviation royale du Canada et des cadets de la Marine royale canadienne) et présenter aux cadets l'instruction donnée par les autres éléments, grâce à la participation d'une activité qui se déroule dans un milieu réel.
- 7. **Documents de référence** : S.O.
- 8. Matériel d'instruction : S.O.
- 9. Matériel d'apprentissage : S.O.

10. Modalités de contrôle : S.O.

11. Remarques:

- a. Il est recommandé d'enseigner l'OCOM C207.01 (Identifier la structure des grades des cadets de l'Aviation royale du Canada et des cadets de la Marine royale canadienne) avant cette visite.
- b. Cette sortie éducative peut être effectuée lors d'une journée d'instruction assistée ou pendant une séance complémentaire.
- c. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cette leçon.

OREN 208

- Rendement : Exécuter de l'exercice militaire en tant que membre d'une escouade
- 2. Conditions:
 - á. Éléments fournis :
 - les commandements;
 - (2) de la supervision; et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercices ou un terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).
- 3. **Norme** : Conformément à l'A-PD-201-000/PT-000, *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*, le cadet doit exécuter l'exercice militaire à titre de membre d'une escouade, incluant :
 - a. la façon de tourner à gauche et à droite en marchant;
 - b. la formation de la file indienne par l'escouade en colonne par trois, à partir de la halte; et
 - c. la formation de la file indienne par l'escouade en ligne, à partir de la halte.
- 4. **Remarques** : On conseille aux instructeurs de suivre l'ordre des OCOM, car les OCOM ultérieurs dépendent des OCOM précédents.
- 5. Matière complémentaire :
 - a. La matière complémentaire de l'OREN 208 est conçue pour donner des occasions additionnelles aux corps de cadets qui s'intéressent à l'exercice militaire, de perfectionner les compétences des cadets dans ce domaine, plus particulièrement :
 - (1) l'OCOM C208.01 (S'exercer à une cérémonie militaire dans le cadre d'une revue) permet la pratique de l'instruction obligatoire de l'étoile verte; et
 - (2) l'OCOM C208.02 (Exécuter des exercices militaires avec armes).
 - b. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire de l'étoile verte comme instruction complémentaire pour l'étoile rouge, plus précisément l'OCOM C108.01 (Exécuter des mouvements d'exercice militaire supplémentaires). On peut choisir les mouvements d'exercice militaire de l'A-PD-201-000/PT-000, chapitre 2 ou 3.
 - c. L'instruction complémentaire liée à l'OREN 208 se limite à un total de neuf périodes, dont un maximum de six périodes peuvent être utilisées pour appuyer l'OCOM C108.01 (Exécuter les mouvements d'exercice militaire supplémentaires) et l'OCOM C208.01 (S'exercer à une cérémonie militaire dans le cadre d'une revue), qui doivent se dérouler pendant les séances ou pendant une journée d'instruction assistée. Les corps de cadets ne sont pas tenus d'utiliser les neuf périodes.

OCOM M208.01

1. **Rendement**: Tourner à gauche et à droite en marchant

- 2. Conditions:
 - a. Éléments fournis :
 - (1) les commandements;
 - (2) de la supervision; et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercices ou un terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).
- 3. **Norme** : Conformément à l'A-PD-201-000/PT-000, le cadet doit tourner à gauche et à droite en marchant à titre de membre d'une escouade.

4. Points d'enseignement :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer et démontrer la façon de tourner à gauche en marchant et permettre aux cadets de la pratiquer.	Démonstration et exécution	25 min	A0-002 (p. 3-29 et 3-30)
PE2	Expliquer et démontrer la façon de tourner à droite en marchant et permettre aux cadets de la pratiquer.	Démonstration et exécution	25 min	A0-002 (p. 3- 31)

5. **Durée**:

a. Introduction/Conclusion:
b. Démonstration et exécution:
c. Total:
60 min

- 6. **Justification**: La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour cette leçon, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de tourner en marchant, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer cette compétence sous supervision.
- 7. **Documents de référence** : A0-002 A-PD-201-000/PT-000 Direction Histoire et patrimoine 3-2. (2001). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- 8. **Matériel d'instruction** : S.O.
- 9. Matériel d'apprentissage : S.O.
- Modalités de contrôle : S.O.

11. Remarques:

- a. Il est recommandé qu'une rétroaction soit donnée tout au long des pratiques de l'exercice militaire, des soirées d'instruction hebdomadaires et des cérémonies militaires.
- b. Des instructeurs adjoints peuvent être nécessaires pour cette leçon.

OCOM M208.02

1. **Rendement**: Former une file indienne de la halte

- 2. Conditions:
 - a. Éléments fournis :
 - les commandements;
 - (2) de la supervision; et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercices ou un terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).
- 3. **Norme** : Conformément à l'A-PD-201-000/PT-000, le cadet doit exécuter, à titre de membre d'une escouade, la formation de la file indienne à partir de la halte, y compris :
 - a. la formation de la file indienne par l'escouade en colonne par trois, à partir de la halte; et
 - b. la formation de la file indienne par l'escouade en ligne, à partir de la halte.

4. Points d'enseignement :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer et démontrer la formation de la file indienne par l'escouade en colonne par trois à partir de la halte et permettre aux cadets de la pratiquer.	Démonstration et exécution	15 min	A0-002 (p. 3-43 et 3-44)
PE2	Expliquer et démontrer la formation de la file indienne par l'escouade en ligne à partir de la halte et permettre aux cadets de la pratiquer.	Démonstration et exécution	10 min	A0-002 (p. 3-45 et 3-46)

5. **Durée** :

a. Introduction/Conclusion: 5 min
b. Démonstration et exécution: 25 min
c. Total: 30 min

- 6. **Justification**: La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour cette leçon, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la compétence que le cadet doit acquérir, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer la formation de la file indienne à partir de la halte, sous supervision.
- 7. **Documents de référence** : A0-002 A-PD-201-000/PT-000 Direction Histoire et patrimoine 3-2. (2001). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes* Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- 8. Matériel d'instruction : S.O.
- 9. Matériel d'apprentissage : S.O.

10. Modalités de contrôle : S.O.

11. Remarques:

- a. Il est recommandé qu'une rétroaction soit donnée tout au long des pratiques de l'exercice militaire, des soirées d'instruction hebdomadaires et des cérémonies militaires.
- b. Des instructeurs adjoints peuvent être nécessaires pour cette leçon.

OCOM C208.01

- 1. Rendement : S'exercer à une cérémonie militaire dans le cadre d'une revue
- 2. Conditions:
 - a. Éléments fournis :
 - les commandements;
 - (2) de la supervision; et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercices ou un terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).
- 3. **Norme** : Conformément à l'A-PD-201-000/PT-000, le cadet doit participer à une revue d'un exercice militaire de cérémonie choisi parmi les OCOM M108.01 à M108.11.
- 4. **Points d'enseignement** : Selon le document de référence.
- 5. **Durée**:

a. Introduction/Conclusion: 10 min
b. Démonstration et exécution: 50 min
c. Total: 60 min

- 6. **Justification**: La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour cette leçon, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer l'exercice militaire de cérémonie, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer ces compétences sous supervision.
- 7. **Documents de référence** : A0-002 A-PD-201-000/PT-000 Direction Histoire et patrimoine 3-2. (2001). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- 8. Matériel d'instruction : S.O.
- 9. Matériel d'apprentissage : S.O.
- 10. Modalités de contrôle : S.O.
- 11. Remarques:
 - a. Il est recommandé qu'une rétroaction soit donnée tout au long des pratiques de l'exercice militaire, des soirées d'instruction hebdomadaires et des prises d'armes.
 - b. Un maximum de deux périodes a été prévu pour cet OCOM afin d'effectuer la révision de tout exercice militaire obligatoire appris aux OCOM M108.01 à M108.11.
 - c. Des instructeurs adjoints peuvent être nécessaires pour cette leçon.
 - d. Aucun guide pédagogique n'est fourni pour cet OCOM.

OCOM C208.02

- Rendement : Exécuter des exercices militaires avec armes
- 2. Conditions:
 - a. Éléments fournis :
 - les commandements;
 - (2) un fusil pour l'exercice militaire;
 - (3) de la supervision; et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercices ou un terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).
- 3. **Norme** : Conformément à l'A-CR-CCP-053/PT-001, *Manuel de l'exercice militaire et du cérémonial des cadets de la Marine*, chapitre 2, le cadet doit exécuter l'exercice militaire avec armes à titre de membre d'une escouade.
- 4. **Points d'enseignement** : Selon le document de référence.
- 5. **Durée** :

a. Introduction/Conclusion: 10 min
b. Démonstration et exécution: 230 min
c. Total: 240 min

- 6. **Justification**: La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour cette leçon, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer l'exercice militaire avec armes, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer ces compétences sous supervision.
- 7. **Documents de référence** : A0-038 A-CR-CCP-053/PT-001 D Cad. (2000). *Manuel de l'exercice militaire* et du cérémonial des cadets de la Marine. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- 8. **Matériel d'instruction** : Un fusil pour l'exercice militaire.
- 9. **Matériel d'apprentissage** : Un fusil pour l'exercice militaire.
- 10. Modalités de contrôle : S.O.
- 11. Remarques:
 - a. Des instructeurs adjoints peuvent être nécessaires pour faire les démonstrations de cette leçon.
 - b. La répartition recommandée des leçons portant sur l'exercice militaire de base avec armes est la suivante :
 - (1) adopter les positions « garde-à-vous », « en place repos » et « repos » avec armes, y compris (une période) :
 - (a) la position du « garde-à-vous »;
 - (b) de la position « garde à vous » à la position « en place repos »;

- (c) de la position « en place repos » à la position « repos »;
- (d) de la position « repos » à la position « en place repos »; et
- (e) de la position « en place repos » à la position « garde à vous »;
- (2) exécuter les positions « au sol armes » et « ramassez armes » (une période);
- (3) exécuter de la position au pied armes à la position sur l'épaule armes et de la position sur l'épaule armes à la position au pied armes (une période);
- (4) exécuter l'alignement d'une escouade avec armes (une période);
- (5) exécuter les saluts avec armes à la halte, y compris (deux périodes) :
 - (a) salut à la position sur l'épaule armes;
 - (b) de la position sur l'épaule armes à la position présentez armes; et
 - (c) de la position présentez armes à la position sur l'épaule armes; et
- (6) marcher et arrêter au pas cadencé avec armes (une période).
- c. Aucun guide pédagogique n'est fourni pour cet OCOM.

OREN C211

- 1. Rendement : Participer à des activités compétitives de biathlon d'été
- 2. Conditions:
 - á. Éléments fournis :
 - (1) une carabine à air comprimé des cadets;
 - (2) des lunettes de sécurité;
 - (3) des plombs approuvés pour la carabine à air comprimé des cadets;
 - (4) des contenants pour les plombs;
 - (5) une cible de carabine à air comprimé pour le biathlon (BART);
 - (6) les ordres permanents du champ de tir local;
 - (7) de la supervision; et
 - (8) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales:
 - (1) Un champ de tir pour la carabine à air comprimé conçu conformément à l'A-CR-CCP-177/ PT-002, chapitre 1, section 8; et
 - (2) Un parcours établi de course d'environ 500 à 1000 m.
- 3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit, à titre de membre d'une section, participer à des activités compétitives de biathlon d'été, incluant :
 - a. courir un circuit de 500 à 1000 m;
 - b. effectuer un exercice de tir de groupement de huit coups pour tenter d'activer les cinq cibles de la cible BART;
 - c. courir un deuxième circuit de 500 à 1000 m;
 - d. effectuer un exercice de tir de groupement de huit coups pour tenter d'activer les cinq cibles de la cible BART;
 - e. courir un dernier circuit de 500 à 1000 m;
 - f. terminer la course.

4. Remarques:

- a. Les cadets doivent avoir complété l'OREN C111 (Participer à une activité de biathlon d'été) avant de participer à une activité compétitive de biathlon d'été.
- b. Les cadets qui ont de la difficulté à pomper la carabine à air comprimé des cadets peuvent recevoir de l'aide.
- c. Toutes les activités du champ de tir doivent être effectuées par un officier de sécurité du champ de tir (O Sécur Tir).

5. Matière complémentaire :

- L'OREN C211 (Participer à des activités compétitives de biathlon d'été) est un ensemble pédagogique qui vise à donner au cadet une occasion de participer à des activités compétitives de biathlon d'été.
- b. Les corps ou les escadrons qui décident de compléter l'OREN C211 à titre d'instruction complémentaire peuvent compléter les OCOM C211.01 à C211.03 ou l'ensemble des OCOM C211.01 à C211.04. Les corps ou les escadrons ne peuvent pas compléter l'OCOM C211.04 (Participer à une activité compétitive de biathlon d'été) si les cadets n'ont pas complété les OCOM C211.01 à C211.03.
- c. L'instruction complémentaire liée à l'OREN C211 se limite à un total de neuf périodes qui peuvent se dérouler pendant les séances ou pendant une journée d'instruction assistée.

OCOM C211.01

1. Rendement : Reconnaître les occasions de biathlon civil

2. Conditions:

- a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
- b. Éléments non permis : S.O.
- c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
- 3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit reconnaître les occasions de biathlon civil, incluant :
 - a. les occasions d'instruction; et
 - b. les événements compétitifs.

4. Points d'enseignement :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Présenter les occasions d'entraînement pour le biathlon aux échelons local, provincial ou territorial, national et international.	Exposé interactif	10 min	C0-082 C0-148 C0-149
PE2	Présenter les occasions de biathlon compétitif aux échelons local, provincial ou territorial, national et international.	Exposé interactif	10 min	C0-082 C0-148
PE3	Identifier les biathlètes célèbres qui ont été initiés à leur sport grâce au Programme des cadets du Canada.	Exposé interactif	5 min	C0-082 C0-153

Durée :

a. Introduction/Conclusion: 5 minb. Exposé interactif: 25 minc. Total: 30 min

6. **Justification** : L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour initier les cadets aux événements de biathlon civil et stimuler leur intérêt.

7. Documents de référence :

a. A0-042 Unité régionale de soutien aux cadets (Centre). (2007). *Programme de sécurité pour le tir de précision et les armes à feu à l'intention des cadets*. Extrait le 18 avril 2007 du site http://www.central.cadets.ca/events/biath_cadetmarksman_f.html.

- b. C0-082 Biathlon Canada. (2007). *Biathlon Canada*. Extrait le 12 février 2007 du site http://www.biathloncanada.ca.
- c. C0-148 Union Internationale de Biathlon (2007). *Union Internationale de Biathlon.* Extrait le 18 avril 2007 du site http://www.biathlonworld.com.
- d. C0-149 Biathlon Canada. (2005). Les Ours du Biathlon : Programme d'entraînement communautaire. Ottawa, ON, Biathlon Canada.
- e. C0-153 Bibliothèque et Archives Canada. (2000). *Myriam Bédard.* Extrait le 30 avril 2007 du site http://www.collectionscanada.ca/femmes/002026-223-f.html.
- 8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
- 9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.
- 10. Modalités de contrôle : S.O.
- 11. **Remarques**: S.O.

OCOM C211.02

1. Rendement : Courir sur un terrain à géographie différente

2. Conditions:

- a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
- b. Éléments non permis : S.O.
- c. Conditions environnementales : Un secteur d'entraînement composé de terrains à géographie différente assez grand pour y établir un parcours de course de 20 à 40 m.
- 3. Norme : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit :
 - a. participer à un échauffement;
 - b. se pratiquer à courir sur un terrain à géographie différente; et
 - c. participer à une récupération.

4. Points d'enseignement :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les techniques de course sur un terrain à géographie différente, y compris : a. la posture et l'alignement du corps; b. la position du pied; et c. l'endurance.	Exposé interactif	5 min	C0-080
PE2	Diriger une séance d'échauffement qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers destinés à : a. étirer les muscles; b. augmenter graduellement la respiration et le rythme cardiaque; c. agrandir les capillaires pour compenser l'augmentation du flux sanguin; et d. augmenter la température des muscles pour faciliter la réaction du tissu musculaire.	Activité pratique	5 min	C0-002 (p. 109 à 113) C0-089
PE3	Superviser les cadets pendant qu'ils courent sur un terrain à géographie différente.	Activité pratique	5 min	

PE		Description	Méthode	Durée	Réf
PE4			Activité pratique	5 min	C0-002 (p. 109 à 113) C0-089
	a.	permettre au corps de récupérer lentement après une activité physique afin d'aider à prévenir les blessures;			
	b.	préparer les appareils respiratoire et cardiovasculaire à retourner à leur rythme normal; et			
	C.	étirer les muscles.			
PE5		ire comment créer et mettre en œuvre un ramme de course.	Exposé interactif	5 min	C0-146

5. **Durée** :

a. Introduction/Conclusion: 5 min
b. Exposé interactif: 10 min
c. Activité pratique: 15 min
d. Total: 30 min

6. **Justification**:

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE1 et PE5 afin d'initier les cadets aux techniques de course sur un terrain à géographie différente et sur la façon de mettre en œuvre un programme de course.
- b. Une activité pratique a été choisie pour les PE2 à PE4, parce que c'est une façon interactive d'initier les cadets à la course sur un terrain à géographie différente dans un environnement sécuritaire et contrôlé.

7. Documents de référence :

- a. C0-002 (ISBN 0-88962-630-8) LeBlanc, J. et Dickson, L. (1997). Straight Talk About Children and Sport: Advice for Parents, Coaches, and Teachers. Oakville, ON et Buffalo, NY, Mosaic Press.
- b. C0-057 Martha Jefferson Hospital. (2001). *Warm-ups.* Extrait le 16 octobre 2006 du site http://www.marthajefferson.org/warmup.php.
- c. C0-058 Webb Physiotherapists Inc. (aucune date). *Running Exercises*. Extrait le 26 octobre 2006 du site http://www.physioline.co.za/conditions/article.asp?id=46.
- d. C0-059 Webb Physiotherapists Inc. (aucune date). *Exercise Programme for Squash, Tennis, Softball, Handball.* Extrait le 25 octobre 2006 du site http://www.physioline.co.za/conditions/article.asp?id=49.
- e. C0-060 Impacto Protective Products Inc. (1998). *Exercises*. Extrait le 25 octobre 2006 du site http://www.2protect.com/work3b.htm.
- f. C0-061 City of Saskatoon, Community Services Department. (aucune date). *Stretch Your Limits:* A Smart Guide to Stretching for Fitness. Extrait le 26 octobre 2006 du site http://www.in-motion.ca/walkingworkout/plan/flexibility.

- g. C0-080 Cool Running. (2007). *Fitness and Performance*. Extrait le 12 février 2007 du site http://www.coolrunning.com/engine/2/2_3/181.shtml.
- h. C0-089 (ISBN 0-936070-22-6) Anderson, B. (2000). *Stretching: 20th Anniversary* (éd. rév.). Bolinas, CA, Shelter Publications, Inc.
- i. C0-146 Will-Weber, M. (2006). *Runner's World: Beginner's: Training: First Steps.* Extrait le 18 avril 2007 du site http://www.runnersworld.com/article/printer/1,7124,s6-380-381-386-678-0.00.html.
- j. C0-154 Hansen, B. (1999). *Moving on the Spot: Fun and Physical Activity: A Collection of 5 Minute Stretch and Movement Sessions*. Extrait le 26 octobre 2006 du site http://www.lin.ca/resource/html/dn3.htm#l1.

8. Matériel d'instruction :

- a. Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier) approprié au secteur d'entraînement; et
- b. Un sifflet.
- 9. Matériel d'apprentissage : S.O.
- 10. Modalités de contrôle : S.O.
- 11. **Remarques** : On peut utiliser des escaliers à la place d'un terrain à géographie différente.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C211.03

1. **Rendement** : Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets en se servant d'une bretelle, après une activité physique

2. Conditions:

- a. Éléments fournis :
 - (1) une carabine à air comprimé des cadets;
 - (2) une bretelle de carabine à air comprimé des cadets;
 - (3) une cible de carabine à air comprimé pour le biathlon (BART);
 - (4) des lunettes de sécurité;
 - (5) un tapis de tir;
 - (6) de la supervision; et
 - (7) de l'aide au besoin.
- b. Éléments non permis : S.O.
- c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
- 3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit tirer avec la carabine à air comprimé des cadets en se servant d'une bretelle, après une activité physique.

4. Points d'enseignement :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Conformément à l'OCOM C206.01 (Pratiquer les techniques pour tenir la carabine), réviser les techniques pour tenir la carabine en utilisant la bretelle de la carabine à air comprimé des cadets.	Exposé interactif	5 min	A0-027 (p. 2-7 et 2-8)
PE2	Diriger un échauffement qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers.	Activité pratique	5 min	C0-002 (p. 109 à 113) C0-089
PE3	Diriger une activité de tir à la carabine à air comprimé des cadets en se servant d'une bretelle, après une activité physique.	Activité pratique	10 min	
PE4	Diriger une séance de récupération qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers.	Activité pratique	5 min	C0-002 (p. 109 à 113) C0-089

5. **Durée**:

a. Introduction/Conclusion: 5 min
b. Exposé interactif: 5 min
c. Activité pratique: 20 min
d. Total: 30 min

6. Justification:

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 afin de réviser les techniques pour tenir la carabine en utilisant la bretelle de la carabine à air comprimé des cadets.
- b. Une activité pratique a été choisie pour les PE2 à PE4 parce qu'il s'agit d'une façon interactive qui permet aux cadets de faire l'expérience du tir à la carabine à air comprimé des cadets en utilisant la bretelle de la carabine, après une activité physique.

7. Documents de référence :

- a. A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 D Cad 3. (2001). Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence Programme de tir de précision des cadets. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- b. C0-002 (ISBN 0-88962-630-8) LeBlanc, J. et Dickson, L. (1997). *Straight Talk About Children and Sport: Advice for Parents, Coaches, and Teachers*. Oakville, ON et Buffalo, NY, Mosaic Press.
- c. C0-057 Martha Jefferson Hospital. (2001). *Warm-ups.* Extrait le 16 octobre 2006 du site http://www.marthajefferson.org/warmup.php.
- d. C0-058 Webb Physiotherapists Inc. (aucune date). *Running Exercises*. Extrait le 26 octobre 2006 du site http://www.physioline.co.za/conditions/article.asp?id=46.
- e. C0-059 Webb Physiotherapists Inc. (aucune date). *Exercise Programme for Squash, Tennis, Softball, Handball.* Extrait le 25 octobre 2006 du site http://www.physioline.co.za/conditions/article.asp?id=49.
- f. C0-060 Impacto Protective Products Inc. (1998). *Exercises*. Extrait le 25 octobre 2006 du site http://www.2protect.com/work3b.htm.
- g. C0-061 City of Saskatoon, Community Services Department. (2006). Stretch Your Limits: A Smart Guide to Stretching For Fitness. Extrait le 26 octobre 2006 du site http://www.in-motion.ca/walkingworkout/plan/flexibility.
- h. C0-080 Cool Running. (2007). *Cool Running*. Extrait le 12 février 2007 du site http://www.coolrunning.com/engine/2/2_3/181.shtml.
- i. C0-085 Daisy Outdoor Products. (2006). AVANTI Competition Pellet Rifle: Operation Manual: AVANTI Legend Model 853. Rogers, AR, Daisy Outdoor Products.
- j. C0-089 (ISBN 0-936070-22-6) Anderson, B. (2000). *Stretching: 20th Anniversary* (éd. rév.). Bolinas, CA, Shelter Publications, Inc.
- k. C0-154 Hansen, B. (1999). *Moving on the Spot: Fun and Physical Activity: A Collection of 5 Minute Stretch and Movement Sessions*. Extrait le 26 octobre 2006 du site http://lin.ca/resource/html/dn3.htm#l1.

8. Matériel d'instruction :

- a. Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement;
- b. Des tapis de tir;
- c. Des carabines à air comprimé des cadets; et
- d. Une bretelle pour carabine à air comprimé des cadets.

9. Matériel d'apprentissage :

- a. Une carabine à air comprimé des cadets;
- b. Une cible de carabine à air comprimé pour le biathlon (BART);
- c. Des lunettes de sécurité;
- d. Des cadres de cibles; et
- e. Une bretelle pour carabine à air comprimé des cadets.
- 10. Modalités de contrôle : S.O.
- 11. **Remarques** : L'OCOM C206.01 doit être complété avant cette leçon.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C211.04

- 1. Rendement : Participer à une activité compétitive de biathlon d'été
- 2. Conditions:
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carabine à air comprimé des cadets;
 - (2) une bretelle de carabine à air comprimé des cadets;
 - (3) des lunettes de sécurité;
 - (4) des plombs approuvés de calibre 0.177 pour la carabine à air comprimé;
 - (5) une cible de carabine à air comprimé pour le biathlon (BART);
 - (6) de la supervision; et
 - (7) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales:
 - (1) Un champ de tir pour carabine à air comprimé conçu conformément à l'A-CR-CCP-177/ PT-002; et
 - (2) Un parcours de course de 500 à 1000 m sur un terrain à géographie différente.
- 3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit participer à une activité récréative de biathlon d'été, incluant :
 - a. courir un circuit de 500 à 1000 m;
 - b. tirer un exercice de tir de groupement de cinq à huit coups pour tenter d'activer les cinq cibles de la cible BART;
 - c. courir un deuxième circuit de 500 à 1000 m;
 - d. tirer un exercice de tir de groupement de cinq à huit coups pour tenter d'activer les cinq cibles de la cible BART;
 - e. courir un dernier circuit de 500 à 1000 m; et
 - f. terminer la course.

4. Points d'enseignement :

- a. Expliquer les composantes d'une activité compétitive de biathlon d'été, incluant :
 - (1) le déroulement du cours;
 - (2) les règles et règlements;
 - (3) le pointage;
 - (4) les pénalités; et
 - (5) les zones interdites.

- b. Diriger un échauffement qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers destinés à :
 - (1) étirer les muscles;
 - (2) augmenter graduellement la respiration et le rythme cardiaque;
 - (3) agrandir les capillaires pour compenser l'augmentation du flux sanguin;
 - (4) augmenter la température des muscles pour faciliter la réaction du tissu musculaire.
- c. Diriger une activité compétitive de biathlon d'été conformément au paragraphe 3. Les précisions sur le déroulement du cours et la disposition du champ de tir se trouvent dans l'A-CR-CCP-702/PF-002.
- d. Diriger une récupération qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers destinés à :
 - (1) permettre au corps de récupérer lentement après une activité physique afin d'aider à prévenir les blessures;
 - (2) préparer les appareils respiratoire et cardiovasculaire à retourner à leur rythme normal; et
 - (3) étirer les muscles.

5. **Durée** :

a. Introduction/Conclusion: 10 min
b. Exposé interactif: 15 min
c. Activité pratique: 155 min
d. Total: 180 min

6. **Justification**:

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 afin de montrer l'application des règles, des principes et des concepts d'un biathlon d'été.
- b. Une activité pratique a été choisie pour les PE2 à PE4, parce qu'il s'agit d'une façon interactive d'initier les cadets au biathlon d'été. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances dans un environnement amusant et stimulant.

7. Documents de référence :

- a. A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 D Cad 3. (2001). Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence Programme de tir de précision des cadets. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- b. A0-032 Cadets Canada. (2002). Règlements des compétitions de biathlon et règlements disciplinaires de l'UIB concernant les cadets. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- c. A0-036 Cadets Canada. (aucune date). *Mouvement des cadets du Canada : Série de championnats du biathlon.* Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- d. C0-002 (ISBN 0-88962-630-8) LeBlanc, J. et Dickson, L. (1997). *Straight Talk About Children and Sport: Advice for Parents, Coaches, and Teachers.* Oakville, ON et Buffalo, NY, Mosaic Press.
- e. C0-057 Martha Jefferson Hospital. (2001). *Warm-ups.* Extrait le 26 octobre 2006 du site http://www.marthajefferson.org/warmup.php.

- f. C0-058 Webb Physiotherapists Inc. (aucune date). *Running Exercises*. Extrait le 26 octobre 2006 du site http://www.physionline.co.za/conditions/article.asp?id=46.
- g. C0-059 Webb Physiotherapists Inc. (aucune date). *Exercise Programme for Squash, Tennis, Softball, Handball.* Extrait le 25 octobre 2006 du site http://www.physionline.co.za/conditions/article.asp?id=49.
- h. C0-060 Impacto Protective Products Inc. (1998). *Exercises*. Extrait le 25 octobre 2006 du site http://www.2protect.com/work3b.htm.
- i. C0-061 City of Saskatoon, Community Services Department. (2006). Stretch Your Limits: A Smart Guide to Stretching for Fitness. Extrait le 26 octobre 2006 du site http://www.in-motion.ca/walkingworkout/plan/flexibility.
- j. C0-089 (ISBN 0-936070-22-6) Anderson, B. (2000). *Stretching: 20th Anniversary* (éd. rév.). Bolinas, CA, Shelter Publications, Inc.
- k. C0-154 Hansen, B. (1999). *Moving on the Spot: Fun and Physical Activity: A Collection of 5 Minute Stretch and Movement Sessions*. Extrait le 26 octobre 2006 du site http://lin.ca/resource/html/dn3.htm#l1.

8. Matériel d'instruction :

- a. Des carabines à air comprimé des cadets (une par pas de tir);
- b. Des bretelles de carabine à air comprimé des cadets (une par pas de tir);
- c. Des lunettes de sécurité (une paire par pas de tir);
- d. Des tapis de tir (deux par pas de tir);
- e. Des cadres de cible (un par pas de tir);
- f. Des cibles BART (une par pas de tir);
- g. Des feuilles de pointage pour le biathlon, qui se trouvent dans l'A-CR-CCP-702/PF-002, chapitre 9, annexe D;
- h. Des feuilles de contrôle du parcours, qui se trouvent dans l'A-CR-CCP-702/PF-002, chapitre 9, annexe D;
- i. Des feuilles de notation des tirs, qui se trouvent dans l'A-CR-CCP-702/PF-002, chapitre 9, annexe D;
- j. Un tableau d'affichage; et
- k. Des chronomètres.

9. Matériel d'apprentissage :

- a. Des carabines à air comprimé des cadets;
- b. Des bretelles de carabine à air comprimé des cadets;
- c. Des lunettes de sécurité:
- d. Des tapis de tir;
- e. Des cadres de cible;

- f. Des plombs approuvés de calibre 0.177 pour la carabine à air comprimé;
- g. Des contenants pour les plombs;
- h. Des cadres de cible; et
- i. Des cibles BART.
- 10. Modalités de contrôle : S.O.

11. Remarques:

- a. Les résultats devraient être affichés pour que les cadets puissent les voir. L'OREN C211 correspond à une activité d'instruction complémentaire. L'objectif de cette activité est de permettre aux cadets de participer à une activité compétitive de biathlon d'été.
- b. Les OCOM suivants doivent être enseignés avant de donner cette leçon : C111.01 (Participer à une séance d'information sur le biathlon), C111.02 (Courir des sprints courts), C111.03 (Introduction aux compétences de tir de précision pour le biathlon d'été en utilisant la carabine à air comprimé des cadets), C211.01 (Reconnaître les occasions de biathlon civil), C211.02 (Courir sur un terrain à géographie différente) et C211.03 (Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets en se servant d'une bretelle, après une activité physique).

FAMILIARISATION DES FORCES ARMÉES CANADIENNES (FAC)

1. OREN X20 - Participer à la familiarisation des FAC

Le présent OREN et les OCOM connexes se trouvent dans la publication A-CR-CCP-701/PG-002, Cadets royaux de l'Armée canadienne - Norme de qualification et plan de l'étoile verte.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OREN 221

1. **Rendement** : Exécuter les tâches d'un membre d'une section pendant un exercice d'entraînement en campagne de plus de 24 heures.

2. Conditions:

- a. Éléments fournis :
 - (1) un ensemble de casseroles;
 - (2) une ration individuelle de campagne (RIC);
 - (3) un réchaud à deux brûleurs au naphte;
 - (4) un fanal à deux générateurs;
 - (5) du combustible de naphte;
 - (6) une trousse de premiers soins;
 - (7) de la supervision; et
 - (8) de l'aide au besoin.
- b. Éléments non permis : S.O.
- c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté.
- 3. **Norme** : Le cadet exécutera les tâches d'un membre d'une section pendant un exercice d'entraînement en campagne de plus de 24 heures, notamment :
 - a. allumer un réchaud à deux brûleurs au naphte;
 - b. allumer un fanal à deux générateurs au naphte;
 - c. faire cuire une RIC; et
 - d. administrer les premiers soins, au besoin, dans les cas suivants :
 - (1) les éraflures;
 - (2) les coupures; et
 - (3) les brûlures du premier degré.

4. Remarques:

- a. Les expéditions des cadets de l'Armée font appel aux compétences apprises lors de l'entraînement en campagne, de la randonnée en montagne, de la navigation et du leadership en campagne. L'entraînement en campagne aide aux expéditions des cadets de l'Armée en rehaussant leur capacité de vivre à l'aise dans un site de campement.
- b. Cet OREN sera confirmé conjointement avec l'OREN 224 (Déterminer les mesures immédiates à prendre lorsqu'on est perdu) pendant un EEC bivouac et de survie pendant une fin de semaine.
- c. Les OCOM M221.06 à l'OCOM M221.08 doivent se dérouler pendant un EEC bivouac et de survie pendant une fin de semaine. Du temps a été alloué pour ces périodes; cependant, le personnel d'instruction peut planifier plus d'entraînement pendant un EEC bivouac et de survie pendant une fin de semaine, au besoin.

5. Matière complémentaire :

- La matière complémentaire reliée à l'OREN 221 vise à renforcer l'expérience des cadets en campagne, y compris :
 - (1) OCOM C221.01 (Participer à une discussion sur les efforts de conservation en milieu sauvage au Canada). Cette instruction complémentaire permet aux cadets de discuter des façons de conserver l'environnement.
 - (2) OCOM C221.02 (Construire des commodités de campagne). Cette instruction complémentaire permet aux cadets de pratiquer les compétences requises pour faire des nœuds.
 - (3) OCOM C221.03 (Identifier les espèces d'arbres). Cette instruction complémentaire permet aux cadets d'apprendre davantage au sujet de leur environnement.
- b. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire du programme de l'étoile verte comme instruction complémentaire de l'étoile rouge, plus précisément :
 - (1) OCOM C121.02 (Participer à une discussion sur l'exposition au climat froid);
 - (2) OCOM C121.03 (Choisir les vêtements pour temps froid);
 - (3) OCOM C121.04 (Reconnaître les effets du froid); et/ou
 - (4) OCOM C121.05 (Participer à l'entraînement par temps froid).
- c. Lorsque le personnel d'instruction choisit l'instruction complémentaire de l'étoile verte, il doit réviser l'objectif de rendement, la description de la leçon et le guide pédagogique.

OCOM M221.01

- 1. Rendement : Exécuter les tâches d'un membre d'une section en campagne
- 2. Conditions:
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
- 3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit exécuter les tâches d'un membre d'une section pendant un EEC bivouac lors d'une fin de semaine, y compris :
 - a. installer un abri;
 - b. maintenir un site sécuritaire;
 - c. pratiquer une bonne hygiène personnelle et de groupe; et
 - d. recevoir, entretenir et retourner l'équipement.

4. Points d'enseignement :

PE			Description	Méthode	Durée	Réf
PE1			Exposé interactif	5 min	C0-011 (p. 94 et 397)	
	a.	les ri	sques environnementaux, tels que :			
		(1)	les branches d'arbre ou les arbres tombés;			
		(2)	les arbres morts; et			
		(3)	les plantes toxiques;			
	b.	les ri	sques liés aux insectes, tels que :			
		(1)	les ruches et les nids de frelons;			
		(2)	les nids de fourmis; et			
	C.	les ri	sques liés aux animaux, tels que :			
		(1)	les petits sentiers;			
		(2)	les tanières; et			
		(3)	les trous d'eau.			
PE2	Discuter du maintien d'un site sécuritaire pendant un EEC – bivouac et de survie pendant une fin de semaine, y compris :		Exposé interactif	8 min	A2-036 (p. 3-58 à 3-60) C2-016 (p. 122)	
	a.		surer que la distance est adéquate e les abris;			

PE			Description	Méthode	Durée	Réf
	b.	-	uer clairement la disposition du site de pement, incluant :			
		(1)	le quartier général (QG) et le poste d'approvisionnement;			
		(2)	le poste de premiers soins;			
		(3)	le poste d'approvisionnement;			
		(4)	les toilettes;			
		(5)	le site d'ablutions;			
		(6)	l'aire de repas;			
		(7)	le foyer, s'il y a lieu;			
		(8)	le point d'incendie;			
		(9)	la route d'entrée et de sortie pour les véhicules de sécurité;			
		(10)	l'aire de rassemblement;			
		(11)	l'aire des pendoirs à provisions;			
		(12)	l'aire de stationnement des véhicules;			
		(13)	le point d'eau potable;			
		(14)	le point des PHL;			
		(15)	les quartiers des femmes et des hommes; et			
		(16)	le point des déchets;			
	C.		aître les procédures qui s'appliquent as d'incendie; et			
	d.		les autres cadets à suivre la routine amp, au besoin, en s'assurant que :			
		(1)	les cadets connaissent la disposition du site de campement;			
		(2)	l'eau potable provient des points d'eau potable;			
		(3)	les déchets sont éliminés adéquatement; et			
		(4)	le comportement sécuritaire est exercé seul et en groupe.			
PE3	d'hyg EEC	jiène p – bivo	e l'importance d'une bonne pratique personnelle et de groupe pendant un puac et de survie pendant une fin de ncluant :	Exposé interactif	7 min	C0-011 (p. 200) C2-016 (p. 32, 33, 88 à 90 et 122)
	a.	chan	ger de vêtements régulièrement;			-

PE		Description	Méthode	Durée	Réf
	b.	éliminer les déchets de façon convenable, y compris :			
		(1) mettre l'eau usée dans un contenant;			
		(2) creuser un petit trou à une distance d'au moins 60 m ou plus de toute source d'eau;			
		(3) verser l'eau usée dans le trou;			
		(4) remplir le trou avec des minéraux naturels;			
	c.	se laver régulièrement;			
	d.	utiliser les sites d'ablutions désignés; et			
	e.	soigner les blessures aussitôt qu'elles surviennent.			
PE4	et de bivou	uter de la façon de recevoir, d'entretenir retourner l'équipement lors d'un EEC – uac et de survie pendant une fin de semaine, mpris :	Exposé interactif	5 min	
	a.	signer pour obtenir l'équipement du quartier-maître désigné;			
	b.	garder l'équipement propre;			
	C.	entreposer l'équipement lorsqu'il n'est pas utilisé;			
	d.	signaler tout dommage ou perte d'équipement aussitôt que cela survient; et			
	e.	retourner l'équipement au quartier-maître désigné.			

5. **Durée** :

a. Introduction/Conclusion: 5 minb. Exposé interactif: 25 minc. Total: 30 min

6. **Justification**: L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin d'expliquer les procédures à suivre comme membre d'une section pendant un EEC – bivouac et de survie pendant une fin de semaine.

7. Documents de référence :

- a. A2-036 A-CR-CCP-121/PT-001 D Cad 3 (2000). *Livre de référence des cadets royaux de l'Armée canadienne*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- b. C0-111 (ISBN 978-0-9740820-2-3) Tawrell, P. (2006). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book.* (2^e éd). Lebanon, NH, Leonard Paul Tawrell.
- c. C2-016 (ISBN 0-517-88783-5) Curtis, R. (1998). *The Backpackers Field Manual: A Comprehensive Guide to Mastering Backcountry Skills*. New York, NY, Three Rivers Press.

- 8. Matériel d'instruction : S.O.
- 9. Matériel d'apprentissage : S.O.
- 10. **Modalités de contrôle** : Cet OCOM sera confirmé par le rendement du cadet à titre de membre d'une section dans un environnement de campagne durant un EEC bivouac et de survie pendant une fin de semaine.
- 11. **Remarques** : Cette leçon doit être enseignée avant un EEC bivouac ou de survie pendant une fin de semaine.

OCOM M221.02

- 1. **Rendement** : Identifier l'équipement de section
- 2. Conditions:
 - a. Éléments fournis :
 - (1) des réchauds;
 - (2) un ensemble de casseroles;
 - (3) un fanal;
 - (4) des manchons;
 - (5) du naphte;
 - (6) des récipients de stockage de carburant;
 - (7) une hache de 4 lb (manche de 36 pouces);
 - (8) une scie à archet de 24 pouces;
 - (9) une trousse de premiers soins;
 - (10) des contenants d'eau;
 - (11) une trousse de nettoyage pour les déversements;
 - (12) du matériel d'incendie et de secours;
 - (13) de la supervision; et
 - (14) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
- 3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit, avant un EEC bivouac ou de survie pendant une fin de semaine, identifier l'équipement de section, y compris :
 - a. les réchauds;
 - b. les fanaux;
 - c. les haches;
 - d. les scies à archet;
 - e. les trousses de premiers soins;
 - f. les combustibles;
 - g. les récipients de stockage de carburant; et
 - h. les contenants d'eau.

4. Points d'enseignement :

PE		Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Identifier compris	les types de réchauds et de fanaux, y	Exposé interactif	15 min	C2-016 (p. 55 à 58)
	a. les types de systèmes de combustion à carburant, y compris : (4)				C2-010 (p. 601 à 604)
	(1)	le combustible liquide;			
	(2)	le gaz comprimé; et			
	(3)	le carburant en poudre;			
	b. les	réchauds de camping, y compris :			
	(1)	à brûleur unique; et			
	(2)	à deux brûleurs; et			
	c. les	fanaux, y compris :			
	(1)	à un manchon;			
	(2)	à deux manchons; et			
	(3)	ceux alimentés par piles.			
PE2	Identifier compris	les types d'outils de campagne, y	Exposé interactif	10 min	C0-111 (p. 500)
	a. un	e hache à simple tranchant; et			
	b. un	e scie à archet.			
PE3		les récipients de stockage de liquide éléments suivants :	Exposé interactif	10 min	C2-042 (p. 92) C2-010 (p. 342
		combustible pour réchaud et fanal, y mpris :			à 344)
	(1)	en aluminium; et			
	(2)	en plastique; et			
	b. l'e	au, y compris :			
	(1)	un contenant d'eau;			
	(2)	un sac gourde; et			
	(3)	un bidon d'eau.			
PE4	Identifier le contenu d'une trousse de premiers soins, y compris :		Exposé interactif	15 min	A2-001 (p. 10D- 1/10D-2)
	a. les	instruments, y compris :			
	(1)	une paire de ciseaux à bandage;			
	(2)	une paire de pince à échardes;			
	(3)	12 épingles de sécurité (de taille assortie);			

PE			Description	Méthode	Durée	Réf
		(4)	deux attelles; et			
		(5)	un appareil respiratoire avec soupape;			
	b.	-	vansements (ou de tailles valentes), y compris :			
		(1)	25 pansements adhésifs stériles emballés individuellement (25 mm sur 75 mm);			
		(2)	25 compresses de gaze stériles emballés individuellement (101.6 mm sur 101.6 mm);			
		(3)	quatre rouleaux de bandage de gaze stérile emballés individuellement (50 mm sur 9 m);			
		(4)	quatre rouleaux de bandage de gaze stérile emballés individuellement (101.6 mm sur 9 m);			
		(5)	six bandages triangulaires;			
		(6)	deux rouleaux de bandages élastiques d'une largeur de 75 mm;			
		(7)	quatre pansements compressifs stériles emballés individuellement (101.6 mm sur 101.6 mm);			
		(8)	un rouleau de pansement adhésif (25 mm par 9 m);			
		(9)	deux rouleaux de ouate de coton de 50 g;			
	C.		ampons antiseptiques emballés riduellement;			
	d.	sucre	e (dextrose monoject); et			
	e.	ľéqu	lipement, incluant :			
		(1)	une couverture de laine ou un matériel isolant à l'épreuve de l'humidité;			
		(2)	un briquet et des allumettes imperméables à l'eau; et			
		(3)	deux paires de gants en latex.			

5. **Durée** :

a. Introduction/Conclusion: 10 minb. Exposé interactif: 50 minc. Total: 60 min

6. **Justification**: L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon, pour identifier l'équipement de section, présenter un nouveau sujet et les différents types d'équipement disponibles lors de la participation à un EEC – bivouac et de survie pendant une fin de semaine.

7. Documents de référence :

- a. A2-001 A-CR-CCP-951/PT-003 D Cad 3. (2006). Cadets royaux de l'Armée canadienne, Normes de sécurité de l'entraînement par l'aventure. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- b. C0-111 (ISBN 0-9740820-2-8) Tawrell, P. (2006). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book.* (2^e éd.). Lebanon, NH: Leonard Paul Tawrell.
- c. C2-010 (ISBN 0-375-70323-3) Rawlins, C. et Fletcher, C. (2004). *The Complete Walker IV*. New York, NY, Alfred A. Knopf.
- d. C2-016 (ISBN 0-517-88783-5) Curtis, R. (1998). *The Backpacker's Field Manual: A Comprehensive Guide to Mastering Backcountry Skills*. New York, NY, Three Rivers Press.
- e. C2-042 (ISBN 0-7566-0946-1) Berger, K. (2005). *Backpacking & Hiking*. New York, NY, DK Publishing, Inc.

8. Matériel d'instruction :

- a. Réchaud;
- b. Fanal;
- c. Hache;
- d. Scie à archet;
- e. Trousse de premiers soins;
- f. Récipients de stockage de carburant;
- g. Combustible; et
- h. Contenants d'eau.

9. Matériel d'apprentissage :

- a. Réchaud;
- b. Fanal;
- c. Hache;
- d. Scie à archet;
- e. Trousse de premiers soins;
- f. Combustible;
- g. Récipients de stockage de carburant; et
- Contenants d'eau.
- 10. Modalités de contrôle : S.O.

11. Remarques:

- a. Bien que les cadets ne sont pas tenus de choisir le matériel d'incendie et de secours pour un EEC bivouac et de survie pendant une fin de semaine, il est important pour eux de savoir que le matériel d'incendie et de secours doit être présent pendant toutes les activités.
- b. Le contenu d'une trousse de premiers soins varie selon les facteurs tel que l'activité, le nombre de cadets et la proximité des centres médicaux.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M221.03

- 1. **Rendement**: Identifier la faune des provinces et des territoires
- 2. Conditions:
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
- 3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit identifier quatre espèces de faune, propres à leur province ou territoire, y compris :
 - a. la description générale;
 - b. l'habitat;
 - c. le régime d'alimentation; et
 - d. les caractéristiques uniques.
- 4. Points d'enseignement :

PE			Description	Méthode	Durée	Réf
PE1		enter a	aux cadets leur faune provinciale ou en :	Activité en classe	40 min	C0-121 C0-122
	a.		ifiant la faune située dans les nces de Terre-Neuve et du Labrador :			C2-064
		(1)	le pygargue à tête blanche (Terre- Neuve seulement);			
		(2)	l'ours noir;			
		(3)	l'orignal;			
		(4)	le lynx;			
		(5)	le renard;			
		(6)	le castor;			
		(7)	le caribou; et			
		(8)	le coyote (l'Ouest de Terre-Neuve et du Labrador seulement);			
	b.		ifiant la faune située dans la province le du Prince-Édouard :			
		(1) le pygargue à tête blanche;				
		(2)	le raton laveur;			
		(3)	la mouffette;			

PE			Description	Méthode	Durée	Réf
	(4	ŀ)	le chevreuil;			
	(5	5)	le castor;			
	(6	6)	le coyote; et			
	(7	')	le porc-épic;			
			ifiant la faune située dans les			
			nces de la Nouvelle-Écosse et du veau-Brunswick :			
	(1)	le pygargue à tête blanche;			
	(2	2)	le raton laveur;			
	(3	3)	la mouffette;			
	(4	!)	le chevreuil;			
	(5	5)	l'ours noir;			
	(6	6)	l'orignal;			
	(7	')	le renard;			
	3)	3)	le castor;			
	(9	9)	le coyote; et			
	(1	0)	le porc-épic;			
	p	rovi	ifiant la faune située dans les nces de Québec, de l'Ontario, du toba et de la Saskatchewan :			
	(1)	le pygargue à tête blanche;			
	(2	2)	le raton laveur;			
	(3	3)	la mouffette;			
	(4	!)	le chevreuil;			
	(5	5)	l'ours noir;			
	(6	6)	l'orignal;			
	(7	')	le lynx;			
	3)	3)	le renard;			
	(9	9)	le castor;			
	(1	0)	le caribou;			
	(1	1)	le coyote; et			
	(1	2)	le porc-épic;			
			ifiant la faune située dans la province Alberta :			
	(1)	le loup;			
	(2	2)	le pygargue à tête blanche;			
	(3	3)	le raton laveur;			
	(4	!)	la mouffette;			
	(5	5)	le chevreuil;			

PE			Description	Méthode	Durée	Réf
		(6)	l'ours noir;			
		(7)	l'ours grizzly;			
		(8)	l'orignal;			
		(9)	le lynx;			
		(10)	le renard;			
		(11)	le castor;			
		(12)	le couguar;			
		(13)	le caribou;			
		(14)	le coyote; et			
		(15)	le porc-épic;			
	f.		ifiant la faune située dans la province Colombie-Britannique :			
		(1)	le loup;			
		(2)	le pygargue à tête blanche;			
		(3)	la mouffette;			
		(4)	le chevreuil;			
		(5)	l'ours noir;			
		(6)	l'ours grizzly;			
		(7)	l'orignal;			
		(8)	le lynx;			
		(9)	le renard;			
		(10)	le castor;			
		(11)	le couguar;			
		(12)	le caribou;			
		(13)	le coyote; et			
		(14)	le porc-épic;			
	g.		ifiant la faune située dans le territoire ukon :			
		(1)	le loup;			
		(2)	le pygargue à tête blanche;			
		(3)	l'ours noir;			
		(4)	l'ours grizzly;			
		(5)	l'orignal;			
		(6)	le lynx;			
		(7)	le renard;			
		(8)	le castor;			
		(9)	le coyote; et			
		(10)	le porc-épic;			

PE	Description			Méthode	Durée	Réf
	h.		ifiant la faune située dans le territoire unavut :			
		(1)	le loup;			
		(2)	l'ours noir;			
		(3)	l'ours grizzly;			
		(4)	l'orignal;			
		(5)	le renard; et			
		(6)	l'ours polaire; et			
	i.	identifiant la faune située dans les territoires du Nord-Ouest :				
		(1)	le loup;			
		(2)	l'ours noir;			
		(3)	l'ours grizzly;			
		(4)	l'orignal;			
		(5)	le renard;			
		(6)	le castor;			
		(7)	l'ours polaire;			
		(8)	le coyote; et			
		(9)	le porc-épic.			
	Nota:					
	 Les instructeurs doivent choisir un minimum de quatre espèces d'animal sauvage de la liste donnée pour l'activité en classe reliée à la faune des provinces et des territoires. 					
	2.	 Un minimum de quatre stations d'apprentissage doivent être installées. Elles doivent comprendre des renseignements sur la description générale, l'habitat, le régime d'alimentation et les caractéristiques uniques de l'animal. 				
PE2	Diriger une discussion sur la faune des provinces et des territoires, en identifiant les mesures qu'une personne peut prendre pour l'aider à se protéger contre les animaux dangereux, y compris : a. les ours;			Exposé interactif	10 min	C0-111 C2-059 C2-060 C2-061 C2-062
	b.	les lo	•			C2-074
	C.	les c	oyotes; et			
	d.	les c	ouguars.			

5. **Durée**:

a. Introduction/Conclusion:
b. Activité en classe:
c. Discussion de groupe:
d. Total:
10 min
10 min
60 min

Justification :

- a. Une activité en classe a été choisie pour le PE1, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets.
- b. La méthode d'instruction par exposé interactif a été choisie pour le PE2 pour initier les cadets aux risques potentiels d'animaux en campagne et présenter des renseignements généraux.

7. Documents de référence :

- a. C0-111 (ISBN 978-0-9740820-2-8) Tawrell, P. (2006). *Camping and Wilderness: The Ultimate Outdoors Book.* (2^e éd.). Lebanon, NH: Leonard Paul Tawrell.
- b. C0-121 Service canadien de la faune et Fédération canadienne de la faune. (2007). Faune et Flore du Pays : Les espèces. Extrait le 26 février 2007 du site http://www.hww.ca/hww.asp?id=1&pid0.
- c. C0-122 (ISBN 0-618-15313-6) Bowers, Nora, Bowers, Rick et Kaufman, Kenn. (2004). *Kaufman Focus Guides: Mammals of North America*. New York, NY, Houghton Mifflin Company.
- d. C2-059 Parcs Canada. (2007). Les ours et les gens : Un guide sur la sécurié et la conservation sur les sentiers. Extrait le 5 mars 2007 du site http://www.pc.gc.ca/pn-np/inc/PM-MP/visit/visit12a_e.pdf.
- e. C2-060 International Wolf Center. (2003). *Wolves and Humans Are Wolves Dangerous to Humans ?* Extrait le 5 mars, 2007 du site http://www.wolf.org/wolves/learn/basic/pdf/wh are wolves dangerous.pdf.
- f. C2-061 Waterton Park Information Services. (2007). *Reference Information Section*. Extrait le 5 mars 2007 du site http://www.watertoninfo.com/r/pred.html.
- g. C2-062 International Wolf Center. (2002). *Living With Wolves: Tips for Avoiding Conflicts*. Extrait le 5 mars 2007 du site http://www.wolf.org/wolves/learn/basic/pdf/wh_avoiding%20_conflict.pdf.
- h. C2-064 Minnesota Trappers Association. (2007). *Canadian Lynx*. Extrait le 12 mars 2007 du site http://www.mntrappers.com/lynx.html.
- i. C2-074 Manitoba Conservation. (2007). *Living With Wildlife in Manitoba*. Extrait le 25 avril 2007 du site http://www.gov.mb.ca/conservation/wildlife/problem_wildlife/pdf.coyote.html.
- j. C2-180 The Hunting Outfitters. (2007). *The Hunting Outfitters*. Extrait le 9 février 2007 du site http://www.huntingoutfitters.com.

8. Matériel d'instruction :

- a. Du matériel de présentation selon le cas; et
- b. Des fiches de renseignements sur les animaux sauvages des provinces et des territoires.

9. Matériel d'apprentissage :

- a. Des fiches de renseignements sur les animaux sauvages des provinces et des territoires; et
- b. Des fiches de travail sur les animaux sauvages des provinces et des territoires.
- 10. Modalités de contrôle : S.O.
- 11. **Remarques** : L'activité en classe comprend quatre stations d'apprentissage, qui doivent être installées avant le début de cette leçon. Les cadets doivent être divisés en quatre groupes et feront le tour de tous les postes. Une discussion suivra l'activité, par laquelle les cadets partageront leurs constatations avec les autres groupes.

- 1. Rendement : Donner les premiers soins de base
- 2. Conditions:
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une trousse de premiers soins;
 - (2) de la supervision; et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
- 3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit donner les premiers soins de base pour les blessures suivantes :
 - a. les plaies mineures; et
 - b. les brûlures du premier degré.
- 4. Points d'enseignement :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire : a. les plaies mineures, y compris : (1) les éraflures et les écorchures; et (2) les coupures; et b. le traitement des plaies mineures.	Démonstration	5 min	C0-102 (p. 15- 1) C0-123
PE2	Décrire : a. les brûlures du premier degré, du deuxième degré et du troisième degré; b. le traitement des brûlures du premier degré, y compris : (1) les brûlures de chaleur; et (2) les brûlures par irradiation (coups de soleil).	Démonstration	10 min	C0-102 (p. 19-1 à 19-3, p. 19-5 à 19-8)
PE3	Donner les premiers soins de base. Nota: Demander aux cadets de participer à des mises en situation de premiers soins où les cadets identifient et traitent les blessures.	Exécution	10 min	

5. **Durée**:

a. Introduction/Conclusion: 5 min
b. Démonstration: 15 min
c. Exécution: 10 min
d. Total: 30 min

6. Justification:

- a. La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour les PE1 et PE2 parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et démontrer les compétences que le cadet doit acquérir.
- b. La méthode d'instruction par exécution a été choisie pour le PE3 parce qu'elle donne aux cadets l'occasion de pratiquer les premiers soins de base sous supervision.

7. Documents de référence :

- a. C0-102 (ISBN 1-894070-56-9) L'Ambulance St-Jean. (2006). First Aid Training: First on the Scene: Student Reference Guide. Ottawa, ON, St. L'Ambulance St-Jean.
- b. C0-123 L'Ambulance St-Jean Canada. (2004). Seasonal Safety Tips: September 2004 Be Casual, Not a Casualty. Extrait le 27 février 2007 du site http://www.sja.ca/English/safety_tips/safety_tips/September.asp.
- 8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (c.-à-d. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
- 9. Matériel d'apprentissage : S.O.
- 10. Modalités de contrôle : S.O.
- 11. **Remarques** : Cette leçon doit être enseignée avant un EEC bivouac et de survie pendant une fin de semaine.

1. Rendement : Faire des nœuds

- 2. Conditions:
 - a. Éléments fournis :
 - une corde pour faire les nœuds;
 - (2) une rampe ou une tige;
 - (3) de la supervision; et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
- 3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit :
 - a. faire des nœuds et décrire les différents usages des nœuds suivants :
 - (1) le nœud de chaise;
 - (2) le nœud de pêcheur;
 - (3) le nœud de pêcheur double; et
 - (4) le demi-nœud coulant double; et
 - b. enrouler une corde.

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Diriger une activité pour réviser la façon de faire les nœuds suivants de l'étoile verte :	Activité pratique	20 min	C2-007 (p. 38, 44, 58, 98, 104
	a. le demi-nœud (nœud simple);			et p. 167-168)
	b. le nœud plat (nœud droit);			
	c. le nœud en huit;			
	d. le nœud en huit double;			
	e. le nœud de demi-clef à capeler; et			
	f. le nœud demi-clé.			
PE2	Expliquer et démontrer les usages et accorder du temps aux cadets pour pratiquer les nœuds suivants :	Démonstration et exécution	50 min	C2-007 (p. 116, 117, p. 162-163 et p. 177)
	a. le nœud de chaise;			
	b. le nœud de pêcheur;			

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	c. le nœud de pêcheur double; et			
	d. le demi-nœud coulant double.			
	Nota : Fournir aux cadets le document de cours sur les instructions pour faire des nœuds.			
PE3	Expliquer et démontrer les usages et accorder du temps aux cadets pour pratiquer l'enroulement d'une corde.	Démonstration et exécution	10 min	C2-073 (p. 18)

5. **Durée** :

a. Introduction/Conclusion: 10 min
b. Activité pratique: 20 min
c. Démonstration et exécution: 60 min
d. Total: 90 min

6. **Justification**:

- a. Une activité pratique a été choisie pour le PE1 parce qu'il s'agit d'une façon interactive pour donner aux cadets de l'expérience à faire des nœuds. Cette activité contribue au perfectionnement des habiletés et des connaissances à faire des nœuds dans un environnement amusant et stimulant.
- b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE2 et PE3, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et démontrer la façon de faire des nœuds, tout en laissant aux cadets l'occasion de pratiquer comment faire des nœuds sous supervision.

7. Documents de référence :

- a. C2-007 (ISBN 0-7858-1446-9) Pawson, D. (2001). *Pocket Guide to Knots and Splices*. Edison, NJ, Chartwell Books, Inc.
- b. C2-073 (ISBN 0-688-01226-4) Bigon, M. et Regazzoni, G. (1982). *The Morrow Guide to Knots*. New York, Quill/William Morrow.

8. Matériel d'instruction :

- a. Une corde pour faire les nœuds;
- b. Des feuilles de tableau de papier, tableau au mur et tableau à craie; et
- c. Un marqueur/une craie.

9. Matériel d'apprentissage :

- Une corde pour faire les nœuds;
- b. Une rampe ou une tige; et
- c. Les documents de cours sur la façon de faire les nœuds.

10. Modalités de contrôle : S.O.

- a. La corde utilisée pour faire des nœuds doit être d'un diamètre de 6 ou 7 mm.
- b. Les cadets ont besoin d'au moins 6 mètres (20 pieds) de corde pour l'enroulement.

- 1. Rendement : Construire un abri de type « houchie »
- 2. Conditions:
 - a. Éléments fournis :
 - (1) des tapis de sol;
 - (2) de la ficelle;
 - (3) de la supervision; et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté, pendant un EEC bivouac et de survie pendant une fin de semaine.
- 3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, les cadets, par groupes de deux, doivent :
 - a. choisir un emplacement pour l'abri, qui fournit :
 - (1) une couverture;
 - (2) un espace suffisant;
 - (3) un bon drainage; et
 - b. construire un abri de type « houchie », en :
 - (1) s'assurant qu'il y a assez d'espace pour deux personnes pour dormir et s'asseoir droit;
 - (2) s'assurant que les cordes sont sécuritaires; et
 - (3) s'assurant qu'il est à l'épreuve des intempéries.

PE		Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	, ,		Exposé interactif	10 min	C2-004 (p. 96- 97)
	a.	Deux arbres espacés d'environ six pieds, fournissent un espace adéquat pour un abri.			
	b.	Une couverture procure une protection contre les intempéries.			
	C.	Un emplacement surélevé permet l'écoulement de l'eau.			
	d.	Un sol plat procure un espace de lit confortable.			

PE	Description		Méthode	Durée	Réf
		endroit protégé offre une protection tre le vent et les rayons directs du eil.			
	ou d l'ab	ifier pour voir s'il y a des branches des arbres morts au-dessus de ri réduira les dangers et les risques entiels.			
	Nota: Les instructeurs doivent avoir choisi au préalable un emplacement préparé pour construire un abri de type « houchie ». Les différents facteurs de l'endroit choisi doivent correspondre à ceux dont on a tenu compte lors du choix de l'emplacement de tente.				
PE2	Expliquer	et démontrer la procédure pour :	Démonstration	20 min	C2-004 (p. 96-
		struire un abri de type « houchie », y npris :			97) C2-008 (p. 247)
	(1)	vérifier s'il y a des trous dans le tapis de sol;			
	(2)	attacher les deux tapis de sol ensemble;			
	(3)	attacher chaque extrémité des tapis de sol aux arbres, en s'assurant qu'ils arrivent à la taille de la personne la plus grande;			
	(4)	s'assurer que les tapis de sol sont fixés fermement entre les deux arbres;			
	(5)	fixer chaque œillet avec de petits bâtons pour permettre une bonne aération;			
	(6)	tirer sur le rebord inférieur pour tendre les tapis de sol, à environ 5 cm au-dessus du sol;			
	b. dén	nonter un abri de type « houchie ».			
PE3	Expliquer et démontrer l'organisation de l'espace personnel qui comprend la disposition des éléments suivants :		Démonstration	5 min	
	a. le n	natelas gonflable;			
		ac de couchage;			
		ac à dos; et			
	d. les	bottes.			

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE4	Demander aux cadets de construire un abri de type « houchie », en groupes de deux.	Exécution		C2-004 (p. 96- 97) C2-008 (p. 247)

5. **Durée** :

a. Introduction/Conclusion: 10 min
b. Exposé interactif: 10 min
c. Démonstration: 25 min
d. Exécution: 45 min
e. Total: 90 min (EN CAMPAGNE)

6. **Justification**:

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 afin de présenter la matière de base ou des renseignements généraux sur la façon de construire un abri de type « houchie ».
- b. La méthode par l'instruction par démonstration a été choisie pour les PE2 et PE3 pour permettre à l'instructeur d'expliquer et démontrer la construction d'un abri de type « houchie ».
- c. La méthode par exécution a été choisie pour le PE4 parce qu'elle donne aux cadets l'occasion de pratiquer la construction d'un abri de type « houchie » sous supervision.

7. Documents de référence :

- a. C2-004 (ISBN 1-896713-00-9) Tawrell, P. (1996). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book*. Green Valley, ON, Paul Tawrell.
- b. C2-008 (ISBN 0-00-265314-7) Wiseman, J. (1999). *The SAS Survival Handbook*. Hammersmith, Londres, HarperCollins Publishers.

8. Matériel d'instruction :

- a. Deux tapis de sol;
- b. De la ficelle ou deux sangles élastiques;
- c. Un couteau;
- d. Des petits bâtons;
- e. Des petites branches ou des piquets;
- f. Un matelas gonflable;
- g. Un sac de couchage;
- h. Un sac à dos; et
- i. Des bottes.

9. Matériel d'apprentissage :

- a. Un tapis de sol;
- b. De la ficelle ou deux sangles élastiques; et
- c. Des petites branches ou des piquets.
- 10. Modalités de contrôle : Les instructeurs confirmeront la compréhension de la matière par les cadets pendant le PE4 de cette leçon. Bien qu'il n'y ait pas d'évaluation formelle de cet OCOM, chaque cadet est tenu de dormir dans l'abri de type « houchie » qu'il a construit. Les cadets doivent être évalués de façon non officielle pour le choix de leur emplacement et la qualité de la construction de leur abri de type « houchie ».

- a. Si les tapis de sol ne sont pas disponibles, on peut utiliser un substitut approprié.
- b. Les instructeurs adjoints doivent être présents pour cette leçon, pour aider dans la construction de l'abri de type « houchie » et pour la supervision pendant le PE4.
- c. Les instructeurs peuvent utiliser un abri de type « houchie » préfabriqué pour enseigner cette leçon.

1. **Rendement** : Utiliser l'équipement de section

2. Conditions:

- a. Éléments fournis :
 - (1) un réchaud à deux brûleurs au naphte;
 - (2) un fanal à deux manchons au naphte;
 - (3) une hache de 4 lb (manche de 36 pouces);
 - (4) une scie à archet de 24 pouces;
 - (5) de la supervision; et
 - (6) de l'aide au besoin.
- b. Éléments non permis : S.O.
- c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant un EEC bivouac et de survie pendant une fin de semaine.
- 3. Norme : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit :
 - a. allumer et éteindre un réchaud à deux brûleurs;
 - b. allumer et éteindre un fanal à deux manchons; et
 - c. manipuler de façon sécuritaire les outils de campagne (une hache et une scie à archet).

PE		Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Identifier les caractéristiques d'un réchaud à deux brûleurs, y compris : a. la température de fonctionnement; b. le type de combustible; c. les pièces et accessoires; et d. les précautions.		Exposé interactif	5 min	Voir la section Remarques du para. 11.e.
PE2	Expliquer, démontrer et demander aux cadets de pratiquer comment utiliser le réchaud à deux brûleurs, y compris : a. l'assembler; b. l'allumer et l'éteindre, y compris :		Démonstration et exécution	15 min	Voir la section Remarques du para. 11.e.
	(pomper le réservoir de combustible; allumer le brûleur principal; allumer le brûleur auxiliaire; et éteindre le brûleur; et rentreposer après son utilisation. 			

PE		Description		Durée	Réf
PE3	manchor a. les	les caractéristiques d'un fanal à deux ns, y compris : pièces et accessoires; et précautions.	Exposé interactif	5 min	Voir la section Remarques du para. 11.e.
PE4	Expliquer, démontrer et demander aux cadets de pratiquer comment utiliser le fanal à deux manchons, y compris : a. l'assembler; b. l'allumer et l'éteindre, y compris : (1) pomper le réservoir de combustible; (2) allumer le fanal; et (3) éteindre le fanal; et c. l'entreposer après son utilisation.		Démonstration et exécution	10 min	Voir la section Remarques du para. 11.e.
PE5	de pratiq campagr a. un (1) (2) (3)	tenir la hache; déterminer l'angle pour couper du bois; et	Démonstration et exécution	15 min	C0-111 (p. 496 à 500)
	b. un (1) (2)	tenir et couper un billot; et			

5. **Durée**:

a. Introduction/Conclusion: 10 min
b. Exposé interactif: 10 min
c. Démonstration et exécution: 40 min
d. Total: 60 min

6. **Justification**:

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE1 et PE3 pour présenter la façon sécuritaire de manier l'équipement de section lors de la participation à un EEC bivouac et de survie pendant une fin de semaine.
- b. La méthode par démonstration et exécution a été choisie pour les PE2, PE4 et PE5 parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer les usages de l'équipement de section, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer ces compétences sous supervision.

7. Documents de référence :

- a. A2-010 B-GG-302-002/FP-001 CFT (1982). Entraînement fondamental aux opérations par temps froid : Opérations particulières, volume 2, Opérations dans l'arctique et la zone subarctique. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- b. C0-111 (ISBN 978-0-9740820-2-8) Tawrell, P. (2006). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book* (2^e éd.). Lebanon, NH, Leonard Paul Tawrell.

8. Matériel d'instruction :

- a. Un réchaud à deux brûleurs au naphte;
- b. Un fanal à deux manchons au naphte;
- c. Des manchons;
- d. Une hache de 4 lb (manche de 36 pouces); et
- e. Une scie à archet de 24 pouces.

9. Matériel d'apprentissage :

- a. Un réchaud à deux brûleurs au naphte;
- b. Un fanal à deux manchons au naphte;
- c. Des manchons;
- d. Une hache de 4 lb (manche de 36 pouces); et
- e. Une scie à archet de 24 pouces.

10. Modalités de contrôle : S.O.

- a. On préfère les appareils au naphte en raison de leur versatilité à opérer dans toutes les températures.
- b. Chaque cadet doit avoir la possibilité de se pratiquer à allumer et éteindre un réchaud et un fanal pendant l'EEC bivouac et de survie pendant une fin de semaine.
- c. Du personnel supplémentaire peut être nécessaire pour superviser les cadets à allumer les réchauds et les fanaux.
- d. Une supervision supplémentaire est obligatoire quand les cadets apprennent à utiliser une hache.
- e. Les instructeurs doivent consulter le manuel de l'utilisateur pour obtenir les instructions de fonctionnement des réchauds et des fanaux.

- 1. **Rendement** : Préparer une ration individuelle de campagne (RIC)
- 2. Conditions:
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une RIC;
 - (2) un réchaud à deux brûleurs au naphte;
 - (3) un ensemble de casseroles;
 - (4) de l'eau;
 - (5) des allumettes;
 - (6) de la supervision; et
 - (7) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté, pendant un EEC bivouac et de survie pendant une fin de semaine.
- 3. **Norme** : Conformément au A-85-269-001/FP-003, *Manuel des services d'alimentation : Alimentation en campagne (vol. 1)*, le cadet doit préparer une RIC, y compris :
 - a. identifier les caractéristiques d'une RIC;
 - b. organiser le contenu d'une RIC; et
 - c. faire cuire une RIC.
- 4. Points d'enseignement :

PE		Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	a. les t	es repas en campagne, incluant : ypes de repas en campagne, y pris : les rations fraîches; les contenants thermos; les boîtes à lunch; et les RIC, y compris : (a) le déjeuner; (b) le dîner; et (c) le souper; et	Exposé interactif	5 min	A2-042 (p. 2- 1 et 2-2)

PE		Description	Méthode	Durée	Réf
	b. les b	esoins d'eau, y compris :			
	(1)	l'importance d'apporter de l'eau à un EEC – bivouac et de survie pendant une fin de semaine;			
	(2)	ne jamais boire de l'eau utilisée pour faire la cuisson d'une RIC; et			
	(3)	l'importance de faire bouillir l'eau ou de filtrer l'eau si les sources d'eau sont inconnues.			
PE2	Discuter de RIC, y com	es caractéristiques et du contenu d'une pris :	Exposé interactif	5 min	A2-042 (p. 2- 1 et 2-2)
	a. le re	pas principal;			
	b. le de	essert; et			
	c. les a	liments supplémentaires inclus.			
PE3	Expliquer, démontrer et accorder du temps aux cadets, en groupe, pour préparer et cuire des RIC.		Démonstration et exécution	15 min	A2-042 (p. 2- 1 et 2-2)

5. **Durée** :

a. Introduction/Conclusion: 5 min
b. Exposé interactif: 10 min
c. Démonstration et exécution: 15 min
d. Total: 30 min (EN CAMPAGNE)

6. Justification:

- a. La méthode de l'exposé interactif a été choisie pour les PE1 et PE2 pour présenter aux cadets la façon de préparer les repas en campagne et de stimuler l'intérêt.
- b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE3, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la compétence que le cadet doit acquérir, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer cette compétence sous supervision.
- 7. **Documents de référence** : A2-042 A-85-269-001/FP-003 Forces canadiennes. (1986). *Manuel des services d'alimentation : Alimentation en campagne (vol. 1)*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

8. Matériel d'instruction :

- a. Une RIC;
- b. Un réchaud à deux brûleurs au naphte;
- c. Un ensemble de casseroles;
- d. De l'eau: et
- e. Des allumettes.

9. Matériel d'apprentissage :

- a. RIC;
- b. Un réchaud à deux brûleurs au naphte;
- c. Un ensemble de casseroles;
- d. De l'eau; et
- e. Des allumettes.

10. Modalités de contrôle : S.O.

- a. Cet OCOM doit être enseigné avant le premier repas en campagne. Au cas où une RIC ne soit pas disponible, la leçon peut être enseignée en utilisant un substitut approprié.
- b. Cette leçon peut se dérouler comme une activité à la ronde conjointement avec l'OCOM 221.07 (Utiliser l'équipement de section).
- c. On doit allumer les réchauds à l'extérieur, dans un espace découvert.

- 1. **Rendement** : Entretenir l'équipement de section à la suite d'un exercice d'entraînement en campagne (EEC)
- 2. Conditions:
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un réchaud à deux brûleurs au naphte;
 - (2) un fanal à deux générateurs;
 - (3) un ensemble de casseroles;
 - (4) une hache de 4 lb (manche de 36 pouces);
 - (5) une scie à archet de 24 pouces;
 - (6) un tapis de sol;
 - (7) de la supervision; et
 - (8) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales :Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe, après un EEC bivouac lors d'une fin de semaine.
- 3. **Norme** : Conformément à l'ouvrage de Tawrell, P., *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book*, Leonard Paul Tawrell, le cadet doit nettoyer et entreposer les éléments suivants :
 - a. un réchaud:
 - b. un fanal;
 - c. un ensemble de casseroles;
 - d. une hache;
 - e. une scie à archet;
 - f. un tapis de sol.
- 4. Points d'enseignement :

PE		Description	Méthode	Durée	Réf
PE1			Démonstration et exécution	10 min	C0-111 (p. 69)
	a.	mélanger une solution de nettoyage qui comprend du savon à vaisselle et de l'eau;			
	b.	pour nettoyer les éléments suivants : (1) le pare-vent intérieur et extérieur; (2) le réservoir de combustible;			

PE		Description	Méthode	Durée	Réf
		(3) la grille; et			
		(4) la boîte du réchaud;			
	C.	inspecter pour détecter les dommages;			
	d.	s'assurer que le réservoir de carburant est vide avant l'entreposage; et			
	e.	entreposer.			
PE2	pratio	quer, démontrer et demander aux cadets de quer le nettoyage et l'entreposage d'un fanal ux manchons, y compris :	Démonstration et exécution	10 min	
	a.	mélanger une solution de nettoyage qui comprend du savon à vaisselle et de l'eau;			
	b.	nettoyer, y compris :			
		(1) ventilateur et anse;			
		(2) le globe; et			
		(3) le réservoir de combustible;			
	C.	inspecter pour détecter les dommages;			
	d.	s'assurer que le réservoir de carburant est vide avant l'entreposage; et			
	e.	entreposer.			
PE3	Expliquer, démontrer et demander aux cadets de pratiquer le nettoyage et l'entreposage d'un ensemble de casseroles, y compris :		Démonstration et exécution	10 min	
	a.	mélanger une solution de nettoyage qui comprend du savon à vaisselle et de l'eau;			
	b.	nettoyer l'ensemble de casseroles;			
	C.	sécher le chaudron et le couvercle;			
	d.	inspecter pour détecter les dommages; et			
	e.	entreposer.			
PE4	pratio	quer, démontrer et demander aux cadets de quer le nettoyage et l'entreposage des outils impagne, y compris :	Démonstration et exécution	10 min	C0-111 (p. 497 à 500)
	a.	une hache, y compris :			
		(1) laver et sécher les surfaces;			
		(2) appliquer de l'huile d'entreposage;			
		(3) inspecter pour détecter les dommages; et			
		(4) entreposer.			
	b.	une scie à archet, y compris :			
		(1) laver et sécher les surfaces;			
		(2) appliquer de l'huile d'entreposage;			

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	(3) inspecter pour détecter les dommages; et			
	(4) entreposer.			
PE5	Expliquer, démontrer et demander aux cadets de pratiquer le nettoyage et l'entreposage des tapis de sol, y compris :	Démonstration et exécution	10 min	
	a. laver et sécher;			
	b. plier;			
	c. entreposer.			

5. **Durée**:

a. Introduction/Conclusion: 10 min
b. Démonstration et exécution: 50 min
c. Total: 60 min

- 6. **Justification**: La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour cette leçon, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer le nettoyage et l'entreposage de l'équipement de section, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer ces compétences.
- 7. **Documents de référence** : C0-111 (ISBN 978-0-9740820-2-8) Tawrell, P. (2006). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book*. (2° éd). Lebanon, NH, Leonard Paul Tawrell.
- 8. Matériel d'instruction :
 - a. Un réchaud;
 - b. Un ensemble de casseroles;
 - c. Un fanal;
 - d. Une hache de 4 lb (manche de 36 pouces);
 - e. Une scie à archet de 24 pouces; et
 - f. Un tapis de sol.

9. Matériel d'apprentissage :

- a. Un réchaud;
- b. Un ensemble de casseroles;
- c. Un fanal;
- d. Une hache de 4 lb (manche de 36 pouces); et
- e. Une scie à archet de 24 pouces; et
- f. Un tapis de sol.

- 10. Modalités de contrôle : S.O.
- 11. **Remarques** : L'équipement utilisé lors de la dernière fin de semaine d'EEC bivouac et de survie peut être utilisé pour une démonstration.

OCOM M221.CA/M224.CA

1. **Rendement**: EEC – bivouac et de survie pendant une fin de semaine

2. **Conditions**: S.O.

3. **Norme** : S.O.

4. Points d'enseignement :

- a. Les OCOM suivants doivent être enseignés avant l'EEC bivouac et de survie pendant une fin de semaine, et confirmés par des activités pratiques en campagne :
 - (1) M221.01 (Exécuter les tâches d'un membre d'une section en campagne);
 - (2) M221.02 (Identifier l'équipement de section);
 - (3) M221.03 (Identifier la faune des provinces ou des territoires);
 - (4) M221.04 Donner les premiers soins de base);
 - (5) M221.05 (Faire des nœuds);
 - (6) M224.01 Déterminer les mesures immédiates à prendre lorsqu'on est perdu); et
 - (7) M224.06 (Identifier les méthodes de signalisation).
- b. L'instruction en campagne des OCOM suivants doit être enseignée pendant l'EEC bivouac et de survie pendant une fin de semaine :
 - (1) M221.06 (Construire un abri de type « houchie »);
 - (2) M221.07 (Utiliser l'équipement de section);
 - (3) M221.08 (Préparer une ration individuelle de campagne [RIC]);
 - (4) M224.04 (Identifier les abris d'urgence); et
 - (5) M224.05 (Allumer, entretenir et éteindre un feu).
 - (6) M224.06 (Identifier les méthodes de signalisation)
- c. L'OCOM M221.09 (Entretenir l'équipement de section à la suite d'un exercice d'entraînement en campagne (EEC)) doit se dérouler après l'EEC bivouac et de survie pendant une fin de semaine).
- 5. **Durée** : Cette activité aura lieu durant une fin de semaine d'instruction assistée de la façon suivante :

a. Instruction en campagne des OCOM: 330 min

b. Activités pratiques en campagne : 210 min

c. Total: 540 min

6. Justification:

- a. Les méthodes d'instruction pour les OCOM au paragraphe 4.a. se trouvent dans les descriptions de leçon individuelles.
- La méthode par exécution a été choisie pour les activités pratiques en campagne parce qu'elle permet aux cadets de pratiquer les compétences d'entraînement en campagne et de survie de base sous supervision.

- 7. **Documents de référence** : S.O.
- 8. Modalités de contrôle : S.O.
- 9. Remarques:
 - a. Aucun guide pédagogique n'est fourni pour cette activité.
 - b. Un total de 18 périodes est accordé pour l'EEC bivouac et de survie pendant une fin de semaine.
 - c. Les officiers d'instruction des unités sont toutefois tenus de produire une directive d'exercice qui comprend tous les OCOM décrits au paragraphe 4.b.
 - d. Ressources requises:
 - (1) Un sac de couchage;
 - (2) Un matelas gonflable;
 - (3) Une cuvette;
 - (4) Un sac à dos;
 - (5) Un tapis de sol;
 - (6) Un contenant d'eau;
 - (7) Un réchaud à deux brûleurs;
 - (8) Un entonnoir;
 - (9) Du combustible de naphte;
 - (10) Un fanal à deux générateurs;
 - (11) Des manchons;
 - (12) Un ensemble de casseroles;
 - (13) Un extincteur;
 - (14) Une trousse de premiers soins;
 - (15) Une couverture;
 - (16) Une civière;
 - (17) Une trousse de nettoyage pour les déversements;
 - (18) Des sacs à déchets;
 - (19) Des ustensiles et assiettes nécessaires pour les repas en campagne;
 - (20) Des produits de papier appropriés (papier toilette, essuie-tout, etc.), au besoin;
 - (21) Des piles de lampe de poche;
 - (22) Une RIC;
 - (23) Une hache de 4 lb (manche de 36 pouces);
 - (24) Une scie à archet de 24 pouces;

- (25) Une pelle;
- (26) Un seau;
- (27) Des pommes de terre;
- (28) Des allumettes;
- (29) Un sifflet; et
- (30) Un miroir.

Λ	 ď	-	\sim	\sim	D.	7	വ)/	0	G-	Λ	Λ	2	
\boldsymbol{H}	 ·r			٠.		• /		′ / I		\ - -	.,		_	

OCOM C221.01

1. Rendement : Participer à une discussion sur les efforts de conservation en milieu sauvage au Canada

2. Conditions:

- a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
- b. Éléments non permis : S.O.
- c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
- 3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit participer à une discussion sur les efforts de conservation en milieu sauvage au Canada, y compris :
 - a. définir la conservation;
 - b. identifier les types d'espace et de parcs en milieu sauvage;
 - c. discuter des effets des utilisateurs de parc et du milieu sauvage sur les espaces naturels;
 - d. discuter des politiques environnementales actuelles du Canada; et
 - e. discuter du rôle et de la responsabilité des agents de conservation des parcs.

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Définir et expliquer les termes environnementaux suivants :	Exposé interactif	10 min	C2-052 C2-067
	 a. la conservation; b. l'éthique de la terre; c. l'écosystème; d. l'intégrité écologique; e. Ressources naturelles Canada; f. les parcs provinciaux et nationaux; et g. les terres publiques; et 			G2-007
PE2	h. les territoires protégés. Discuter de l'impact humain sur l'environnement des parcs, y compris : a. la gestion de l'écosystème; b. le développement durable; c. les aires protégées d'Environnement Canada; et	Exposé interactif	15 min	C2-052 C2-053 C2-054 C2-066 C2-070 C2-071

PE			Description	Méthode	Durée	Réf
	d. les préoccupations locales, régionales et globales, y compris :					
		(1)	le mouvement des espèces exotiques;			
		(2)	la pollution de l'air et de l'eau;			
		(3)	les émissions de gaz à effet de serre;			
		(4)	la gestion des déchets solides;			
		(5)	la gestion de l'eau usée; et			
		(6)	la conservation de l'eau.			
PE3	Dirige	er une	activité de conservation.	Activité en classe	15 min	
PE4	l		es tâches des agents de conservation y compris :	Exposé interactif	10 min	C2-052
	a. étudier, surveiller et gérer les écosystèmes;					
	b.	servi	r en tant que porte-parole du public;			
	c. conduire des recherches et des opération de sauvetage, au besoin;					
	d.	main	tenir la sécurité du public; et			
	e.		respecter les lois et les règles culières des parcs, au besoin.			

5. **Durée**:

a. Introduction/Conclusion: 10 min
b. Exposé interactif: 35 min
c. Activité en classe: 15 min
d. Total: 60 min

6. Justification:

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE1, PE2 et PE4 pour présenter aux cadets la conservation environnementale et stimuler leur intérêt.
- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE3, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets.

7. Documents de référence :

- a. C2-052 Parcs Canada. (2007). *Parcs Canada*. Extrait le 22 février 2007 du site http://www.pc.gc.ca/agen/index_E.asp.
- b. C2-053 Service canadien de la faune et Fédération canadienne de la faune. (2007). Faune et flore du pays Réseau d'aires protégées d'Environnement Canada. Extrait le 22 février 2007 du site http://www.hww.ca/hww2.asp?cid=4&id=231.

- c. C2-054 Bureau du vérificateur général du Canada. (2007). *Bureau du vérificateur général du Canada*. Extrait le 22 février 2007 du site http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/oag-bvg.nsf/html/menue.html.
- d. C2-066 Environnement Canada. (2007). *Loi canadienne sur la qualité de l'air*. Extrait le 21 mars 2007 du site http://www.ec.gc.ca/cleanair-airpur/default.asp?lang=En&n=6EBBF05D-1.
- e. C2-067 Ressources naturelles Canada. (2007). À propos de nous. Extrait le 21 mars 2007 du site http://www.nrcan-rncan.gc.ca/inter/aboutus e.html.
- f. C2-070 Environnement Canada. (2004). Service canadien de la faune : Pleins feux sur le Service canadien de la faune. Extrait le 23 mars 2007 du site http://www.cws-scf.ec.gc.ca/focus_e.cfm#targ1.
- g. C2-071 Environnement Canada. (2002). *Présence de la moule zébrée dans le St-Laurent : À suivre*. Extrait le 23 mars 2007 du site http://www.qc.ec.gc.ca/csl/pub/pub004 e.html.
- 8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (c.-à-d. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
- 9. Matériel d'apprentissage : S.O.
- 10. Modalités de contrôle : S.O.
- 11. Remarques:
 - a. Cet OCOM peut être enseigné par un agent des parcs local ou un représentant du ministère des Ressources naturelles.
 - b. Si un conférencier invité enseigne cet OCOM, ce dernier peut être adapté particulièrement aux parcs; cependant, le thème de l'impact humain doit rester. Le conférencier invité doit présenter les tâches spécifiques pour lesquelles il est responsable.

OCOM C221.02

- 1. **Rendement** : Construire des commodités de campagne
- 2. Conditions:
 - a. Éléments fournis :
 - une corde de nylon;
 - (2) de la ficelle;
 - (3) une hache de 4 lb (manche de 36 pouces);
 - (4) une scie à archet de 24 pouces;
 - (5) les schémas décrivant la construction des commodités de campagne;
 - (6) de la supervision; et
 - (7) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne, pendant les heures de clarté.
- 3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, par groupes de trois ou quatre, le cadet doit construire deux commodités de campagne :
 - a. un banc avec appui-dos;
 - b. une table de campement;
 - c. un babillard; ou
 - d. un lutrin.

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer, démontrer et accorder du temps aux cadets pour pratiquer les nœuds et les brêlages suivants :	Démonstration et exécution	40 min	C2-007 (p. 180 à 188)
	a. un brêlage de bigue;			
	b. un brêlage carré;			
	c. un nœud d'anguille;			
	d. un brêlage diagonal; et			
	e. un brêlage en huit.			
PE2	Donner à chaque groupe les diagrammes et inciter les cadets à créer, deux des commodités de campagne suivantes :	Activité pratique	130 min	C2-008 (p. 381) C2-046
	a. un banc avec appui-dos;			
	b. une table de campement;			

PE		Description	Méthode	Durée	Réf
	c.	un babillard; et			
	d.	un lutrin.			

5. **Durée** :

a. Introduction/Conclusion: 10 min
b. Démonstration et exécution: 40 min
c. Activité pratique: 130 min
d. Total: 180 min

Justification :

- a. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE1, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer les compétences liées aux brêlages, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer la façon de faire des brêlages sous supervision.
- b. Une activité pratique a été choisie pour le PE2, parce qu'il s'agit d'une façon interactive qui permet aux cadets d'avoir l'occasion de construire des commodités de campagne dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances en matière de brêlages dans un environnement amusant et stimulant.

7. Documents de référence :

- a. C2-007 (ISBN 0-7858-1446-9) Pawson, D. (2001). *Pocket Guide to Knots and Splices*. Edison, NJ, Chartwell Books, Inc.
- b. C2-008 (ISBN 0-00-265314-7) Wiseman, J. (1999). *The SAS Survival Handbook*. Hammersmith, Londres, HarperCollins Publishers.
- c. C2-046 PioneeringProjects.org (2004). *PioneeringProjects.org*. Extrait le 20 février 2007, du site http://www.pioneeringprojects.org/projects/index.htm.

8. Matériel d'instruction :

- a. Corde pour faire les brêlages; et
- b. Pôles ou bâtons pour faire les brêlages.

9. Matériel d'apprentissage :

- a. Corde pour faire les brêlages;
- b. Pôles ou bâtons pour faire les brêlages;
- c. Hache de 4 lb (manche de 36 pouces);
- d. Scie à archet de 24 pouces;
- e. Documents de cours sur la façon de faire des brêlages; et
- f. Schémas décrivant la construction des commodités de campagne.

10. Modalités de contrôle : S.O.

- a. Les ressources naturelles sur le terrain, tel que du bois mort, doivent être utilisées pour la construction. Les instructeurs doivent vérifier auprès des autorités locales qu'ils peuvent utiliser des ressources naturelles pour l'activité.
- b. Chaque cadet doit recueillir trois bâtons ou perches d'environ un pouce de diamètre avant cette leçon.
- c. Si les commodités de campagne sont évaluées, elles doivent être jugées selon la stabilité, la qualité des brêlages et l'apparence générale.
- d. Il peut être nécessaire de démonter les commodités de campagne, selon l'emplacement de la construction.
- e. La matière de cet OCOM est semblable à la matière du C121.01 (Construire des commodités de campagne). Il est recommandé que ces leçons soient conduites simultanément.

OCOM C221.03

1. Rendement : Identifier les espèces d'arbres

2. Conditions:

- a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
- b. Éléments non permis : S.O.
- c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
- 3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit identifier un feuillu et un conifère en l'identifiant par la feuille ou l'écorce.

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Identifier les caractéristiques d'un feuillu, y compris :	Exposé interactif	20 min	C0-117 (p. 22 à 35)
	a. l'environnement;			C2-004 (p. 124)
	b. les graines;			C2-016 (p. 213
	c. la fixation de la feuille;			à 218)
	d. le type de feuille;			C2-068 (p. 79)
	e. l'écorce;			
	f. l'utilisation; et			
	g. le bois de chauffage.			
PE2	Identifier les caractéristiques d'un conifère, y	Exposé	20 min	C0-117 (p. 14)
	compris :	interactif		C0-137
	a. l'environnement;			C2-004 (p. 123,
	b. les graines;			288-289)
	c. les types d'aiguilles;			C2-068 (p. 79)
	d. l'écorce;			
	e. l'utilisation; et			
	f. le bois de chauffage.			
PE3	Demander aux cadets de participer à une activité	Activité	10 min	C0-117
	d'identification où les cadets identifient les types d'arbres, y compris :	pratique		C0-137
	a. le feuillu; et			
	b. le conifère.			

5. Durée:

a. Introduction/Conclusion:
b. Exposé interactif:
c. Activité pratique:
d. Total:
10 min
60 min

6. Justification:

- a. La méthode de l'exposé interactif a été choisie pour les PE1 et PE2 pour présenter aux cadets les espèces d'arbres et de stimuler l'intérêt.
- b. Une activité pratique a été choisie pour le PE3, parce qu'il s'agit d'une façon interactive d'identifier les espèces d'arbres et de confirmer que les cadets ont compris la matière.

7. Documents de référence :

- a. C0-117 (ISBN 1-58238-092-9) Brockman F.C. (2001). *Trees of North America: A Guide to Field Identification*. New York, É.-U., St. Martin's Press.
- b. C0-137 Ressources naturelles Canada. (2002). *Les arbres provinciaux*. Extrait le 22 mars 2007 du site http://www.cfl.scf.rncan.gc.ca/imfec-idecf/hosttrees.html.
- c. C2-004 (ISBN 1-896713-00-9) Tawrell, P. (1996). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book*. Green Valley, ON, Paul Tawrell.
- d. C2-016 (ISBN 0-517-88783-5) Curtis, R. (1998). *The Backpacker's Field Manual: A Comprehensive Guide to Mastering Backcountry Skills*. New York, NY, Three Rivers Press.
- e. C2-068 (ISBN 0-425-10572-5) Brown T. with Morgan B. (1993). *Tom Brown Field Guide: Wilderness Survival*. New York, NY, The Bertley Publishing Group.
- 8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (c.-à-d. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
- 9. Matériel d'apprentissage : S.O.
- 10. Modalités de contrôle : S.O.

- a. Pendant l'activité d'identification, si le temps et les ressources le permettent, chaque cadet peut identifier plus d'un arbre.
- b. Même si l'activité peut être effectuée en classe, il est recommandé qu'elle se déroule à l'extérieur. Si la leçon est enseignée en classe, elle doit être révisée dans un environnement de campagne.

OREN 222

1. Rendement : Naviguer le long d'un itinéraire en utilisant une carte et une boussole

2. Conditions:

- a. Éléments fournis :
 - (1) un itinéraire déjà préparé;
 - (2) une carte militaire/topographique de la région utilisée;
 - (3) une boussole;
 - (4) de la supervision; et
 - (5) de l'aide au besoin.
- b. Éléments non permis : S.O.
- c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté.
- 3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet devra naviguer le long d'un itinéraire à l'aide d'une carte et d'une boussole, y compris :
 - a. calculer la distance et l'azimut magnétique entre deux points;
 - b. orienter une carte à l'aide d'une boussole; et
 - c. compter les pas d'un itinéraire en suivant un azimut magnétique, à l'aide d'une boussole.

4. Remarques:

- a. Les expéditions des cadets de l'Armée font appel aux compétences apprises lors de l'entraînement en campagne, de la randonnée en montagne, de la navigation et du leadership en campagne. La navigation aide les cadets de l'Armée dans leurs expéditions en rehaussant leur capacité de naviguer durant les déplacements au cours des expéditions.
- b. Cet OREN sera confirmé conjointement avec l'OREN 223 (Effectuer une randonnée pédestre le long d'un itinéraire dans le cadre d'un exercice incluant une nuit) pendant un exercice de navigation et randonnée en montagne de fin de semaine.
- c. Les OCOM M222.04 à l'OCOM M222.07 doivent se dérouler pendant l'exercice de navigation et randonnée en montagne de fin de semaine. Du temps a été alloué pour ces périodes; toutefois, le personnel d'instruction peut planifier plus d'instruction au besoin.

5. Matière complémentaire :

- a. La matière complémentaire reliée à l'OREN 222 vise à donner plus de pratique à utiliser une carte et une boussole durant une activité de navigation, particulièrement C222.01(Pratiquer la navigation à titre de membre d'un petit groupe).
- b. L'instruction complémentaire de l'OREN 222 se limite à un total de neuf périodes qui se déroulent pendant les séances ou lors d'une journée d'instruction assistée. Les corps de cadets ne sont pas tenus d'utiliser les neuf périodes.

OCOM M222.01

- 1. **Rendement** : Réviser la navigation de l'étoile verte
- 2. Conditions:
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carte topographique;
 - (2) une équerre;
 - (3) de la supervision; et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe appropriée ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
- 3. **Norme** : Conformément à la B-GL-382-005/PT-001, *Cartes, dessins topographiques, boussoles et le système global de positionnement*, le cadet doit réviser la navigation de l'étoile verte en :
 - a. identifiant des objets importants sur une carte;
 - b. orientant une carte par inspection; et
 - c. déterminant une position à l'aide des coordonnées de quadrillage à six chiffres (à une précision de 100 mètres).
- 4. **Points d'enseignement** : Le but de cette leçon est :
 - a. d'effectuer une révision de l'OREN 122 (Identifier un emplacement à l'aide d'une carte), y compris :
 - (1) entretenir et plier une carte;
 - (2) identifier les données en marge;
 - (3) identifier les signes conventionnels;
 - (4) interpréter les courbes de niveau;
 - (5) déterminer des coordonnées de quadrillage; et
 - (6) orienter une carte par inspection; et
 - b. diriger une activité de navigation, en incluant les éléments suivants :
 - (1) compléter une feuille d'activité;
 - (2) identifier un objet ou un détail sur une carte situé à des coordonnées de quadrillage établies;
 - (3) orienter une carte par inspection; et
 - (4) plier une carte.

5	Durée
IJ.	Duice

a. Introduction/Conclusion:
b. Exposé interactif:
c. Activité pratique:
d. Total:
10 min
40 min
60 min

6. Justification:

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 afin de présenter des renseignements généraux.
- b. Une activité pratique a été choisie pour le PE2, parce qu'il s'agit d'une façon interactive qui permet aux cadets de pratiquer la navigation dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances de navigation dans un environnement amusant et stimulant.
- 7. **Documents de référence** : A2-041 B-GL-382-005/PT-001 Forces canadiennes. (2006). *Cartes, dessins topographiques, boussoles et le système global de positionnement*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

8. Matériel d'instruction :

- a. Une carte topographique; et
- b. Une équerre.

9. Matériel d'apprentissage :

- a. Une carte topographique; et
- b. Une équerre.
- 10. Modalités de contrôle : S.O.
- 11. **Remarques**: Une compréhension approfondie de l'instruction de navigation de l'étoile verte est requise avant que les cadets reçoivent l'enseignement des nouvelles compétences de navigation de l'étoile rouge. Cet OCOM donne aux cadets l'occasion de pratiquer les compétences qu'ils ont apprises antérieurement dans le programme du corps de cadets.

OCOM M222.02

1. Rendement : Décrire des azimuts

2. Conditions:

- a. Éléments fournis :
 - (1) une rose des vents;
 - (2) de la supervision; et
 - (3) de l'aide au besoin.
- b. Éléments non permis : S.O.
- c. Conditions environnementales : Une salle de classe appropriée ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
- 3. Norme : Conformément à la B-GL-382-005/PT-001, le cadet doit décrire des azimuts en :
 - a. identifiant les 16 points d'une boussole;
 - b. définissant les millièmes et les degrés;
 - c. identifiant le vrai nord (géographique), le nord de quadrillage et le nord magnétique; et
 - d. définissant des azimuts.

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Identifier et expliquer les 16 points d'une boussole, incluant : a. les 4 points cardinaux; b. les 4 points intercardinaux; et c. les 8 points intermédiaires.	Exposé interactif	10 min	A2-041 (p. 47)
PE2	Expliquer les échelles sur une boussole, y compris : a. le système de degrés; et b. le système de millièmes.	Exposé interactif	5 min	A2-041 (p. 47)
PE3	Identifier et expliquer les trois nords, y compris : a. le vrai nord (géographique); b. le nord de quadrillage; et c. le nord magnétique.	Exposé interactif	10 min	A2-041 (p. 50- 51)
PE4	Expliquer les azimuts, y compris : a. la définition d'un azimut; et b. les types d'azimuts.	Exposé interactif	10 min	A2-041 (p. 48- 50)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE5	Compléter une activité sur la rose des vents, pour confirmer les éléments suivants : a. les points d'une boussole; et b. les degrés et les millièmes de chaque point.	Activité pratique	15 min	

5. **Durée** :

a. Introduction/Conclusion: 10 min
b. Exposé interactif: 35 min
c. Activité pratique: 15 min
d. Total: 60 min

6. Justification:

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE1 à PE4 afin de présenter la matière de base, d'initier les cadets aux azimuts et de stimuler leur intérêt.
- b. Une activité pratique a été choisie pour le PE5, parce qu'il s'agit d'une façon interactive pour présenter les azimuts aux cadets. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances de navigation dans un environnement amusant et stimulant.
- 7. **Documents de référence** : A2-041 B-GL-382-005/PT-001 Forces canadiennes. (2006). *Cartes, dessins topographiques, boussoles et le système global de positionnement*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

8. Matériel d'instruction :

- a. Du matériel de présentation (c.-à-d., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement;
- b. Une carte topographique; et
- c. Une rose des vents.

9. Matériel d'apprentissage :

- a. Un crayon; et
- b. Une rose des vents.
- 10. Modalités de contrôle : S.O.
- 11. **Remarques**: S.O.

OCOM M222.03

1. **Rendement** : Identifier les parties de la boussole

2. Conditions:

- a. Éléments fournis :
 - (1) une boussole;
 - (2) de la supervision; et
 - (3) de l'aide au besoin.
- b. Éléments non permis : S.O.
- c. Conditions environnementales : Une salle de classe appropriée ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
- 3. Norme: Conformément à la B-GL-382-005/PT-001, le cadet doit :
 - a. identifier les parties de la boussole; et
 - b. régler une déclinaison prédéterminée.

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les principes du mécanisme d'une boussole.	Exposé interactif	5 min	A2-036 (p. 5-29 et 5-30)
PE2	Identifier et décrire les parties d'une boussole, y compris :	Exposé interactif	10 min	A2-041 (p. 66 et 67)
	a. le viseur;			
	b. le boîtier de la boussole;			
	c. le miroir de visée;			
	d. la ligne de visée;			
	e. le point lumineux de direction;			
	f. le cadran de la boussole;			
	g. la graduation;			
	h. la flèche d'orientation;			
	i. l'équerre de 1:25 000;			
	j. le plateau de la boussole;			
	k. l'échelle de déclinaison;			
	I. les lignes de méridien de la boussole;			
	m. l'aiguille magnétique;			
	n. les points lumineux d'orientation;			
	o. le point lumineux;			
	p. l'équerre de 1:50 000;			

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	 q. le cordon de sécurité ou cordon; r. le dispositif de blocage réglable; s. le tournevis; et t. la vis de réglage de déclinaison. 			
PE3	Expliquer, démontrer et demander aux cadets de pratiquer le réglage de la déclinaison, y compris : a. définir la déclinaison; et b. régler la déclinaison sur une boussole.	Démonstration et exécution	10 min	A2-041 (p. 67 et 68)

5. **Durée** :

a. Introduction/Conclusion: 5 min
b. Exposé interactif: 15 min
c. Démonstration et exécution: 10 min
d. Total: 30 min

6. Justification:

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE1 et PE2 afin de présenter la matière de base, d'initier les cadets à la boussole et de stimuler leur intérêt.
- b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE3, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la compétence que le cadet doit acquérir, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer la navigation sous supervision.

7. Documents de référence :

- a. A2-036 A-CR-CCP-121/PT-001 D Cad (2003). Livre de référence des cadets royaux de l'Armée canadienne. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- b. A2-041 B-GL-382-005/PT-001 Forces canadiennes. (2006). *Cartes, dessins topographiques, boussoles et le système global de positionnement*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

8. Matériel d'instruction :

- a. Du matériel de présentation (c.-à-d. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement; et
- b. Une boussole.
- 9. **Matériel d'apprentissage** : Une boussole.
- 10. Modalités de contrôle : S.O.
- 11. **Remarques**: S.O.

OCOM M222.04

- 1. **Rendement** : Déterminer la distance le long d'un itinéraire
- 2. Conditions:
 - a. Éléments fournis :
 - une carte topographique;
 - (2) de la supervision; et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté, pendant un exercice de navigation et randonnée en montagne.
- 3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit déterminer la distance le long d'un itinéraire, y compris :
 - a. déterminer la distance sur une carte;
 - b. déterminer la distance en utilisant le comptage de pas individuel; et
 - c. identifier les facteurs qui affectent le comptage de pas.

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer et démontrer les méthodes pour déterminer la distance sur une carte, y compris :	Démonstration et exécution	25 min	A2-041 (p. 16 et 18)
	a. mesurer de point à point; et			C2-041 (p. 50)
	 mesurer le long d'un itinéraire entre deux points. 			
PE2	Expliquer, démontrer et demander aux cadets de	Démonstration	40 min	C2-041 (p. 106)
	pratiquer à déterminer la distance en utilisant la méthode de comptage de pas.	et exécution		C0-011 (p. 19 à 21)
PE3	Discuter des facteurs qui affectent le comptage de pas, y compris :	Exposé interactif	15 min	C2-045 (p. 52 et 53)
	a. la topographie;			
	b. les pentes;			
	c. la fatigue;			
	d. l'équipement; et			
	e. le temps.			

5. **Durée**:

a. Introduction/Conclusion: 10 min
b. Démonstration et exécution: 65 min
c. Exposé interactif: 15 min

d. Total: 90 min (EN CAMPAGNE)

6. **Justification**:

- a. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE1 et PE2, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer comment déterminer la distance le long d'un itinéraire, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer ces compétences sous supervision.
- b. Un exposé interactif a été choisi pour le PE3 pour clarifier et souligner les limitations du comptage de pas individuel.

7. Documents de référence :

- a. A2-041 B-GL-382-005/PT-001 Forces canadiennes. (2006). *Cartes, dessins topographiques, boussoles et le système global de positionnement*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- b. C0-011 Canadian Orienteering Federation. (1985). *Orienteering Level Two Coaching Certification*. Ottawa, ON, Canadian Orienteering Federation.
- c. C2-041 (ISBN 0-07-136110-3) Seidman, D. et Cleveland, P. (1995). *The Essential Wilderness Navigator*. Camden, ME, Ragged Mountain Press.
- d. C2-045 (ISBN 1-4018-0961-8) Ford, H.L. (2003). *Landscape Surveying*. Florence, KY, Thomson Delmar Learning.

8. Matériel d'instruction :

- a. Une carte topographique;
- b. Un ruban de mesure; et
- c. Du papier.

9. Matériel d'apprentissage :

- a. Une carte topographique;
- b. Du papier; et
- c. Un crayon.
- 10. Modalités de contrôle : S.O.
- 11. **Remarques**: S.O.

OCOM M222.05

- 1. **Rendement**: Orienter une carte en utilisant une boussole
- 2. Conditions:
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carte topographique;
 - (2) une boussole;
 - (3) de la supervision; et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté, pendant la navigation ou un EEC de randonnée en montagne.
- 3. **Norme** : Conformément à la B-GL-382-005/PT-001, le cadet doit orienter une carte en utilisant une boussole.

PE		Description	Méthode	Durée	Réf
PE1			Démonstration et exécution	25 min	A2-041 (p. 76)
	a.	réglant la déclinaison magnétique;			
	b.	réglant le cadran de la boussole pour repérer le nord;			
	C.	étendant la boussole à plat sur la carte avec le couvercle ouvert;			
	d.	pointant le miroir vers le nord (le haut de la carte);			
	e.	en alignant les lignes méridiennes de la boussole avec les abscisses de la carte; et			
	f.	en tournant la carte jusqu'à ce que l'aiguille magnétique s'aligne avec la flèche d'orientation.			

_	_	,	
h	11	ırée	•
· J .		1166	

a.	introduction/Conclusion:	5 min
b.	Démonstration et exécution :	25 min
c.	Total:	30 min (EN CAMPAGNE)

- 6. **Justification**: La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour cette leçon, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer l'orientation d'une carte en utilisant une boussole, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer ces compétences sous la supervision d'un instructeur.
- 7. **Documents de référence** : A2-041 B-GL-382-005/PT-001 Forces canadiennes. (2006). *Cartes, dessins topographiques, boussoles et le système global de positionnement*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- 8. Matériel d'instruction :
 - a. Une carte topographique; et
 - b. Une boussole.
- 9. Matériel d'apprentissage :
 - a. Une carte topographique; et
 - b. Une boussole.
- 10. Modalités de contrôle : S.O.
- 11. **Remarques** : Cette leçon se déroule avec l'OREN M223 (Participer à une randonnée pédestre de deux jours avec quelques terrains et obstacles de classe 2).

OCOM M222.06

- 1. **Rendement** : Suivre un azimut magnétique de point à point
- 2. Conditions:
 - a. Éléments fournis :
 - un itinéraire déjà préparé;
 - (2) une carte topographique;
 - (3) une boussole;
 - (4) de la supervision; et
 - (5) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté, pendant un exercice de navigation et randonnée en montagne.
- 3. **Norme** : Conformément à la B-GL-382-005/PT-001, le cadet doit suivre un azimut de point à point, y compris :
 - a. déterminer l'azimut magnétique d'un objet important;
 - b. tracer et mesurer un azimut magnétique sur une carte; et
 - c. suivre un ensemble d'azimuts magnétiques de point à point.

PE		Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	mag	quer comment déterminer l'azimut nétique d'un objet visible, en suivant les es suivantes :	Démonstration et exécution	10 min	A2-041 (p. 69 et 70)
	a.	Vérifier et régler la déclinaison prédéterminée sur la boussole.			
	b.	Tenir la boussole à la hauteur des yeux, à la longueur de bras et se tourner pour faire face à l'objet important.			
	C.	Viser l'objet à l'aide du viseur de la boussole, s'assurer que la ligne de visée est en ligne avec le point de direction.			
	d.	Ajuster le boîtier de la boussole pour qu'on puisse voir le cadran de la boussole dans le miroir de visée.			

PE		Description	Méthode	Durée	Réf
	e.	Regarder dans le miroir et tourner le cadran de la boussole jusqu'à ce que l'aiguille magnétique soit au-dessus de la flèche d'orientation.			
	f.	Lire le chiffre sur le cadran de la boussole au point lumineux de direction.			
PE2	pratio	quer, démontrer et demander aux cadets de quer à prendre un azimut magnétique sur carte en :	Démonstration et exécution	15 min	A2-041 (p. 70)
	a.	réglant la déclinaison prédéterminée sur la boussole;			
	b.	identifiant et marquant le point de départ (point A) et le point d'arrivée (point B) sur une carte;			
	C.	traçant un rayon de pointage du point A au point B;			
	d.	étendant la boussole complètement ouverte avec le bord du plateau de la boussole le long du rayon de pointage, dans la direction du déplacement (point A au point B);			
	e.	tenant la boussole immobile, tourner le cadran de la boussole pour que les lignes méridiennes de la boussole s'alignent avec les abscisses sur la carte, en s'assurant que le nord sur le cadran indique le nord sur la carte; et			
	f.	lisant l'azimut sur le point lumineux de direction.			
PE3	de qu magr parco circui à tou	tilisant une carte et une boussole, en groupe uatre à six, les cadets suivront un azimut nétique de point à point pendant le jour. Le ours doit consister en un minimum de six its, séparés d'environ 100 m. Chaque cadet et de rôle suivra un azimut magnétique de à point.	Activité pratique	25 min	

5. **Durée** :

a. Introduction/Conclusion: 10 min
b. Démonstration et exécution: 25 min
c. Activité pratique: 25 min
d. Total: 60 min (EN CAMPAGNE)

6. Justification:

- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE1 et PE2, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer comment suivre un azimut magnétique de point à point, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer à suivre un azimut de point à point sous supervision.
- b. Une activité pratique a été choisie pour le PE3 parce qu'il s'agit d'une façon interactive de permettre aux cadets de suivre un azimut magnétique de point à point dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances de navigation dans un environnement amusant et stimulant.
- 7. **Documents de référence** : A2-041 B-GL-382-005/PT-001 Forces canadiennes. (2006). *Cartes, dessins topographiques, boussoles et le système global de positionnement*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

8. Matériel d'instruction :

- a. Une carte topographique; et
- b. Une boussole.

9. Matériel d'apprentissage :

- a. Une carte topographique; et
- b. Une boussole.
- 10. Modalités de contrôle : S.O.
- 11. **Remarques** : Avant cette leçon, en utilisant une carte topographique, l'instructeur doit préparer un itinéraire de navigation, qui comporte un minimum de six parcours espacés de 100 m ou moins.

OCOM M222.CA/M223.CA

1. **Rendement** : Exercice de navigation et randonnée en montagne

2. **Conditions**: S.O.

3. **Norme** : S.O.

4. Points d'enseignement :

- a. Les OCOM suivants doivent être enseignés avant l'exercice de navigation et randonnée en montagne de fin de semaine et confirmés par des activités pratiques de navigation et randonnée en montagne.
 - (1) M222.01 (Réviser la navigation de l'étoile verte);
 - (2) M222.02 (Décrire des azimuts);
 - (3) M222.03 (Identifier les parties de la boussole);
 - (4) M223.01 (Préparation pour une randonnée en montagne); et
 - (5) M223.02 (Identifier les associations de randonnée pédestre et de montagne).
- b. Les OCOM suivants doivent être enseignés pendant l'exercice de navigation et randonnée en montagne de fin de semaine :
 - (1) M222.04 (Déterminer la distance le long d'un itinéraire);
 - (2) M222.05 (Orienter une carte en utilisant une boussole); et
 - (3) M222.06 (Suivre un azimut magnétique de point à point).
- 5. **Durée** : Cette activité aura lieu durant une fin de semaine d'instruction assistée de la façon suivante :

a. Instruction des OCOM : 270 min

b. Activités pratiques : 270 min

c. Total: 540 min

6. Justification:

- a. Les méthodes d'instruction pour les OCOM au paragraphe 4.a. se trouvent dans les descriptions de leçon individuelles.
- b. La méthode par exécution a été choisi pour les activités pratiques parce qu'elle donne l'occasion aux cadets de pratiquer la navigation et les compétences de la randonnée en montagne sous supervision.
- 7. **Documents de référence** : S.O.
- 8. Modalités de contrôle : S.O.
- 9. Remarques:
 - a. Aucun guide pédagogique n'est fourni pour cette activité.
 - b. Un total de 18 périodes est accordé pour l'exercice de navigation et randonnée en montagne de fin de semaine.

(15) Une couverture;

(18) Des sacs à déchets;

(20) Une boussole; et

(19) Une carte topographique;

(21) Tout équipement facultatif nécessaire.

(16) Une civière;

C.

d. Ressources requises: Un sac de couchage; (1) (2) Un matelas gonflable; (3) Une cuvette; (4) Un sac à dos; (5) Un tapis de sol; (6) Un contenant d'eau; (7) Un réchaud à deux brûleurs; (8) Un entonnoir: (9) Du combustible de naphte; (10) Un fanal à deux générateurs; (11) Des manchons; (12) Un ensemble de casseroles; (13) Un extincteur; (14) Une trousse de premiers soins;

comprend tous les OCOM décrits au paragraphe 4.b.

(17) Une trousse de nettoyage pour les déversements;

Les officiers d'instruction des unités sont toutefois tenus de produire une directive d'exercice qui

OCOM C222.01

- 1. **Rendement**: Pratiquer la navigation à l'aide d'une carte et d'une boussole
- 2. Conditions:
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un itinéraire déjà préparé;
 - (2) une carte topographique;
 - (3) une boussole;
 - (4) de la supervision; et
 - (5) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté.
- 3. **Norme** : Conformément à la B-GL-382-005/PT-001, le cadet doit pratiquer la navigation à l'aide d'une carte et d'une boussole.

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Donner une séance d'information de sécurité, en incluant les éléments suivants :	Exposé interactif	10 min	
	a. les mesures à prendre si un cadet se perd;			
	b. un temps limite pour l'activité;			
	c. les limites; et			
	 d. un exposé des faits portant particulièrement sur l'activité en cours. 			
PE2	Participer à une activité de navigation, parmi les choix suivants :	Activité pratique	55 min	A2-041 (p. 124)
	a. une énigme de navigation;			
	b. un travail sur boussole et de comptage de pas; et			
	c. un casse-tête de navigation.			
PE3	Donner une rétroaction.	Discussion de groupe	15 min	

5. **Durée**:

a. Introduction/Conclusion:
b. Exposé interactif:
c. Activité pratique:
d. Discussion de groupe:
e. Total:
10 min
55 min
15 min
90 min

6. Justification:

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 afin d'expliquer les procédures et de montrer l'application des règles de l'exercice de navigation.
- b. Une activité pratique a été choisie pour le PE2, parce qu'il s'agit d'une façon interactive qui permet aux cadets de pratiquer la navigation dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue à la bonne forme et au perfectionnement des compétences et des connaissances en navigation dans un environnement amusant et stimulant.
- c. Une discussion de groupe été choisie pour le PE3, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments au sujet de l'instruction de navigation.
- 7. **Documents de référence** : A2-041 B-GL-382-005/PT-001 Forces canadiennes. (2006). *Cartes, dessins topographiques, boussoles et le système global de positionnement*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

8. Matériel d'instruction :

- a. Un itinéraire déjà préparé;
- b. Une carte topographique; et
- c. Une boussole.

9. Matériel d'apprentissage :

- a. Un itinéraire déjà préparé;
- b. Une carte topographique; et
- c. Une boussole.

10. Modalités de contrôle : S.O.

11. Remarques:

- a. Cette activité vise à donner aux cadets l'expérience de la navigation avec une carte et une boussole, de déterminer la distance et de suivre un azimut de point à point.
- b. Cette activité peut être réalisée à l'aide de n'importe quelle carte disponible convenant à l'activité.
- c. Cette activité complémentaire peut se dérouler jusqu'à trois fois durant les journées complémentaires assistées ou les séances. Toutefois, la participation se limite à un maximum de neuf périodes.

OREN 223

1. **Rendement** : Effectuer une randonnée pédestre le long d'un itinéraire dans le cadre d'un exercice incluant une nuit

2. Conditions:

- a. Éléments fournis :
 - (1) des bouteilles d'eau;
 - (2) une source d'eau;
 - (3) de la supervision; et
 - (4) de l'aide au besoin.
- b. Éléments non permis : S.O.
- c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne comportant un terrain de randonnée pédestre de catégorie 2, pendant les heures de clarté.
- 3. **Norme** : Conformément à l'A-CR-CCP-951/PT-003, le cadet doit participer à une randonnée pédestre de 8 à 12 kilomètres, de deux jours avec des terrains de classe 2.

4. Remarques:

- a. Les expéditions des cadets de l'Armée font appel aux compétences apprises lors de l'entraînement en campagne, de la randonnée en montagne, de la navigation et du leadership en campagne. La randonnée en montagne aide les cadets de l'Armée dans leurs expéditions en rehaussant leur capacité de se déplacer durant les expéditions.
- b. Cet OREN sera confirmé conjointement avec l'OREN 222 (Naviguer le long d'un itinéraire en utilisant une carte et une boussole) pendant un exercice de navigation et randonnée en montagne de fin de semaine.

5. Matière complémentaire :

- a. La matière complémentaire reliée à l'OREN 223 vise à permettre aux cadets de pratiquer d'autres méthodes de déplacement, et d'améliorer leur capacité à surmonter les obstacles rencontrés pendant les déplacements durant une expédition.
- b. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire du programme de l'étoile verte comme instruction complémentaire de l'étoile rouge, plus précisément :
 - (1) OCOM C123.01 (Participer à la formation par l'aventure);
 - (2) OCOM C123.02 (Se conformer à la discipline de marche en raquette); et
 - (3) OCOM C123.03 (Participer à une activité de raquette).
- c. Lorsque le personnel d'instruction choisit l'instruction complémentaire de l'étoile verte, il doit réviser l'objectif de rendement, la description de la leçon et le guide pédagogique.
- d. Dans l'OREN 223, deux journées d'instruction complémentaire assistée sont prévues pour la réalisation d'une activité choisie par le commandant parmi les options offertes dans l'A-CR-CCP-951/PT-003.

OCOM M223.01

1. **Rendement** : Préparation pour une randonnée en montagne

2. Conditions:

- a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
- b. Éléments non permis : S.O.
- c. Conditions environnementales : Une salle de classe appropriée ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
- 3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit se préparer pour une randonnée en montagne en :
 - a. révisant l'équipement pour la randonnée en montagne de l'étoile verte et les techniques de randonnée pédestre;
 - b. créant une liste d'équipement personnel; et
 - c. discutant des exigences physiques de la randonnée en montagne et comment se préparer.

PE	Description			Méthode	Durée	Réf
PE1			Activité en classe	15 min	C2-017 (p. 20) C2-042 (p. 70 à 75)	
	a.	Expliquer les caractéristiques d'un sac de promenade, y compris :				C2-051 (p. 36 à 37)
		(1) (2)	les types de sacs; le rembourrage;			C2-042 (p. 62 à 65)
		(3) (4)	la ceinture; et la capacité;			C2-051 (p. 34 et 35)
	b.	Expliquer les caractéristiques des chaussures de randonnée, y compris :				C2-042 (p. 92) C2-042 (p. 55
		(1) (2)	les bottes; et les chaussettes;			à 57 et p. 102- 103)
	c.	-	quer les caractéristiques des enants d'eau, y compris :			
		(1) (2)	les types de contenants; et la capacité;			

PE			Description	Méthode	Durée	Réf
	d. Expliquer les caractéristiques de l'équipement facultatif de la randonnée en montagne, y compris :					
		(1)	un vêtement imperméable;			
		(2)	un chapeau;			
		(3)	une couche isolante supplémentaire;			
		(4)	des lunettes de soleil;			
		(5)	un écran solaire;			
		(6)	un insectifuge;			
		(7)	un appareil photo et une pellicule;			
		(8)	un maillot de bain et une serviette; et			
		(9)	des jumelles.			
PE2	Dirige	er une	activité où les cadets doivent :	Activité en	15 min	C2-042 (p. 104-
	a. identifier la liste d'articles compris :		ifier la liste d'articles permanents, y oris :	classe		105, 112-113, 116-117)
		(1)	les articles personnels;			
		(2)	les six articles essentiels; et			
		(3)	une liste de vérification de dernière minute; et			
	b.	basé	une liste d'équipement personnel e sur les prévisions météorologiques, mpris :			
		(1)	une journée ensoleillée;			
		(2)	une journée pluvieuse; et			
		(3)	une journée froide et enneigée.			
PE3			es exigences physiques d'une en montagne, y compris :	Exposé interactif	5 min	C2-051 (p. 12 à 14)
	a.	l'end	urance cardiovasculaire;			
	b.	la for	rce; et			
	C.	ľéqu	ilibre.			
PE4	l		omment se préparer physiquement andonnée en montagne, y compris :	Exposé interactif	15 min	C2-016 (p. 169- 170)
	a.		xercices pour renforcer la culation, tels que :			C2-051 (p. 12 à 14 et p. 17 à
		(1)	les exercices d'aérobie; et			21)
		(2)	les exercices d'endurance musculaire; et			C2-042 (p. 132- 133 et p. 144- 145)
	b.		xercices d'étirement avant et pendant ndonnée en montagne.			C0-089 (p. 152- 153)

5. **Durée**:

a. Introduction/Conclusion: 10 min
b. Exposé interactif: 20 min
c. Activité en classe: 30 min
d. Total: 60 min

6. Justification:

- a. Une activité en classe a été choisie pour les PE1 et PE2, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de présenter une liste d'équipement personnel.
- b. L'exposé interactif a été choisi pour le PE3 et le PE4 pour présenter la préparation pour une randonnée en montagne.

7. Documents de référence :

- a. C0-089 (ISBN 0-936070-22-6) Anderson, B. (2000). *Stretching 20th Anniversary*. (éd. rév.). Bolinas, CA, Shelter Publications Inc.
- b. C2-016 (ISBN 0-517-8878-5) Curtis, R. (1998). *The Backpacker's Field Manual: A Comprehensive Guide to Mastering Backcountry Skills*. New York, NY, Three Rivers Press.
- c. C2-017 (ISBN 0-7627-0476-4) Roberts, H. (1999). *Basic Essentials, Backpacking*. Guilford, CT, The Globe Pequot Press.
- d. C2-042 (ISBN 0-7566-0946-1) Berger, K. (2005). *Backpacking & Hiking*. New York, NY, DK Publishing, Inc.
- e. C2-051 (ISBN 978-0-7153-2254-3) Bagshaw, C. (Ed.). (2006). *The Ultimate Hiking Skills Manual.* Cincinnati, OH, David & Charles.
- 8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (c.-à-d. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
- 9. Matériel d'apprentissage : S.O.
- 10. Modalités de contrôle : S.O.
- 11. **Remarques** : Les instructeurs doivent confirmer la capacité des cadets à créer une liste d'équipement personnel selon les diverses mises en situation des prévisions météorologiques. Les cadets doivent comparer leur choix avec les choix du groupe.

OCOM M223.02

- 1. **Rendement** : Identifier les associations de randonnée pédestre et de montagne
- 2. Conditions:
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe appropriée ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
- 3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit participer à une discussion sur le mandat des organismes civils dans la randonnée pédestre et en montagne.

PE	Description			Méthode	Durée	Réf
PE1	Identifier les organisations civiles suivantes dans la randonnée pédestre et en montagne et leur mandat :			Exposé interactif	20 min	C0-078 C2-055
						C2-056
	a.	les a	ssociations nationales, y compris :			C2-056 C2-057
		(1)	Le Club Alpin du Canada;			G2-057
		(2)	Sentiers Canada; et			
		(3)	Le Sentier transcanadien; et			
	b.	les a	ssociations provinciales, y compris :			
		(1)	Le Kootenay Mountaineering Club (CB);			
		(2)	La Piste de la côte Ouest (CB);			
		(3)	Le Edmonton Outdoor Club (AB);			
		(4)	La Manitoba Recreational Trails Association Inc. (MB);			
		(5)	L'organisme Hike Ontario (ON);			
		(6)	Le Ontario Trails Council (ON);			
		(7)	Le Toronto Outdoor Club (ON);			
		(8)	La Bruce Trail Association (ON);			
		(9)	La Fédération québécoise de la marche (QC);			
		(10)	Le club de montagne Le Canadien (QC);			
		(11)	Le Sentier International des Appalaches (QC);			

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	(12) Le Conseil Sentiers Nouveau- Brunswick inc. (NB);			
	(13) La Nova Scotia Trails Federation (NS);			
	(14) L'organisme Island Trails (PE); et			
	(15) Le Sentier de la côte Est (NL);			
	Nota : Les instructeurs peuvent choisir de la liste d'exemples selon leur province ou rechercher des associations dans leurs communautés.			
PE2	Identifier les ressources gouvernementales de randonnée pédestre et de randonnée en montagne, y compris :	Exposé interactif	5 min	C2-052
	a. Parcs Canada; et			
	b. les parcs provinciaux.			

5. **Durée**:

a. Introduction/Conclusion: 5 minb. Exposé interactif: 25 minc. Total: 30 min

6. **Justification**: Un exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour donner un aperçu des organismes civils de randonnée pédestre et en montagne, leur mandat et les ressources gouvernementales disponibles.

7. Documents de référence :

- a. C0-078 Mountain Equipment Co-op. (2007). *Connect*. Extrait le 28 février 2007 du site http://www.mec.ca.
- b. C2-052 Parcs Canada. (2007). *Les parcs nationaux du Canada*. Extrait le 28 février 2007 du site http://www.pc.gc.ca.
- c. C2-055 Le Club Alpin du Canada. (2007). *Le Club Alpin du Canada : Canada's National Mountaineering Organization*. Extrait le 28 février 2007, du site http://www.alpineclubofcanada.ca/index.html.
- d. C2-056 Sentiers Canada. (2007). Sentiers Canada. Extrait le 28 février 2007 du site http://www.trailscanada.com.
- e. C2-057 Le Sentier transcanadien. (2007). *Bienvenue au sentier transcanadien*. Extrait le 28 février 2007, du site http://www.tctrail.ca.
- f. C2-058 Hike Ontario. (2007). *Hike Ontario*. Extrait le 28 février 2007, du site http://www.hikeontario.com.
- 8. Matériel d'instruction : S.O.
- 9. Matériel d'apprentissage : S.O.
- 10. Modalités de contrôle : S.O.

11. **Remarques** : Pour compléter cette introduction sur les associations de randonnée pédestre et de randonnée en montagne, les instructeurs peuvent vouloir présenter des cartes de sentiers locaux aux cadets.

OCOM M223.03

1. **Rendement** : Participer à une discussion sur comment franchir des obstacles au cours d'une randonnée en montagne

2. Conditions:

- a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
- b. Éléments non permis : S.O.
- c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
- 3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit participer à une discussion sur les méthodes sécuritaires pour franchir des obstacles naturels, y compris :
 - a. utiliser des bâtons de marche:
 - b. effectuer la grimpée;
 - c. sauter d'une roche à l'autre;
 - d. traverser, escalader et descendre un éboulis; et
 - e. traverser des cours d'eau, la neige et la glace.

PE	Description			Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des éléments suivants :		Exposé	15 min	C0-078	
	a. identifier les types de pôles et de bâtons;		interactif		C0-145	
	b.		tifier les critères pour choisir les pôles, mpris :			C2-042 (p. 160) C2-042 (p. 98)
		(1)	le réglage télescopique;			C2-051 (p. 80)
		(2)	la poignée;			(p. 55)
		(3)	un système antichoc;			
		(4)	les paniers; et			
		(5)	les pointes; et			
	C.	utilis	er des bâtons de marche, y compris :			
		(1)	monter une pente en randonnée en montagne; et			
		(2)	descendre une pente en randonnée en montagne.			
PE2	Expliquer la grimpée.		Exposé interactif	5 min	C2-042 (p. 161)	

PE			Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Expliquer comment sauter d'une roche à l'autre.			Exposé interactif	5 min	C2-042 (p. 162)
PE4			Exposé interactif	15 min	C2-042 (p. 163) C2-051 (p. 81-	
	a.	trave	erser un éboulis;			82)
	b.	esca	lader un éboulis; et			C0-111 (p. 241)
	C.	desc	cendre un éboulis.			
PE5		Expliquer comment franchir les obstacles d'eau, y compris :		Exposé interactif	10 min	C2-042 (p. 164 à 169)
	a.	les r	ivières, y compris :			C0-111 (p. 243)
		(1)	choisir un endroit pour traverser;			
		(2)	identifier le meilleur temps pour traverser;			
		(3)	traverser à gué une rivière;			
		(4)	sauter; et			
		(5)	traverser en utilisant un pont de bois et des cordes; et			
	b. les sols saturés d'eau, y compris :					
		(1)	en utilisant les points durs naturels; et			
		(2)	en utilisant les sentiers; et			
	c. traverser sur l'eau, la neige et la glace, y compris :					
		(1)	déchiffrer la neige pour un itinéraire sécuritaire;			
		(2)	monter sur la neige; et			
		(3)	traverser sur un plan d'eau gelé.			

5. **Durée** :

a. Introduction/Conclusion: 10 minb. Exposé interactif: 50 minc. Total: 60 min

6. **Justification**: L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon, afin de présenter les méthodes sécuritaires pour franchir des obstacles naturels, expliquer les procédures et montrer l'application des concepts.

7. Documents de référence :

- a. C0-078 Mountain Equipment Co-op. (2007). *Learn Packs and Poles*. Extrait le 28 février 2007 du site http://www.mec.ca.
- b. C0-111 (ISBN 978-0-9740820-2-8) Tawrell, P. (2006). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book* (2nd ed.). Lebanon, NH, Leonard Paul Tawrell.
- c. C0-145 OutdoorPlaces.com. (2004). *Buying Guides, Trekking Poles*. Extrait le 17 avril 2007 du site http://www.outdoorplaces.com/gear/buying_guide.htm.
- d. C2-042 (ISBN 0-7566-0946-1) Berger, K. (2005). *Backpacking & Hiking*. New York, NY, DK Publishing, Inc.
- e. C2-051 (ISBN 978-0-7153-2254-3) Bagshaw, C. (Ed.). (2006). *The Ultimate Hiking Skills Manual*. Cincinnati, OH, David & Charles.
- 8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (c.-à-d. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
- 9. Matériel d'apprentissage : S.O.
- 10. Modalités de contrôle : S.O.
- 11. **Remarques** : Les cadets doivent participer à une activité de confirmation de l'apprentissage de cet OCOM pendant l'exercice de navigation et randonnée en montagne.

OREN 224

1. Rendement : Déterminer les mesures immédiates à prendre lorsqu'on est perdu

2. Conditions:

- a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
- b. Éléments non permis : S.O.
- c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne.
- 3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit décrire les mesures à prendre quand il est perdu, y compris :
 - a. stopper, traiter, observer et planifier;
 - b. localiser un abri;
 - c. allumer un feu: et
 - d. employer les techniques de signalisation.

4. Remarques:

- a. Les expéditions des cadets de l'Armée font appel aux compétences apprises lors de l'entraînement en campagne, de la randonnée en montagne, de la navigation et du leadership en campagne. La survie en milieu sauvage appuie indirectement les expéditions des cadets de l'Armée grâce au perfectionnement de compétences qui permet aux cadets de survivre dans un milieu sauvage, dans une situation d'urgence, et d'aider le personnel de recherche et de sauvetage à déterminer leur position.
- b. Cet OREN sera confirmé conjointement avec l'OREN 221 (Exécuter les tâches d'un membre d'une section pendant un EEC bivouac lors d'une fin de semaine).

5. Matière complémentaire :

- a. La matière complémentaire reliée à l'OREN 224 (Déterminer les mesures immédiates à prendre lorsqu'on est perdu) est conçue pour fournir aux cadets une plus grande connaissance des techniques de survie à l'aide des OCOM suivants :
 - (1) OCOM C224.01 (La cuisson en campagne); et
 - (2) OCOM C224.02 (Préparer un feu de signalisation).
- b. Étant donné que c'est la première fois que l'OREN 224 est présenté, il n'y a pas d'instruction complémentaire précédente du programme de l'étoile verte.

- 1. Rendement : Déterminer les mesures immédiates à prendre lorsqu'on est perdu
- 2. Conditions:
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
- 3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit décrire les mesures à prendre quand il est perdu, y compris :
 - a. stopper, traiter, observer et planifier;
 - b. contrôler la peur et la panique; et
 - c. discuter des cinq éléments de survie.
- 4. Points d'enseignement :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Présenter l'acronyme « S.T.O.P. » comme mesure à prendre lorsqu'on est perdu :	Exposé interactif	10 min	C2-016 (p. 238 à 240)
	a. stopper;			
	b. traiter;			
	c. observer; et			
	d. planifier.			
PE2	Discuter comment contrôler la peur et la panique lorsqu'on est perdu, y compris :	Exposé interactif	10 min	C2-004 (p. 7)
	a. les effets de la panique;			
	b. les facteurs qui contribuent à la peur; et			
	c. comment faire face à la peur.			
PE3	Indiquer les cinq éléments de survie, y compris :	Exposé	10 min	C2-016 (p. 250-
	a. l'attitude;	interactif		251)
	b. l'abri;			
	c. l'eau;			
	d. le feu; et			
	e. la nourriture.			

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE4	Diviser les cadets en groupes d'au plus quatre personnes. Donner une mise en situation où les cadets se sont perdus dans un EEC – bivouac – lors d'une fin de semaine. Demander aux cadets de développer un plan en utilisant l'acronyme « S.T.O.P. » et les cinq éléments de survie. Les cadets doivent présenter leur plan aux autres groupes.	Activité en classe	20 min	

5. **Durée**:

a. Introduction/Conclusion: 10 min
b. Exposé interactif: 30 min
c. Activité en classe: 20 min
d. Total: 60 min

6. Justification:

- a. Un exposé interactif a été choisi pour les PE1 à PE3 afin de présenter la matière de base ou des renseignements généraux.
- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE4, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de mettre l'accent sur les mesures à prendre lorsqu'on est perdu, de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets.

7. Documents de référence :

- a. C2-004 (ISBN 1-896713-00-9) Tawrell, P. (1996). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book.* Green Valley, ON, Paul Tawrell.
- b. C2-016 (ISBN 0-517-88783-50) Curtis, R. (1998). *The Backpacker's Field Manual: A Comprehensive Guide to Mastering Backcountry Skills*. New York, NY, Three Rivers Press.
- 8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (c.-à-d. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
- 9. Matériel d'apprentissage : S.O.
- 10. Modalités de contrôle : S.O.
- 11. **Remarques**: S.O.

1. **Rendement**: Identifier les sept ennemis de la survie

- 2. Conditions:
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
- 3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet participera à une discussion sur les sujets suivants :
 - a. la psychologie de survie en milieu sauvage; et
 - b. les sept ennemis de la survie.

4. Points d'enseignement :

PE		Description	Méthode	Durée	Réf
PE1		iquer la psychologie de survie en milieu vage et son importance.	Exposé interactif	5 min	C2-069 (p. 19- 20)
PE2	1	tifier et expliquer comment combattre les ennemis de la survie, y compris :	Exposé interactif	20 min	A3-016 (p. 12- 13)
	a.	la douleur;			C2-069 (p. 21-
	b.	le froid;			22)
	C.	la soif;			
	d. la faim;				
	e.	la fatigue; et			
	f.	l'ennui et la solitude.			

5. **Durée**:

a. Introduction/Conclusion: 5 minb. Exposé interactif: 25 minc. Total: 30 min

6. **Justification** : L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon, afin d'initier les cadets aux sept ennemis de la survie et de présenter des renseignements généraux.

7. Documents de référence :

- a. A2-046 B-GA-217-001/PT-001 *La survie sous tous les climats*. (aucune date). Ottawa, ON, La Défense nationale.
- b. C2-068 (ISBN 0-425-10572-5) Brown, T. et Morgan, B. (1983). *Tom Brown's Field Guide to Wilderness Survival*. New York, NY, The Berkley Publishing Group.
- c. C2-069 Ferri, G. (2000). The Psychology of Wilderness Survival. Hanover, ON, Skyway Printing.
- 8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (c.-à-d. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
- 9. Matériel d'apprentissage : S.O.
- 10. Modalités de contrôle : S.O.
- 11. Remarques : S.O.

1. **Rendement** : Prédire le temps à l'aide des formations de nuages

2. Conditions:

- a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
- b. Éléments non permis : S.O.
- c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
- 3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit appendre à prédire le temps à l'aide des formations de nuages.

4. Points d'enseignement :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Identifier les nuages, y compris : a. les types de formations de nuages, y compris : (1) les cumulus; et (2) les stratus; et b. les quatre familles de nuages, y compris : (1) les nuages de l'étage supérieur; (2) les nuages de l'étage moyen;	Exposé interactif	15 min	A2-045 (p. 124- 125) C2-016 (p. 196 à 198)
PE2	 (3) les nuages de l'étage inférieur; et (4) les nuages à développement vertical. Discuter comment les formations de nuages peuvent aider à prédire le temps, y compris : 	Exposé interactif	10 min	A0-036 (p. 3-87)
	a. le mauvais temps;b. le beau temps; etc. les orages.			C2-016 (p. 99 à 101)

5. **Durée**:

a.	Introduction/Conclusion:	5 min
b.	Exposé interactif :	25 min
C.	Total :	30 min

6. **Justification**: L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon, afin de présenter la façon de prédire le temps à l'aide des formations de nuages comme un nouveau sujet et de présenter la matière de base ou des renseignements généraux.

7. Documents de référence :

- a. A0-036 A-CR-CCP-121/PT-001 D Cad 3 (2000). Livre de référence des cadets royaux de l'Armée canadienne. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- b. A2-045 A-CR-CCP-263/PT-001/(ISBN 0-9680390-5-7) MacDonald, A.F. et Peppler, I.L. (2000). *Entre ciel et terre*. Édition du millénaire. Ottawa, ON, Aviation Publishers Co. Limited.
- c. C2-016 (ISBN 0-517-88783-5) Curtis, R. (1998). *The Backpackers Field Manual: A Comprehensive Guide to Mastering Backcountry Skills*. New York, NY, Three Rivers Press.
- d. C2-072 (ISBN 1-57990-468-8) Brotak, E. (2004). *Wild About Weather*. New York, NY, Lark Books, A Division of Sterling Publishing Co., Inc.
- 8. **Matériel d'instruction** : Photos des nuages.
- 9. **Matériel d'apprentissage** : Photos des nuages.
- 10. Modalités de contrôle : S.O.
- 11. Remarques: S.O.

1. **Rendement**: Identifier les abris d'urgence

2. Conditions:

- a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
- b. Éléments non permis : S.O.
- c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté, pendant un EEC bivouac lors d'une fin de semaine.
- 3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit identifier les abris d'urgence, y compris :
 - a. les facteurs qui influencent le choix d'un site;
 - b. les types d'abris naturels; et
 - c. les types d'abris improvisés.

4. Points d'enseignement :

PE			Description	Méthode	Durée	Réf
PE1			Exposé interactif	15 min	C2-004 (p. 96- 97)	
	a.	les c	onsidérations du terrain, y compris :			
		(1)	sélectionner un endroit qui est assez vaste pour l'abri planifié;			
		(2)	sélectionner un endroit qui est élevé et permet un bon drainage; et			
		(3)	identifier les endroits abrités qui protègent contre le vent, la pluie et le soleil; et			
	b.	les c	onsidérations d'emplacement, y oris :			
		(1)	la proximité d'une source d'eau qui fournit de l'eau potable et des aliments de la pêche;			
		(2)	la proximité d'une source de carburant pour le feu pendant le temps froid;			
		(3)	la proximité de matériaux de construction;			
		(4)	la proximité des sentiers d'animaux ou des trous;			

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	(5) un endroit qui peut être vu par un aéronef des airs;			
	(6) le temps requis pour bâtir un abri avant la tombée de la nuit; et			
	(7) une entrée qui est abritée contre le vent et de préférence orienter vers le soleil.			
PE2	Identifier les types d'abris naturels, y compris :	Exposé	5 min	C2-042 (p. 203)
	a. un arbre creux;	interactif		C2-004 (p. 113)
	b. une caverne; et			C2-004 (p. 98)
	c. un abri de racines.			
PE3	Identifier les types d'abris improvisés, y compris :	Exposé	10 min	C2-008 (p. 244-
	a. un abri de rameau;	interactif		245)
	b. un tronc tombé;			C2-042 (p. 203)
	c. un abri en appentis;			
	d. une caverne de neige; et			
	e. un tipi.			
PE4	Diviser les cadets en groupes de trois à quatre personnes. Demander aux cadets de rechercher des abris naturels et improvisés adéquats.	Activité pratique	20 min	

5. **Durée**:

a. Introduction/Conclusion: 10 min
b. Exposé interactif: 30 min
c. Activité pratique: 20 min
d. Total: 60 min (EN CAMPAGNE)

6. Justification:

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE1 à PE3, afin de présenter les facteurs dont il faut tenir compte lors de l'identification des abris d'urgence comme un nouveau sujet et de présenter la matière de base ou des renseignements généraux.
- b. Une activité pratique a été choisie pour le PE4, parce que c'est une façon interactive qui permet aux cadets de chercher des abris d'urgence dans un milieu naturel.

7. Documents de référence :

- a. C2-042 (ISBN 0-7566-0946-1) Berger, K. (2005). *Backpacking & Hiking*. New York, NY, DK Publishing, Inc.
- b. C2-008 (ISBN 0-00-265314-7/0-00-653140-7) Wiseman, J. (1999). SAS Survival Handbook. London: HarperCollins Publishers.
- c. C2-004 (ISBN 1-896713-00-9) Tawrell, P. (2002). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book*. Green Valley, ON, Tawrell.
- 8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (c.-à-d. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié au secteur d'entraînement.
- 9. Matériel d'apprentissage : S.O.
- 10. Modalités de contrôle : S.O.

11. Remarques:

- a. Avant de donner cette leçon, l'instructeur doit localiser des exemples de chaque type d'abri.
- b. Il est compris que les différences saisonnières et l'emplacement peut restreindre la capacité d'identifier tous les abris mentionnés; cependant, il faut fournir aux cadets le plus grand nombre possible d'exemples visuels.
- c. Les corps de cadets peuvent vouloir allouer plus de temps de pratique pendant les périodes réservées au M121.CA (Participer à un exercice de campement d'une durée d'une nuit ou plus à titre de membre d'une section) afin de donner suffisamment de temps aux groupes pour construire un abri improvisé.

- 1. **Rendement** : Préparer, allumer, entretenir et éteindre un feu
- 2. Conditions:
 - a. Éléments fournis :
 - des allumettes;
 - (2) un hache de 4 lb (manche de 36 pouces);
 - (3) une scie à archet de 24 pouces;
 - (4) une pelle;
 - (5) un seau rempli d'eau ou de sable;
 - (6) un extincteur;
 - (7) de la supervision; et
 - (8) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne, pendant un exercice d'entraînement en campagne (EEC) – bivouac – lors d'une fin de semaine, dans des conditions de danger faibles ou modérées suivant la Méthode canadienne d'évaluation des dangers d'incendie de forêt (MCEDIF).
- 3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés et à titre de membre d'un groupe d'au plus quatre personnes, le cadet doit :
 - a. respecter les principes de la sécurité-incendie;
 - b. préparer un feu;
 - c. allumer un feu;
 - d. entretenir un feu pendant 10 minutes; et
 - e. éteindre un feu.
- 4. Points d'enseignement :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des mesures de sécurité-incendie et les étapes à suivre pour allumer un feu, y compris :	Exposé interactif	10 min	Se reporter aux règlements
	a. réviser les règlements relatifs aux incendies de la région, tel que :			provinciaux et nationaux
	(1) l'indice forêt-météo; et			C2-004 (p. 122)
	(2) le système de la Méthode canadienne d'évaluation des dangers d'incendie de forêt (MCEDIF);			C2-068 (p. 61 et 62)

PE	Description			Méthode	Durée	Réf
	b.	maintenir un emplacement de feu sécuritaire en s'assurant que le matériel d'incendie et de secours est disponible, y compris :				
		(1)	une pelle;			
		(2)	un râteau;			
		(3)	un seau rempli d'eau ou de sable; et			
		(4)	un extincteur;			
	C.	chois	sir un emplacement de feu qui est :			
		(1)	élevé et sec;			
		(2)	à l'abri du vent;			
		(3)	exempt de branches qui pendent;			
		(4)	dégagé de matériaux combustibles; et			
		(5)	situé entre quatre à six pieds de l'entrée de l'abri; et			
	d.	prép	arer un coupe-feu, y compris :			
		(1)	un foyer circulaire; et			
		(2)	un foyer.			
PE2	Indiq	uer le	s caractéristiques d'un feu, y compris :	Exposé	10 min	C2-068 (p. 64)
	a.		uter des éléments d'un feu qui font e du triangle de feu, y compris :	interactif		
		(1)	l'air;			
		(2)	le combustible; et			
		(3)	la chaleur;			
	b.	identifier les types de combustible, y compris :				
		(1)	l'amadou;			
		(2)	le petit bois;			
		(3)	le bois à brûler; et			
		(4)	le gros bois de chauffage; et			
	C.	ident	tifier les types de feux, y compris :			
		(1)	un feu en forme de tipi;			
		(2)	un feu en rectangle; et			
		(3)	un feu en forme de pyramide et entrecroisé.			

PE	Description			Méthode	Durée	Réf
PE3	Démontrer la façon de préparer, allumer,			Démonstration	10 min	C2-004 (p. 122)
	entretenir et éteindre un feu, y compris : a. préparer un feu en :					A2-040 (p. 3-17 à 3-21)
	a.	(1)	préparant l'amadou;			C2-042 (p. 194-
		(2)	préparant le petit bois;			195)
		(3)	préparant le combustible; et			C0-111 (p. 433)
		(4)	s'assurant d'une bonne aération;			
	b.	allun	ner un feu en utilisant une allumette;			
	C.	entre	etenir un feu en :			
		(1)	mettant du combustible;			
		(2)	s'assurant d'une bonne aération; et			
		(3)	s'assurant que la taille du feu permet de le garder sous contrôle; et			
	d.	étein	ndre un feu en :			
		(1)	s'assurant d'éteindre toutes les étincelles en étouffant complètement le feu avec de la terre humide et/ou de l'eau; et			
		(2)	remplissant le foyer de terre humide ou de sable.			
PE4	Demander aux cadets, en groupes de quatre cadets, de préparer, d'allumer, d'entretenir et d'éteindre un feu.		Activité pratique	50 min		
	Nota	a:				
	1.	le fer entre feux	cadets peuvent tenter de préparer u de leur choix. Chaque feu doit être etenu pendant 10 minutes. Tous les doivent être éteints, s'assurer qu'il ne e pas de braise de charbons.			
	2.	être l'acti par u	natériel d'incendie et de secours doit à portée de la main au cours de vité. Une supervision supplémentaire, un instructeur, est nécessaire durant mage réel des feux de signalisation.			

5. Durée :

Introduction/Conclusion: a. 10 min Exposé interactif : 20 min b. C. Démonstration : 10 min Activité pratique : d. 50 min e. Total:

90 min (EN CAMPAGNE)

6. Justification:

- a. Un exposé interactif a été choisi pour les PE1 et PE2 afin de présenter les mesures de sécurité en cas d'incendie pour la préparation, l'allumage, l'entretien et l'extinction d'un feu.
- b. La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour le PE3, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer ou de démontrer la préparation, l'allumage, l'entretien et l'extinction d'un feu.
- c. Une activité pratique a été choisie pour le PE4 parce qu'il s'agit d'une façon interactive de présenter aux cadets la préparation, l'allumage, l'entretien et l'extinction d'un feu, tout en permettant aux cadets d'en faire l'expérience dans un environnement sécuritaire et contrôlé.

7. Documents de référence :

- a. A2-040 A-CR-CCP-107/PT-001 Ministère de la Défense nationale (1978). Royal Canadian Army Cadets Course Training Plan Adventure Training. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- b. C0-111 (ISBN 978-0-9740820-2-8) Tawrell, P. (2006). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book.* (2^e éd.). Lebanon, NH, Leonard Paul Tawrell.
- c. C2-004 (ISBN 1-896713-00-9) Tawrell, P. (1996). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book*. Green Valley, ON, Paul Tawrell.
- d. C2-042 (ISBN 0-7566-0946-1) Berger, K. (2005). *Backpacking & Hiking*. New York, NY: DK Publishing, Inc.
- e. C2-068 (ISBN 0-425-10572-5) Brown, T., Jr. with Morgan, B. (1983). *Tom Brown's Field Guide to Wilderness Survival*. New York, NY, The Berkley Publishing Group.

8. Matériel d'instruction :

- a. Des allumettes:
- b. Une hache de 4 lb (manche de 36 pouces);
- c. Une scie à archet de 24 pouces;
- d. Une pelle;
- e. Un seau rempli d'eau ou de sable;
- f. De l'amadou; et
- g. Du petit bois.

9. Matériel d'apprentissage :

- Des allumettes;
- b. Un hache de 4 lb (manche de 36 pouces);
- c. Une scie à archet de 24 pouces;
- d. Une pelle; et
- e. Un seau rempli d'eau ou de sable.

- 10. Modalités de contrôle : S.O.
- 11. Remarques : S.O.

- 1. **Rendement** : Identifier les méthodes de signalisation
- 2. Conditions:
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un miroir;
 - (2) des sifflets;
 - (3) de la supervision; et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté, pendant un EEC bivouac lors d'une fin de semaine.
- 3. Norme : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit :
 - a. identifier les dispositifs de signalisation, y compris :
 - (1) les fusées éclairantes;
 - (2) les miroirs;
 - (3) les sifflets;
 - (4) les radios et téléphones cellulaires; et
 - (5) le feu et la fumée; et
 - b. identifier des signaux sol-air, y compris :
 - (1) besoin d'aide;
 - (2) besoin d'aide médicale;
 - (3) on se dirige dans cette direction;
 - (4) tout est bien; et
 - (5) besoin de nourriture et d'eau.
- 4. Points d'enseignement :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	euter des dispositifs de signalisation, y pris : les fusées éclairantes; les miroirs; les sifflets; les radios et téléphones cellulaires; et le feu et la fumée.	Exposé interactif	10 min	C2-016 (p. 240) C2-004 (p. 231 à 235)

PE			Description	Méthode	Durée	Réf
PE2				Exposé interactif	15 min	C2-044
	a.	les d	imensions du signal;			
	b. la création de couleurs ou d'ombrages contrastants; et					
	c. les signaux, y compris :					
		(1)	besoin d'aide;			
		(2)	besoin d'aide médicale;			
		(3)	on se dirige dans cette direction;			
		(4)	tout est bien; et			
		(5)	besoin de nourriture et d'eau.			
PE3	Diviser les cadets en groupes d'au plus quatre personnes. Attribuer un des cinq signaux sol-air à construire aux groupes.		Activité pratique	25 min		

5. **Durée** :

a. Introduction/Conclusion: 10 min
b. Exposé interactif: 25 min
c. Activité pratique: 25 min
d. Total: 60 min

6. **Justification**:

- a. Une lecture interactive a été choisie pour les PE1 et PE2 pour présenter les méthodes de signalisation aux cadets et leur donner l'occasion de les mettre en pratique.
- b. Une activité pratique a été choisie pour le PE3, parce qu'il s'agit d'une façon interactive d'initier les cadets aux méthodes de signalisation. Cette activité contribue au développement des compétences de survie dans un environnement amusant et stimulant.

7. Documents de référence :

- a. C2-004 (ISBN 1-896713-00-9) Tawrell, P. (1996). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book*. Green Valley, ON, Paul Tawrell.
- b. C2-016 (ISBN 0-517-88783-5) Curtis, R. (1998). *The Backpacker's Field Manual: A Comprehensive Guide to Mastering Backcountry Skills*. New York, NY, Three Rivers Press.
- c. C2-044 Ministère des transports. (2007). *Signaux sol-air*. Extrait le 9 février 2007 du site http://www.tc.gc.ca/CivilAviation/publications/tp14371/SAS/4-0.htm.
- 8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié au secteur d'entraînement en campagne.
- 9. Matériel d'apprentissage : S.O.
- 10. Modalités de contrôle : S.O.

11. Remarques:

- a. Tous les matériaux utilisés pour la construction des signaux sol-air proviendront du milieu environnant.
- b. Les autorités locales devront être avisées qu'un entraînement de signalisation air-sol aura lieu sur leur territoire.

OCOM C224.01

- 1. **Rendement**: La cuisson en campagne
- 2. Conditions:
 - a. Éléments fournis :
 - une pomme de terre;
 - (2) du papier d'aluminium;
 - (3) une pelle;
 - (4) des allumettes.
 - (5) de l'eau;
 - (6) de la supervision; et
 - (7) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe, dans des conditions de danger faibles ou modérées suivant la Méthode canadienne d'évaluation des dangers d'incendie de forêt (MCEDIF).
- 3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit cuisiner en campagne, incluant :
 - a. déterminer une méthode de cuisson, y compris :
 - (1) la cuisson au four;
 - (2) le rôtissage;
 - (3) l'ébullition; ou
 - (4) la friture; et
 - b. préparer la nourriture.
- 4. Points d'enseignement :

PE		Description	Méthode	Durée	Réf
PE1			Exposé interactif	15 min	A2-046 (p. 127 à 130)
	a.	la cuisson dans un foyer peu profond doublé avec des roches;			C0-011 (p. 440 à 442, 444 and
	b.	le rôtissage avec un bâton;			448)
	C.	l'ébullition dans un chaudron; ou			
	d.	la friture.			

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	Demander aux cadets de préparer une pomme de terre pour la cuisson dans un foyer peu profond doublé avec des roches. Les foyers doivent être marqués pour s'assurer qu'aucun foyer n'est oublié.	Activité pratique	35 min	

5. **Durée**:

a. Introduction/Conclusion:
b. Exposé interactif:
c. Activité pratique:
d. Total:
10 min
15 min
35 min
60 min

6. Justification:

- a. Un exposé interactif a été choisi pour le PE1 pour présenter la cuisson en campagne et pour présenter la matière de base ou des renseignements généraux.
- b. Une activité pratique a été choisie pour le PE2, parce qu'il s'agit d'une façon interactive d'initier les cadets à la cuisson en campagne. Cette activité contribue au développement des compétences de survie dans un environnement amusant et stimulant.

7. Documents de référence :

- a. A2-046 B-GA-217-001/PT-001 *La survie sous tous les climats*. (aucune date). Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- b. C0-111 (ISBN 0-9740820-2-3) Tawrell, P. (2006). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book.* (2^e éd.). Lebanon, NH, Leonard Paul Tawrell.

8. Matériel d'instruction :

- a. Du matériel de présentation (p. ex., documents de cours, tableau de papier) approprié au secteur d'entraînement;
- b. Une pomme de terre;
- c. Du papier d'aluminium;
- d. De l'eau;
- e. Une pelle; et
- f. Des allumettes.

9. Matériel d'apprentissage :

- a. Une pomme de terre;
- b. Du papier d'aluminium;
- c. De l'eau;

- d. Une pelle; et
- e. Des allumettes.
- 10. Modalités de contrôle : S.O.

11. Remarques:

- a. La construction de foyers requiert de la supervision supplémentaire et la disponibilité du matériel d'incendie et de secours. Les foyers doivent être marqués avec des drapeaux et doivent être supervisés pendant que la cuisson est en cours.
- b. Pour s'assurer que les foyers ont suffisamment de chaleur pour la cuisson, il est d'accorder suffisamment de temps pour la préparation.

OCOM C224.02

1. **Rendement**: Préparer un feu de signalisation

- 2. Conditions:
 - a. Éléments fournis :
 - (1) des allumettes;
 - (2) de la supervision; et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe, dans des conditions de danger faibles ou modérées suivant la Méthode canadienne d'évaluation des dangers d'incendie de forêt (MCEDIF).
- 3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés et à titre de membre d'un groupe d'au plus quinze personnes, le cadet devra préparer un feu de signalisation en :
 - a. déterminant le type de signal;
 - b. identifiant l'emplacement du signal; et
 - c. en préparant l'amadou, le petit bois et le combustible.
- 4. Points d'enseignement :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Déterminer les types de feux de signalisation d'urgence, y compris :	Exposé interactif	5 min	C2-008 (p. 504 à 507)
	a. trois feux disposés en triangle;			
	b. un arbre-flambeau; et			
	c. un feu en cône lumineux.			
	Nota : À des fins de démonstration, les feux de signalisation devraient être construits au préalable.			
PE2	Localiser un emplacement pour être vu des airs et qui comporte :	Exposé interactif	5 min	C2-016 (p. 240)
	a. un terrain surélevé;			
	b. un emplacement très visible; et			
	c. près d'une source de combustible.			

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Préparer un feu de signalisation en :	Démonstration	20 min	C2-042 (p. 194- 195)
	 ramassant des matières combustibles, tels que : 			193)
	(1) le petit bois;			
	(2) l'amadou; et			
	(3) le combustible; et			
	b. construisant un feu de signalisation.			
PE4	À titre de membre d'un groupe d'au plus quinze personnes, le cadet devra préparer un feu de signalisation. Le feu de signalisation qui est le mieux conçu sera allumé par l'instructeur.	Activité pratique	20 min	
	Nota : Le matériel d'incendie et de secours doit être à portée de la main au cours de l'activité. Une supervision supplémentaire, par un instructeur, est nécessaire durant l'allumage d'un feu de signalisation.			

5. **Durée** :

a.	Introduction/Conclusion:	10 min
b.	Exposé interactif :	10 min
C.	Démonstration :	20 min
d.	Activité pratique :	20 min
e.	Total:	60 min

6. Justification:

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE1 et PE2 pour présenter les types de feux de signalisation et identifier les emplacements à préparer pour les feux de signalisation.
- b. La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour le PE3, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer ou de démontrer la préparation d'un feu de signalisation.
- c. Une activité pratique a été choisie pour le PE4 parce qu'il s'agit d'une façon interactive pour permettre aux cadets de préparer un feu de signalisation et d'être témoins de l'allumage du feu de signalisation dans un environnement sécuritaire et contrôlé.

7. Documents de référence :

- a. C2-016 (ISBN 0-517-88783-5) Curtis, R. (1998). The Backpacker's Field Manual: A Comprehensive Guide to Mastering Backcountry Skills. New York, NY, Three Rivers Press.
- b. C2-042 (ISBN 0-7566-0946-1) Berger, K. (2005). *Backpacking & Hiking*. New York, NY, DK Publishing, Inc.

- c. C2-008 (ISBN 0-00-653140-7) Wiseman, J. (1999). SAS Survival Handbook. London: HarperCollins Publishers.
- d. C3-118 Survie en milieu sauvage. (2007). *Techniques de signalisation*. Extrait le 12 mars 2007 du site http://www.wilderness-survival.net/chpt19.php.

8. Matériel d'instruction :

- a. Trois feux disposés en triangle;
- b. Un arbre-flambeau; et
- c. Un feu en cône lumineux.

9. Matériel d'apprentissage :

- a. Du petit bois;
- b. De l'amadou; et
- c. Du combustible.

10. Modalités de contrôle : S.O.

11. Remarques:

- a. À des fins de démonstration dans le PE1, les feux de signalisation devraient être construits au préalable.
- b. L'instructeur allumera le feu de signalisation qui est le mieux préparé.
- c. On doit obtenir la permission pour faire un feu de signalisation des autorités locales (p. ex. le corps policier local, le service forestier et/ou les autorités aéroportuaires). Il faut fournir les renseignements suivants :
 - (1) l'organisation;
 - (2) un nom de la personne-ressource;
 - (3) un numéro de téléphone à contacter;
 - (4) l'emplacement incluant les coordonnées de quadrillage;
 - (5) l'heure d'allumage prévue; et
 - (6) la durée que le feu est prévu de brûler.

MÉTHODOLOGIES D'INSTRUCTION ET LEURS UTILISATIONS

Les diverses méthodes d'instruction les plus couramment considérées comme appropriées pour l'instruction des cadets sont énumérées ci-dessous.

Méthode	Période de développement un – Âge 12 à 14 Basé sur l'expérience	Période de développement deux – Âge 15 à 16 Perfectionnement	Période de développement trois – Âge 17 à 18 Compétence
Étude de cas	S.O.	Applicable	Applicable
Démonstration et exécution	Applicable	Applicable	Applicable
Apprentissage expérientiel	Applicable	Applicable	Applicable
Sorties éducatives	Applicable	Applicable	Applicable
Jeux	Applicable	Applicable	Applicable
Discussion de groupe	Applicable	Applicable	Applicable
Discussion dirigée	S.O.	S.O.	Applicable
Activité en classe	Applicable	Applicable	Applicable
Exposé interactif	Applicable	Applicable	Applicable
Exposé	Applicable	Applicable	Applicable
Formation en cours d'emploi (FCE)	S.O.	S.O.	Applicable
Apprentissage entre pairs	S.O.	S.O.	Applicable
Activité pratique	Applicable	Applicable	Applicable
Jeu de rôles	S.O.	Applicable	Applicable
Autoformation	S.O.	S.O.	Applicable

Méthode	Période de développement un – Âge 12 à 14 Basé sur l'expérience	Période de développement deux – Âge 15 à 16 Perfectionnement	Période de développement trois – Âge 17 à 18 Compétence
Simulation	S.O.	S.O.	Applicable
Tutorat	S.O.	S.O.	Applicable

Voici de l'information générale sur chaque méthode contenant son âge cible, une définition, son utilisation, ses avantages et ses désavantages.

Méthode(s)	Utilisation	Avantages	Désavantages
DÉMONSTRATION ET EXÉCUTION			
Les cadets observent l'instructeur exécuter la tâche qu'il démontre, et ils pratiquent cette tâche sous la supervision de l'instructeur.			
Méthode par démonstration	Méthode par démonstration	Méthode par démonstration	Méthode par démonstration
Une méthode d'instruction où l'instructeur, en exécutant lui-même une opération ou une tâche, montre au cadet quoi faire, comment le faire et, avec des explications, pourquoi, où et quand le faire.	 Enseigner les opérations ou les procédures d'ordre pratique. Enseigner la résolution de problème. Illustrer les principes. Enseigner l'opération ou le fonctionnement d'une pièce d'équipement. Établir des normes pour l'exécution du travail. Enseigner les consignes de sécurité. 	 Minimise les dommages et le gaspillage. Permet de gagner du temps. Peut être présentée devant de grands groupes. 	 Nécessite une préparation soignée et de la répétition. Nécessite des dispositions particulières de la salle de classe. Nécessite de l'équipement et du matériel.

Méthode(s)	Utilisation	Avantages	Désavantages	
Méthode par exécution	Méthode par exécution	Méthode par exécution	Méthode par exécution	
Une méthode où le cadet doit exécuter, dans des conditions contrôlées, l'opération, la compétence ou le mouvement enseignés.	 Enseigner les opérations ou les procédures d'ordre pratique. Enseigner l'opération ou le fonctionnement d'une pièce d'équipement. Enseigner des compétences d'équipe. Enseigner les consignes de sécurité. 	 Augmente de la confiance en soi. Permet l'évaluation de l'apprentissage. Réduit les dommages et le gaspillage. Fait la promotion de la sécurité. 	 Nécessite des outils et de l'équipement. Nécessite de longues périodes d'instruction. Nécessite plus d'instructeurs. 	

Méthode(s)	Utilisation	Avantages	Désavantages
APPRENTISSAGE EXPÉRIENTIEL L'apprentissage au sein du programme des cadets se concentre sur l'apprentissage expérientiel. Cela implique l'apprentissage des connaissances et des compétences à partir d'une expérience directe. Les personnes apprennent mieux en expérimentant et peuvent ensuite mettre leurs connaissances et compétences en pratique dans de nouvelles situations. Les quatre étapes du cycle peuvent être considérées et appliquées à toutes les activités du programme des cadets, peu importe la méthode choisie. 1re étape: Expérience concrète: Les cadets font l'expérience de quelque chose et prennent le temps d'identifier et de définir cette expérience. Des exemples d'activités: observations directes, simulations, sorties éducatives et lecture. 2e étape: Réflexion: Les cadets doivent réfléchir sur ce qu'ils ont vu, ressenti et pensé lors de cette expérience et en faire un examen. Des exemples d'activités: discussion, journaux et graphiques. 3e étape: Conceptualisation abstraite: Les cadets tentent de comprendre et de faire des connexions entre l'expérience et de nouvelles ou différentes situations. Des exemples d'activités: entrevue, discussion, fabrication de modèles, analogies et planification.	1. Enseigner des compétences pratiques. 2. Apprendre à apprendre. 3. Enseigner des compétences transversales. 4. Enseigner un processus ou un principe. 5. Enseigner la résolution de problème.	Avantages 1. Partage et développement des connaissances de façon collective par tous les participants 2. Tout le monde s'implique activement dans le processus d'enseignement et d'apprentissage. 3. Plaît à de nombreux styles d'apprentissage. 4. Centré sur l'apprenant.	1. Exige de nombreuses ressources. 2. Nécessite une quantité significative de planification, de préparation et d'organisation avant l'activité. 3. L'instructeur doit maîtriser le sujet élaboré. 4. L'instructeur doit être un bon pédagogue. 5. Peut s'avérer ne pas être une bonne méthode d'apprentissage pour les détails. 6. L'instructeur doit être un bon animateur
4° étape : Expérience active : Les cadets projettent et planifient la mise en pratique des compétences et connaissances acquises lors d'expériences futures. Des exemples d'activités : simulation et étude sur le terrain.			afin de donner une séance de réflexion efficace aux étapes
Nota : Le cycle est continu puisque chaque expérience d'apprentissage repose sur une autre.			2. et 3. de cette méthode.

Méthode(s)	Utilisation	Avantages	Désavantages
SORTIES ÉDUCATIVES Les connaissances théoriques sont renforcées grâce à une participation à une activité qui se déroule dans un environnement réel. La planification permet de s'assurer que toutes les normes de sécurité et les normes pertinentes sont atteintes. Les activités de sortie éducative sont planifiées et dirigées de façon à atteindre des objectifs d'instruction clairs que les cadets comprennent. On compte parmi les exemples des visites à des endroits d'intérêt local, le vol et le vol à voile, la randonnée pédestre et la voile.	 Présenter, démontrer et confirmer les sujets. Permettre des activités de familiarisation. 	Immerge les cadets dans un environnement spécifique.	 Peut nécessiter du personnel supplémentaire afin d'assurer une supervision adéquate. Nécessite une importante étape de planification, de préparation et d'organisation avant l'activité. Peut générer des coûts.
JEUX Les jeux comportent un participant ou plus et visent à pratiquer des compétences, mettre en pratique des stratégies et améliorer les équipes. Il est essentiel que le jeu contribue à l'apprentissage grâce à des activités stimulantes qui permettent de pratiquer les compétences ou de confirmer les connaissances.	 Présenter un sujet. Découvrir des concepts et des principes. Réviser et confirmer. 	 Amusant et intéressant. Créer un sens d'appartenance. Niveau de participation élevé. 	 Peut séparer le groupe en créant un gagnant et un perdant. Peut s'avérer difficile de donner des rétroactions à l'instructeur.

Méthode(s)		Utilisation		Avantages		Désavantages
DISCUSSION DE GROUPE Les cadets discutent des enjeux et partagent leurs connaissances, leurs opinions et leurs sentiments sur un sujet dans de petits groupes afin d'atteindre un but spécifique. Les questions de l'instructeur sont flexibles et minimes et visent à encourager les cadets à explorer leurs expériences et leurs opinions grâce à l'interaction avec les pairs.	1. 2. 3. 4. 5.	Élaborer des solutions imaginatives à des problèmes. Stimuler la pensée et l'intérêt et s'assurer de la participation du cadet. Insister sur les points d'enseignement principaux.	1. 2. 3.	Augmente l'intérêt du cadet. Augmente l'acceptation et l'engagement du cadet. Emploie les connaissances et les expériences du cadet. Résulte en un apprentissage plus permanent à cause du degré de participation élevé et de l'engagement cognitif du cadet.	1. 2. 3. 4.	Désavantages Nécessite des instructeurs très compétents. Coûteux en temps. Restreint la taille du groupe. Nécessite une composition de groupes sélective.
	6.	Préparer les cadets à la mise en pratique de la théorie ou de la procédure.				
	7.	Résumer, clarifier, renforcer et réviser la matière.				
	8.	Préparer les cadets aux instructions qui suivront.				
	9.	Déterminer le progrès du cadet et l'efficacité de l'instruction précédente.				

Méthode(s)		Utilisation		Avantages		Désavantages
ACTIVITÉ EN CLASSE Les activités en classe comprennent un large éventail d'occasions d'apprentissage fondées sur les activités qui peut servir à renforcer les sujets d'instruction ou présenter aux cadets de nouvelles expériences. Les activités en classe doivent stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets, tout en demeurant pertinentes aux objectifs de rendement.	1.	Renforcer les sujets d'instruction.	1.	Stimule l'esprit et l'intérêt des cadets.	1.	Difficulté à évaluer la réaction des cadets.
	2.	Initier les cadets aux sujets.	2.	Plaît aux apprenants kinesthésiques.	2.	Nécessite du temps pour la préparation.
	3.	Donner des directives concernant les procédures.				
	4.	Démontrer la mise en application des règlements, des principes ou des concepts.				
	5.	Réviser, clarifier et résumer la matière.				
EXPOSÉ INTERACTIF	1.	Initier les cadets aux sujets.	1.	Permet de gagner du temps.	1.	Difficulté à évaluer la réaction des cadets.
La méthodologie donnée par l'instructeur combine l'exposé et l'interaction dans le but d'atteindre les objectifs de la leçon. Les parties « exposé » de la leçon sont entrecoupées par des vidéos suivies de discussion, de jeux à déterminer et des documents à remplir.	2.	Donner des directives concernant les procédures.	2.	Permet une flexibilité dans la taille du groupe.		rousion des dades.
	3.	Démontrer la mise en application des règlements, des	3.	Nécessite des besoins en espace moins rigoureux.		
		principes ou des concepts.	4.	Permet un meilleur contrôle sur le		
	4.	Réviser, clarifier et résumer la matière.		contenu et sur l'ordre.		

Méthode(s)	Utilisation	Avantages	Désavantages
Un exposé est un discours formel ou semi-formel durant lequel l'instructeur présente une série d'événements, de faits ou de principes, explore un problème ou explique une relation.	 Initier les cadets aux sujets. Donner des directives concernant les procédures. Démontrer la mise en application des règlements, des principes ou des concepts. Réviser, clarifier et 	 Nécessite des habiletés d'expression verbale. Pratique pour les grands groupes. Permet de gagner du temps à cause des interruptions mineures. 	 Nécessite de la préparation et du dynamisme de la part du conférencier. Les cadets peuvent être passifs et ne pas s'impliquer.
ACTIVITÉ PRATIQUE Les activités pratique comprennent un large éventail d'occasions d'apprentissage fondées sur les activités qui peut servir à renforcer et mettre en pratique les sujets d'instruction ou présenter aux cadets de nouvelles expériences. Les activités pratiques doivent stimuler l'intérêt des cadets et les encourager à participer, tout en demeurant pertinentes aux objectifs de rendement.	résumer la matière. 1. Présenter un sujet. 2. Pratiquer les compétences. 3. Réviser ou renforcer.	 Encourage la participation. Stimule un intérêt envers le sujet. Amusant et intéressant. Créer un sens d'appartenance. 	1. Nécessite une quantité significative de planification, de préparation et d'organisation. 2. Peut nécessiter du personnel supplémentaire afin d'assurer une supervision adéquate.

A-CR-CCP-702/PG-002 Chapitre 4, Annexe A